23411/B

J xxx e
18

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Wellcome Library

https://archive.org/details/b30512190

achete à Lausanne du Prof. Dufour

OBSERVATIONS

SUR

LES CAUSES ET LES ACCIDENS

DE PLUSIEURS

ACCOUCHEMENS

LABORIEUX.

CABINET
DU DOCTEUR
CH. DUMARS

1. OBSERVATIONS 1762
2. SUITE DES OBSERVATIONS, 1759

OBSERVATIONS

SUR

LES CAUSES ET LES ACCIDENS DE PLUSIEURS ACCOUCHEMENS LABORIEUX,

E. VIGU
DOCTEU

AVEC DES REMARQUES

Sur ce qui a été propoſé ou mis en uſage pour les terminer; & de nouveaux moyens pour y parvenir plus aiſément.

Par M. A. LEVRET, du Collége & de l'Académie Royale de Chirurgie, Accoucheur de Madame la Dauphine, &c.

Troiſiéme Edition, revûe & corrigée.

A PARIS,

Chez P. ALEX. LE PRIEUR, Imprimeur du Collége & de l'Académie Royale de Chirurgie, rue Saint Jacques à l'Olivier.

M. DCC. LXII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

PRÉFACE.

L'Art des Accouchemens eſt auſſi noble par ſon ſujet, qu'utile par ſa fin : il eſt le ſeul qui jouiſſe de la prérogative de ſauver ſouvent d'un ſeul coup de main, pluſieurs individus à la fois. Quels puiſſans motifs pour exciter l'émulation ! Auſſi, ſi on parcourt les Auteurs les plus célébres, en deſcendant des ſiécles les plus reculés juſqu'à nous, on y verra par gradation, des progrès étonnans, ſurtout, dans les Ouvrages des Modernes. Cependant les plus habiles dans l'Art, ſentent & conviennent, que la matiere n'eſt pas épuiſée. En profitant des connoiſſances des grands Hommes qui m'ont précédé, & des lumiéres

de ceux avec qui j'ai le bonheur
vivre, & dont je tiens à honneur d
voir été Eléve, j'ai été assez heure
de remplir une petite partie du vui
qui y étoit encore, ayant imagi
des moyens salutaires dans plusieu
cas urgens.

Il est vrai, que lorsque je comme
çai cet Ouvrage, je n'avois pour br
que l'extraction de la tête de l'Enfa
séparée du corps & restée dans la M
trice; mais les réflexions que j'ai f
tes depuis, m'ayant fait juger, qu'
étoient applicables à d'autres cas, j
saisi l'occasion d'en faire la tentativ
& la réussite a justifié mes idées.

C'est pourquoi, fondé sur la raiso
& l'expérience, j'ai osé avancer, qu
vec ces moyens, on peut quelquefo
sauver la vie aux Meres & aux Enfan
dans des accouchemens très-labo
rieux, lorsque la main seule n'est p
suffisante, & cela, sans se servir de c
moyens extrêmes, dont le nom m

me fait horreur ; enfin, qu'avec ceux que je propoſe, on peut au moins, dans quelques circonſtances, abréger la trop longue durée des douleurs infructueuſes, & par cette raiſon, affranchir quelquefois les femmes de la perte involontaire & continuelle des urines : incommodité ſouvent incurable, & qui feroit preſque déſirer à ces infortunées, d'être mortes en couche, plûtôt que d'y avoir ſurvêcu.

On ne doit point s'attendre à trouver dans ce petit Ouvrage, un Traité complet d'Accouchement, nous avons quantité de bons Auteurs qui y ont ſatisfait : celui-ci eſt borné eſſentiellement à trois cas capitaux, qui diviſeront ce Livre en trois parties.

Dans la premiere, je ferai l'Hiſtoire, de tous les moyens qui ont été mis en uſage, ou propoſés par les Auteurs juſqu'aujourd'hui, pour tirer une tête d'Enfant, ſéparée du

corps & reſtée dans la Matrice. Apr
avoir détaillé les cauſes de cet acc
dent, je décrirai le plus exacteme
qu'il me ſera poſſible, un Inſtrume
que j'ai inventé pour faire cette op
ration aiſément & ſans danger;
enfin j'expliquerai la maniere de s'
ſervir.

La deſcription de l'Inſtrumen
précédera ce que j'ai à dire ſur ſ
uſage; non ſeulement, parce que
me ſuis laiſſé conduire par la filiati
de mes idées; qui me préſentoie
cet ordre comme plus naturel
plus aiſé à ſuivre, mais encore, par
qu'on ne peut pas être trop inſtr
de la conſtruction & de la nature c
différentes piéces d'un Inſtrumen
cette connoiſſance étant eſſentie
pour s'en bien ſervir, & devant p
céder ſon uſage.

Dans la deuxiéme Partie je trait
rai de l'Accouchement où la tête
trouve arrêtée au paſſage, le cor

de l'Enfant étant tout-à-fait ſorti de la Matrice, mais reſtée en partie dans le Vagin. Je rapporterai le ſentiment de pluſieurs Auteurs ſur ce ſujet, les moyens qu'ils ont employés, & j'expoſerai une méthode pour finir heureuſement cet Accouchement.

Dans la troiſiéme Partie, j'examinerai, ce que les Auteurs ont mis en pratique *juſqu'à préſent*, pour accomplir l'accouchement, où la tête eſt reſtée enclavée dans le détroit des os du baſſin; & on verra qu'avec mes moyens, on peut terminer avantageuſement, ces ſortes d'Accouchemens. Je m'appuyerai ſur des Obſervations, dont je tirerai des conſéquences, qui ſemblent prouver, que l'attache latérale du *Placenta* dans la Matrice, eſt une des cauſes du déplacement de cet organe dans le ventre de la femme; & je ferai ſentir de quelle importance il eſt de s'en aſſurer; enſuite, je paſſerai à toutes les diffé-

rentes ſituations de la tête de l'Enfa
enclavée dans le paſſage, que j'ai r
connues être au nombre de quato
ze, ſans y comprendre celles qui pe
vent ſe trouver combinées les un
avec les autres, ou compliquées d'a
tres parties de l'Enfant ; & je fe
voir, après avoir établi quelques pr
ceptes généraux, qu'il n'y a pas u
de ces ſituations, où l'on ne puiſſe te
ter mes moyens, avec eſpoir de ſu
cès.

Quoique je diſe en pluſieurs e
droits mon ſentiment libremen
ayant une certitude quelquefois m
rale, d'autre fois phyſique, de ce q
je décris, je ne prétends pas cepe
dant dire abſolument, qu'avec m
moyens, on ne doive jamais ma
quer de parvenir à ſon but dans to
les cas que j'indique. Il ne ſe trou
que trop ſouvent des obſtacles invi
cibles à l'Art. Je me flatte que l
perſonnes judicieuſes, ne me re

dront pas alors garant de l'événement : au contraire, j'eſpere que ce ſera un nouveau motif légitime, pour déterminer aux ſecours que tout le monde conſidére comme extrêmes.

Perſonne ne peut diſconvenir que les trois cas capitaux que je traite, n'en ſoient trois des plus graves par eux-mêmes, & qu'ils ne le deviennent encore *plus*, lorſqu'ils ſeront accompagnés d'accidens preſſans, comme perte de ſang, convulſions, abolition des forces, &c. puiſqu'ils mettent également en danger la Mere & l'Enfant.

Je rapporterai des circonſtances, où j'eſpere que mes moyens pourront paroître préférables, & je les mettrai à cette occaſion en parallèle, avec ceux qui ſont uſités. Ceux que je propoſe, ſont eſſentiellement fondés, ſur le manuel d'un Inſtrument, que j'ai fait graver, ouvert, fermé, monté, démonté piéce à piéce, pour

être exactement connu dans to
ſes parties. J'ai cru devoir enc
contre l'uſage ordinaire en faire d
deſcriptions ſéparées, pour le
toutes les difficultés que les Art
trouvent aſſez ſouvent à copier
gravûres.

La premiere de ces deſcript
eſt en forme d'*analyſe*, pour
gner toutes les parties; & la ſeco
en forme de *ſyntheſe*, pour explic
tous les rapports de ces mêmes
ties & rendre raiſon de leur uſa
afin qu'on en ſaiſiſſe mieux l'eſpri
qu'on ne tombe pas dans l'incon
nient, d'être obligé de refaire
piéces, peut-être même pluſi
fois, par le défaut de clarté dan
deſcription.

Cet Inſtrument eſt des plus ſim
dans ſon effet; car deux petits m
vemens preſqu'imperceptibles, f
dans un ſeul inſtant, ſi on le ſouha
ſont ſuffiſans pour l'ouvrir ou le

mer à volonté. Il eſt vrai que ſa diſpoſition eſt un peu compoſée, & même qu'elle pourra le paroître beaucoup, au premier aſpect de la Planche ; mais lorſqu'on aura fait attention, qu'il y a pluſieurs figures répétées, pour les voir en tout ſens, on reconnoîtra, qu'il n'en entre pas une ſi grande quantité, dans ſa compoſition.

Je ne dis pas ceci, pour m'excuſer, ſur la multiplicité des piéces qui le forment : il n'a pas d'abord été ſi ſimple, tout compoſé qu'il puiſſe paroître ; les habiles gens ſçavent, que les productions de génie, ſont rarement parfaites, dans leur naiſſance ; elles ſont ordinairement compliquées, dans leur commencement; peu à peu, on les ſimplifie, à meſure qu'on les apprétie, enfin, on les conduit par des dégrés, à un certain point de perfection, propre à remplir le but qu'on s'eſt propoſé. Voilà l'état où

je penſe avoir amené mon Inſt
ment. Or, quand on veut co
quelque choſe, qui n'eſt pas exp
bien clairement, on eſt preſque o
gé de paſſer par tous ces dégrés
c'eſt cette peine, que j'ai eue en
d'épargner, à ceux qui voudr
conſtruire ou faire conſtruire
Inſtrument, lorſque j'ai multiplié
figures de la Planche & leurs deſc
tions.

Quoique je conſidére cet Inſt
ment comme parfait, je n'ai cep
dant pas aſſez d'amour propre, p
croire qu'on ne puiſſe pas le ſim
fier un peu plus, ſoit par des ch
uniques, équivalentes à pluſieurs
tres, ſoit par le changement ou
ſouſtraction de quelque piéce, p
que depuis que j'ai fait grave
Planche, j'ai reconnu quelques-u
de ces choſes, que j'ai eu ſoin d'in
quer dans leur lieu.

Je ne prétends pas, aſſujettir p

ſonne, à copier ſcrupuleuſement cet Inſtrument; mais je crois devoir avertir, de prendre garde, de ne point détruire ſa bonté, pour vouloir s'attacher trop ſervilement à cet *axiôme, que plus les machines ſont ſimples, plus elles ſont eſtimables;* car ce ſeroit mal entendre *ce précepte*, que d'hazarder l'utile, en le ſacrifiant à l'agréable : ce ſeroit en effet, être bien ſimple, de chercher le ſimple, à ce prix.

J'ai fait auſſi, l'hiſtoire du *Forceps*, connu dans ce Pays, parmi les gens de l'Art, ſous le nom de Tire-tête de Palſin? On y verra ſon origine, tous les changemens qu'on y a fait, pourquoi on les a imaginés, ce qui a été cauſe qu'on en a abandonné quelques-uns, la derniere forme ſous laquelle on le connoît, & enfin les additions que j'y ai faites, & les avantages qu'elles peuvent procurer dans quelques occaſions.

Quoiqu'on ait qualifié ce dernier Inſtrument, du nom générique de Tire-tête, je le regarde, malgré la perfection que je lui ai donnée, comme inſuffiſant pour produire dans toutes les circonſtances l'effet que ſon nom ſemble indiquer. On en verra les raiſons dans le courant de cet Ouvrage, lorſque je le comparerai à celui qui eſt de mon invention: & afin qu'on ſoit plus à portée d'en juger, je les ai fait graver tous les deux ſur la même Planche.

OBSERVATIONS

OBSERVATIONS

Sur les Causes et les accidens de plusieurs Accouchemens laborieux.

PREMIERE PARTIE.

De l'extraction de la Tête de l'Enfant séparée du Corps & restée dans la Matrice.

DE tous les accidens qui peuvent être la suite des accouchemens difficiles & laborieux, il en est peu qui réuniſſent plus de complications fâcheuſes, que celui où la tête de l'Enfant est restée dans la Matrice, après l'extraction du corps : On ne peut souvent alors obtenir la conservation de la Mere, qu'en la délivrant de cette portion de son fruit infortuné, ce

Tête d'enfant restée seule dans la Matrice.

qui eſt quelquefois très-difficile, ſelon les différentes circonſtances, qui ont produit, ou qui accompagnent, l'état dans lequel ſe trouve la Malade.

Cauſes de cet accident.

Pluſieurs cauſes peuvent enſemble, ou ſéparément, donner lieu à cet accident, & elles viennent de l'état de l'Enfant, ou de la conformation de la Mere : ſi l'Enfant eſt mort depuis quelque tems, la macération qu'il a ſubi dans les eaux qui l'environnent, relâche toutes ſes fibres, les pénetre, les détrempe, pour ainſi dire, & les rend par-là incapables de ſoutenir des efforts, quelque légers qu'ils puiſſent être. Si les eaux ſe ſont écoulées, & que l'air extérieur ait eu le moindre accès dans la Matrice, il y ſurviendra une putréfaction manifeſte, qui opere la deſtruction des ſolides, d'où naît la difficulté de procurer la ſortie totale de l'Enfant. Cet accident peut arriver à un Enfant vivant & très délicat qu'on aura été obligé de tirer par les pieds, & dont la tête un peu groſſe, n'aura pas ſuivi le corps, quoiqu'on n'ait point fait d'efforts extraordinaires, auxquels on puiſſe rapporter un événement auſſi fâcheux : cependant, il eſt bon de remarquer, que c'eſt le plus ſouvent, le produit de l'impéritie.

La conformation de la Mere, peut beaucoup y contribuer, par la difformité

des Os du baſſin ; ils peuvent même être bien conformés, mais n'avoir pas les dimenſions néceſſaires, pour permettre la ſortie d'un Enfant qu'on ſera obligé de recevoir par les pieds ; car dans ce dernier cas, s'il ſe trouve dans ce *Fœtus*, quelques-unes des diſpoſitions dont je viens de parler, la tête ſe ſéparera facilement du corps, ſur-tout, ſi la mâchoire inférieure ſe trouve accrochée à la jonction des Os pubis ; parce que la baſe du crâne & cette mâchoire font réſiſtance dans toutes leurs étendues, & préſentent enſemble une très-grande ſurface incapable de prêter, comme fait le ſommet de la tête, dans l'accouchement ordinaire, où les os gliſſant en partie les uns ſur les autres, forment une figure conique qui en facilite la ſortie.

Mais malgré toutes ces cauſes, il eſt très-rare, que cet accident arrive aux perſonnes prudentes & bien au fait de toutes les parties qui compoſent l'Art des Accouchemens, & ſi nous avons quelques exemples, que cet accident ſoit ſurvenu à des Praticiens éclairés ; nous ſçavons en même tems que ce n'a été, que par la dure néceſſité de ſe faire aider, par des perſonnes peu propres à donner le moindre ſecours & à concevoir ce dont on les charge, comme cela n'arrive que trop ſouvent dans les Campagnes : on en voit

deux exemples dans le Traité de *M. de la Motte.* (*a*)

Moyens proposés par les Auteurs, pour l'extraction de la tête restée seule dans la Matrice.

Quelle que soit la cause de cet accident, si l'Orifice de la Matrice est encore suffisamment dilaté, pour permettre l'introduction de la main, & que la tête que l'on doit tirer ait peu de volume, il ne faut point perdre de tems, il est alors quelquefois possible de délivrer la malade, en saisissant cette tête par la Mâchoire inférieure, quand on est assez heureux pour qu'elle ne s'arrache pas; mais si ces circonstances favorables ne se trouvent pas, la difficulté de l'extraction est ordinairement si grande, qu'on a quelquefois vû, dit, *Mauriceau*, (*b*) » jusques à deux ou » trois Chirurgiens renoncer l'un après » l'autre à cette opération, & n'en pouvoir venir à bout, après y avoir épuisé » en vain toute leur industrie, & fait » tous leurs efforts, ensuite de quoi la » mort des femmes s'est ensuivie.

M. de la Motte (*c*) rapporte à ce sujet que dans un cas semblable il eut une très-grande peine à en tirer une; il s'explique ainsi..... » Je ne puis l'exprimer: » l'Orifice intérieur de la Matrice se ressera sensiblement, quelqu'effort que je » fisse pour l'en empêcher; je la tirai pourtant enfin (cette tête) sans pouvoir dire

(*a*) Ob. 253. & 254.
(*b*) Page 286. VI. Edition.
(*c*) Page 452.

» comment. Je me trouvai tellement épui-
» ſé, que je crus mourir. Il n'eſt pas poſ-
» ſible de ſouffrir plus que fit cette femme.

Ces événemens qui ne ſont que trop vrais, ſont cauſe qu'il a paru à propos à pluſieurs Praticiens, à *M. Peu*, (*a*) entre autres, de conſeiller qu'on en abandonnât l'expulſion à la nature, plutôt que de fatiguer une malade par un travail pénible, au ſuccès duquel il ſe préſentoit des obſtacles qu'ils croyoient inſurmontables.

Mauriceau eſt auſſi de ce ſentiment : il en a même formé un Aphoriſme (*b*) conçu en ces termes : » Lorſque la tête d'un
» Enfant eſt reſtée ſeule dans la Matrice,
» qui n'eſt plus aſſez ouverte pour lui
» donner paſſage, il vaut mieux en com-
» mettre l'expulſion à la nature, que d'en
» tenter l'extraction avec trop de vio-
» lence.

Quoique ce prétexte puiſſe paroître bien fondé, cependant d'autres perſonnes non moins verſées dans la pratique des Accouchemens, ayant appris par expérience, qu'en abandonnant ainſi la portion de l'Enfant reſtée, on abandonnoit ſouvent en même tems la Mere à un ſort plein de péril, jugérent qu'il falloit avoir recours à des moyens auxiliaires ; ils ont employé

(*a*) Page 308.
(*b*) 240e. Aphoriſme.

& prescrit à ce sujet des instrumens tranchans & des crochets de diverses figures, ceux-là pour inciser, & séparer les os du Crâne, & ceux-ci pour les tirer séparément ou tous ensemble plus aisément: A l'égard de la maniere de s'en servir, *Dionis* (*a*) *& Mauriceau* (*b*) sont d'avis qu'on enfonce un crochet dans le lieu le plus convenable, comme la bouche, une des fosses orbitaires ou le trou occipital, & qu'on tâche ensuite de tirer la tête par des efforts redoublés; mais si le crochet se détache, parce que la tête est de figure ronde, & qu'elle tourne comme une boule, étant sur-tout lubrifiée par les eaux, ils veulent qu'on mette un crochet dans le trou d'une oreille, qu'on en faffe tenir le manche, tandis qu'on en plantera un autre de la même figure dans le trou de l'autre oreille, pour tirer également, & faire sortir la tête s'il est possible.

Guillemeau (*c*) remarque, qu'il faut en pareil cas prendre le tems que la malade aura quelque douleur pour faire l'extraction par cette méthode; c'est-à-dire de saisir ce moment pour extraire la tête, lorsqu'on croit la tenir fermement.

Mais si la femme est si contrefaite que le passage ne soit pas en proportion au

(*a*) Traité d'Accouch. Liv. 3. chap. 12.
(*b*) Liv. 2. chap. 14. VIe. Edition.
(*c*) Traité d'Accouch. Liv. 2. chap. 17. page 324.

volume de la tête de l'enfant, *Dionis* conſeille l'uſage des crochets tranchans, pour dépecer la tête, & tirer par partie ce que l'on n'a pû avoir en entier. *Mauriceau* veut que cette eſpece de couteau courbe ait un manche fort long, (*a*) & il dit, qu'*Ambroiſe Paré & Guillemeau*, veulent que ce manche ſoit fort court; ils en donnent les uns & les autres leurs raiſons peu néceſſaires à rapporter, puiſque notre intention eſt d'en proſcrire l'uſage dans ce cas.

M. de la Motte (*b*) dit, s'être ſervi en pareille circonſtance d'un biſtouri paſſé à travers une gaîne ouverte par les deux bouts: Je vais rapporter ce qu'il aſſure avoir fait dans ce cas.

» J'introduiſis ma main gauche (dit cet » Auteur) dans la Matrice, ſur laquelle » j'aſſujettis cette tête, & avec ma main » droite je gliſſai une gaîne ouverte par » les deux bouts, dans laquelle étoit un » biſtouri que j'appliquai ſur cette tête, » avec lequel je fis une ouverture capable » d'introduire mes doigts; je l'accrus en- » ſuite autant que je le trouvai à propos, » & je tirai une partie de la cervelle; après » quoi je trouvai une priſe aſſez bonne » pour tirer cette tête, dont le volume » étoit conſidérablement diminué.

(*a*) Liv. 2. page 287. VIe. édition.
(*b*) Traité d'Accouch. obſ. 253.

Paré (*a*) dit avoir vû à ſon grand regret la tête reſtée ſeule dans la Matrice. Pour l'extraire, il propoſe à peu près ce que nous avons déja d'écrit d'après *Dionis & Moriceau*, & conſeille, en cas que ces moyens ne réuſſiſſent point, de ſe ſervir de l'inſtrument appellé pied de griffon, qu'il dit avoir tiré de la Chirurgie Françoiſe de *Dalèchamp*. Il en donne deux figures, une à deux branches, & l'autre à quatre: Ces inſtrumens ſont faits l'un & l'autre ſur le principe *du ſpeculum uteri*, (*b*) avec cette différence, que ce dernier a ſes branches coudées à angle aigu, & que les pieds de griffons les ont droites, tant dans leurs parties ſupérieures que dans leurs inférieures, & arquées dans leur moyenne; les extrémités ſupérieures de ces eſpeces de dilatatoires ont la pointe crochue, & garnie d'aſpérités pour ſaiſir & retenir la tête.

Si on veut ſe donner la peine de voir la figure de ces inſtrumens dans leurs Auteurs, on ſera convaincu au premier coup

(*a*) XXIVe. Liv. de la génération, chap. 33.

(*b*) Inſtrument nommé Miroir de la Matrice: c'eſt un dilatateur du Vagin, qui aide à appercevoir l'Orifice propre de la Matrice. Les bons Praticiens ne s'en ſervent point, pouvant porter un doigt ou deux dans ce lieu, pour reconnoître ce qui s'y paſſe, ce moyen étant plus ſûr, moins incommode & moins douloureux.

Fabrice de Hilden a décrit dans ſon Traité de la Lithotomie un inſtrument ſemblable au pied de griffon, ſi on en excepte qu'au lieu de griffe, ce ſont des dents: il le propoſe pour tirer la Pierre dans l'opération de la Taille.

d'œil de leur inutilité, de même que de celui qui ſuit ; il eſt de l'invention *d'un Chirurgien de Rouen*, qui a fait un Traité d'Accouchement par demandes & par réponſes. Cet inſtrument eſt compoſé de deux crochets, dont les tiges ſont arquées; leurs extrémités ſupérieures ſont faites en forme de pied de biche; il y a près du manche de l'un de ces crochets un tenon attaché à demeure, & dont l'extrémité a quelque pas de vis; l'autre crochet a à pareille hauteur un trou qui le traverſe, pour que quand celui qui opére a implanté ces deux crochets dans la tête, il puiſſe les aſſujettir enſemble par le moyen d'un écrou, pour extraire la tête: voilà du moins comme il l'inſinue.

Juſques à préſent nous n'avons vû que des crochets tranchans, pointus, ou mouſſes, des biſtouris, des inſtrumens faits en pied de biche, de griffon, &c.

L'horreur que tous ces différens moyens inſpirent naturellement, & les inconvéniens qui en ſont preſque inſéparables, malgré tous les changemens qu'on y a faits, ont engagé pluſieurs Auteurs à en imaginer d'autres.

Nous ne mettrons point ici en parallele la méthode de *Celſe*, qui veut qu'un homme robuſte preſſe fortement ſur le ventre de la malade avec ſes mains, en les inclinant un peu de haut en bas, pour faire ſor-

tir la tête reſtée dans la Matrice : il eſt étonnant que cet Auteur ait avancé cette propoſition.

Mauriceau (*a*) *& Amand* (*b*), en donnant eſſor à leurs génies, ne nous ont rien propoſé de dangereux dans l'exécution. Le premier dit, qu'il lui eſt venu en penſée qu'on pourroit dans le cas dont il s'agit, porter derriere la tête une bande de linge mollet coupée en forme de fronde, au moyen de laquelle on pourroit faire l'extraction : (*c*) le ſecond a imaginé une Coëffe de ſoye en rezeau, dont on doit envelopper la tête : cette Coëffe ſe fronce par le moyen d'un cordon qui réunit quatre rubans attachés à quatre points oppoſés de la circonférence ou ouverture de la bourſe, par leſquels on doit tirer la tête enveloppée & en procurer la ſortie.

Pour peu qu'on y faſſe attention, on ne verra dans ces moyens qu'un produit d'imagination, ou ſuperflu, ou impraticable : car s'il étoit poſſible d'aller coëffer

(*a*) Liv. 2. page 286.

(*b*) Obſ. ſur la pratique des Accouch. page 235. édit. de 1714.

(*c*) M. Waldgrave Profeſſeur à Coppenhague a corrigé ce moyen, en faiſant coudre les deux extrémités d'une bande de linge d'une aulne & demie de long ſur quatre ou cinq pouces de large, à laquelle il fait trois fentes longitudinales pour ſaiſir plus fermement la tête, & empêcher la bande de gliſſer ſur ſa rondeur : on en voit la figure dans un ouvrage intitulé : *Diſſertatio inaugularis de capite infantis abrupto, variiſque illud ex utero extrahendi modis. A Domino Joanne Carolo* VOIGT. *Gieſſa* 1743.

ainſi la tête d'un enfant, quelle difficulté y auroit-il de la tirer ſans ces ſecours? Ils ſeroient donc ſuperflus dans ce cas ; & en ſuppoſant même qu'ils puiſſent être employés, ils rendroient l'extraction difficile, ſoit que la cauſe du ſéjour de la tête vînt de ſon volume, ou de la mauvaiſe conformation du baſſin : car en tirant du fond de la matrice vers l'orifice, la tête s'applatira dans ce ſens & augmentera en volume horizontal, ce qui rendra ſa ſortie moins poſſible, puiſqu'il faudroit au contraire qu'elle s'applatît ſur les côtés, & qu'elle devînt, pour ainſi dire, pointue, pour diminuer la diſproportion qu'il y a dans ce cas, entre le volume de la tête & le paſſage. Tout ce raiſonnement ſuppoſe, comme je viens de le dire, le libre jeu de la main dans la Matrice, qui étant très-ſouvent ou preſque toujours impoſſible, rend les moyens, dont nous parlons impraticables; ce qui nous a réduit juſqu'à préſent à la dure néceſſité de nous ſervir de crochets toutes les fois que la main n'eſt pas ſuffiſante; c'eſt une vérité atteſtée de tous les Praticiens qui exiſtent.

M. *Soumain* (*a*) célébre Accoucheur, avec qui j'eus différens entretiens ſur cette matiere, jugea comme moi; de l'inutilité

(*a*) Chirurgien de S. A. S. Monſeigneur le Duc d'Orléans, Maître en Chirurgie, & de l'Académie Royale de Chirurgie.

des moyens dont je viens de faire le récit; ſur-tout de la Fronde de *Mauriceau*, & de la Coëffe d'*Amand*. (*a*)

Je lui fis part d'un moyen que je méditois depuis long-tems pour cette extraction, il l'approuva, & je l'ai fait graver.

Deſcription analytique de toutes les parties de l'Inſtrument.

Deſcription analytique du nouveau tire-tête.

Cet Inſtrument eſt compoſé de trois parties principales.

SÇAVOIR,

D'un Corps, de trois Branches & d'un Manche.

Le Corps eſt compoſé des Figures 3, 4, 5, 6 & 7.

Les Branches des Figures 8 & 9, & le Manche des Figures, 10, 11, 12 & 13.

Les Figures 1 & 2, repréſentent l'Inſtrument vû ſous deux différens aſpects.

Dans la Figure 1, il eſt vû de côté, c'eſt-à-dire, les branches de profil & appliquées les unes ſur les autres; cet état eſt celui où je le conſidére fermé.

(*a*) M. *Gregoire* le pere, Chirurgien de Paris & fameux Accoucheur, a diſputé à M. *Amand* la gloire de l'invention de cette coëffe; celle de M. Gregoire différoit en ce qu'elle n'avoit que deux cordons à la circonférence, & qu'elle n'avoit point intérieurement cinq anneaux deſtinés dans celle de M. Amand à introduire l'extrémité des cinq doigts d'une main, pour porter plus facilement cette coëffe réticulaire autour de la tête qu'on avoit deſſein d'embraſſer.

Dans la 2, il eſt vû les Branches développées & arrêtées dans leur lieu de repos; alors il eſt ouvert.

Le Manche y eſt repréſenté coupé par la moitié, ſuivant ſa longueur, pour laiſſer apperceyoir les piéces qui y ſont renfermées, quand l'Inſtrument eſt tout monté.

Les proportions de ces deux Figures ſont à moitié, ſuivant toutes les dimenſions de l'Inſtrument qu'elles repréſentent; on les a réduites à cette étendue pour éviter le trop grand volume de la Planche. On trouvera encore deux Figures réduites de même; on aura ſoin de le faire remarquer lorſqu'on en fera la deſcription.

Toutes les autres ont été gravées dans leur volume naturel.

On a pris cette précaution dans celles-ci, parce qu'étant beaucoup plus petites, le développement de leurs parties n'auroit pas été ſi ſenſible.

Figure 3. l'Arbre de l'Inſtrument.

AB, eſt un *Cilindre* d'acier, creux & taraudé intérieurement dans ſes deux extrémités; ce *Cilindre* eſt de deux diamétres différens, les deux tiers de la partie inférieure CD, étant d'un moindre diamétre que celui de la partie ſupérieure EF. Cette derniere eſt entaillée, comme on le voit, ce qui rend la ſurface *cilindrique* en cet

endroit d'une ſuperficie égale à celle qui lui eſt inférieure; le milieu de cette entaille eſt percé de deux trous taraudés. G & H, ſont deux enfoncemens longitudinaux, dont G, eſt ſitué à la tierce partie moyenne du *Cilindre* & H, à l'inférieure; on voit en I, une petite échancrure quarrée.

Figure 4. premiere Virole.

Cette piéce eſt intérieurement d'un égal diamétre à CD, fig. 3, & extérieurement à EF, même figure; ſon épaiſſeur ſe trouve compriſe entre ces deux diamétres, & ſa hauteur égale celle de l'éminence E, ou F, figure 3. Cette *Virole* eſt percée en A, & en B, de deux trous taraudés; en A, eſt placée une Vis à tête plate & perdue, & en B, une à tête ronde & très-ſaillante, la queue de la premiere ne déſafleure pas la ſuperficie de la Virole, au lieu que celle de la ſeconde la déſafleure de deux lignes; ce qui eſt très-néceſſaire, comme on le verra par la ſuite.

Figure 5. ſeconde Virole.

Cette piéce eſt pareille en tout à la précédente; elle eſt percée de même & garnie de deux Vis ſemblables, mais elles ſont tranſpoſées de droite à gauche, c'eſt-à-dire que la Vis à tête ronde A, occupe dans celle-ci la place de la Vis à tête plate A, de la figure 4, & de la Vis perdue B, celle

de la Vis à tête ronde BC, de la figure 4. A coté de la Vis à tête ronde eſt pratiquée ſur la ſurface convexe de la *Virole* en D, une échancrure faite en queue d'aronde; on verra dans la ſuite ſon utilité.

Figure 6. Reſſort.

A, Son Corps, il décrit une portion de Cercle, dont la corde auroit neuf lignes; il y a à une de ſes extrémités B, une éminence faite en queue d'aronde, toute pareille à la mortaiſe D, de l'anneau figure 5. Cette eſpéce de Tenon eſt caché par deſſous, par conſéquent on ne le voit pas, mais il eſt très-aiſé d'y ſuppléer, par ce qui vient d'en être dit. A l'autre extrémité C, eſt une autre éminence du côté ſupérieur de la piéce qui a un petit cran en D; la baſe E, de cette éminence C, eſt arondie ſur le plan & percée d'un trou rond dans lequel eſt rivée la queue du bouton F. (*a*)

Figure 7. Opercule, *Piéce arbitraire.*

Cette figure qui repréſente le plan extérieur d'une piéce d'égal diamétre que la partie ſupérieure de la figure 3. eſt de mê-

(*a*) Cette figure a été gravée à contre-ſens, de ſa ſituation naturelle ſur l'Inſtrument, c'eſt-à-dire, que ſa partie F, devroit être en B, & par conſéquent le point C, en E; c'eſt une faute du Graveur, dont l'Auteur s'eſt apperçu trop tard, mais cette note y ſupplée ſuffiſamment.

me échancrée de pareille longueur, largeur & profondeur. Cette piéce porte à ſa partie oppoſée vis-à-vis le cercle le plus près du centre de la figure, une groſſe Vis du diamétre du tarau B, de la figure 3. Son échancrure BC, eſt égale à EF, même figure ; le cercle dans lequel eſt marqué *Figure* 7, eſt bombé & garni de petits filets, comme on le voit de profil en A, figure 3. ces filets ne ſervant que d'ornement y ſont mis à volonté. Je dis que cette piéce eſt *arbitraire*, parce qu'on peut la ſouſtraire, comme il ſera dit plus bas.

Figure 8. *les trois Branches.*

Cette figure repréſente les trois *Branches* de l'Inſtrument, (réduites à moitié) vues par leurs ſurfaces externes. Elles ſont appliquées les unes ſur les autres, & un peu développées inférieurement, ABC, indiquent leurs parties inférieures, leſquelles leur ſervent comme de baſe ; elles ſont chacune percées de deux trous taraudés. Quoiqu'on ne voye ces deux trous que dans la baſe A, ils ne ſont pas moins ſur les autres, mais c'eſt qu'il y en a un de caché à chacune des deux autres. L'entrée extérieure de ces ſix trous eſt un peu évaſée, pour loger les têtes de Vis plates, qui doivent y être perdues. Un peu au-deſſus de la baſe A, on voit en G, une petite

petite échancrure ſémi-lunaire dont on dira l'utilité. Au-deſſous de D, eſt repréſenté une eſpéce de bouton en goute de ſuif appartenant à la figure ſuivante.

Figure 9. Petit Axe & ſes dépendances.

A, Partie ſupérieure de l'*Axe* terminé en groſſe goute de ſuif: La partie inférieure de cet *Axe* eſt faite en Vis, les pas en ſont cachés par un Ecrou B, auſſi terminé en goute de ſuif: Cet Ecrou a ſur ſes parties latérales deux trous diamétralement oppoſés. Il y a entre A & B, ſur l'*Axe* même, une petite éminence quadrangulaire, dont on dira l'uſage.

Figure 10. Tige ou partie inférieure de l'Inſtrument.

Cette figure repréſente une piéce qui eſt cachée dans le Manche, lorſque l'Inſtrument eſt tout monté; (cette piéce eſt ici réduite à la moitié de ſon volume.) A B, ſon corps, CD, ſa portion inférieure, E, ſon extrémité qui eſt taraudée, F, ſa partie ſupérieure qui eſt creuſe & garnie extérieurement de pas de Vis, GH, eſpéce de platine, I, une petite piece ajoutée & qui eſt attachée en cet endroit avec une Vis à tête plate & perdue, K, pareille piéce dont la ſituation eſt diamétralement oppoſée: cette piéce a une petite

éminence L, qui paſſe à travers la plaque GH, par une fente qui y eſt pratiquée.

Figure 11. *Eſpéce de petit Verrou.*

Cette petite piéce faite en quarré long, a à ſa partie inférieure un trou taraudé & évaſé extérieurement pour recevoir la tête d'une Vis plate & perdue; Sa partie moyenne ſupérieure eſt coudée à angle droit ſur ſon plat en A; à l'extrémité de ce coude, il s'éleve perpendiculairement une languette B, quarrée & plate, dont on verra l'uſage en ſon lieu.

Figure 12. *Piéce auxiliaire.*

Cette piéce eſt en tout pareille au corps de la précédente, elle n'a ni coude ni languette; on voit à ſa partie inférieure la tête d'une Vis plate & perdue.

La Figure 13. eſt une groſſe Vis qui ſert à aſſujettir le manche de l'Inſtrument.

A l'égard de la forme extérieure du manche, elle eſt déſignée dans la premiere Figure, & ſon interne dans la coupe de la ſeconde.

Je crois devoir avertir ici de rechef que de ces 13. Figures, il y en a 4. de réduites à moitié, pour en éviter le trop grand volume; ce ſont les Figures 1, 2. 8 & 10, & que toutes les autres ſont repréſentées dans leur volume naturel, pour en rendre

toutes les parties plus ſenſibles, parce que celles-ci ſont petites.

Quoique la deſcription *analytique* que je viens de donner de toutes les parties de cet Inſtrument, ſoit autant exacte qu'il m'a été poſſible de le faire; j'ai cru pour en faciliter l'intelligence, devoir en donner une en forme de *Synthéſe*, de crainte que les Artiſtes qui voudront copier cet Inſtrument, ne trouvent pas la premiere ſuffiſante.

Aſſemblage de toutes les piéces de l'Inſtrument par ordre de compoſition, leurs rapports mutuels & la raiſon de toute cette conſtruction.

Nous commencerons par la Figure 3, étant comme la baſe ou le fondement ſur lequel eſt bâti tout l'édifice.

Conſtruction raiſonnée du nouveau tire-tête.

Cette piéce doit être 1°. d'acier pour prendre un beau poli, ſe rouiller difficilement, & être douce au frottement.

2°. Il faut que l'acier ſoit doux, afin de le pouvoir travailler aiſément.

3°. Il faut que cette piéce ſoit faite ſur le tour pour qu'elle ſoit juſte, ſans quoi on en viendra très-difficilement à bout.

4°. Il faut auſſi qu'elle ſoit de deux diamétres différens; ſçavoir CDGH, d'un moindre diamétre que EF.

5°. Il faut encore que cette partie CD,

GH, ſoit du double de hauteur de EF.

6°. On entaillera enſuite le diamétre EF, en forme de *creneau circulaire*, de la grandeur de tout l'eſpace compris entre ces deux lettres & juſqu'à la profondeur du diamétre inférieur, enſorte que AB, ne faſſe qu'une ſeule & même ſurface égale dans toute ſon étendue.

7°. Après quoi on percera les deux trous *taraudés* qu'on y voit.

8°. Et on fera enſuite les deux eſpéces de petits foſſés G & H, de la même longueur, profondeur & de moitié de largeur au creneau EF.

9°. Si on ſe ſert d'un *Cylindre creux* pour faire cet arbre, il faut que ſon vuide ne comprenne que la moitié de ſon diamétre, afin de lui conſerver ſuffiſamment de force & de matiere pour y faire le *Creneau* EF, & les petits foſſés GH, &c.

10°. Si le Cylindre eſt creux dans toute ſa longueur, on fera cinq ou ſix pas de tarreau dans chaque extrémité, mais s'il n'eſt percé que par un bout, on ſituera ce bout en bas, comme ici en B, parce que c'eſt ce côté qui doit recevoir les pas de Vis FL, de la Figure 10.

11°. Enfin on fera à la partie inférieure B, de cet arbre une petite échancrure I, deſtinée à recevoir une petite piéce du volume de ce vuide, comme il ſera dit lorſ-

que nous parlerons de la Figure 10.

Uſage de cette piéce.

1°. L'échancrure EF, en forme de *Creneau* eſt faite pour recevoir la partie inférieure C, de la Figure 8. Cette partie qui eſt l'extrémité d'en bas de la branche la plus courte de l'Inſtrument eſt d'un volume égal au *Creneau* EF ; elle ſera attachée immobilement dans ce *Creneau*, par le moyen de deux Vis à tête *perdue* (*a*) ce qui remplira ce vuide, & rendra alors cette partie auſſi ſaillante que EF, parce que cela complettera ce cercle.

2°. La moitié ſupérieure de l'eſpace compris entre BCG, eſt deſtiné à recevoir la *Virole* figure 4, qui doit être d'épaiſſeur avec EF. Sur cette *Virole* ſera montée la portion inférieure de la *Branche* B, figure 8.

Pour mettre en place ces deux piéces, c'eſt-à-dire, la *Virole* figure 4. & la *Branche* B, figure 8, il faut commencer par placer la *Virole* ſur la figure 3, en CG ; enſuite ayant fait rencontrer les *Tareaux* vis-à-vis le *foſſé* G, attacher la *Branche* B, figure 8, avec les *Vis* qui ont été indi-

(*a*) Il eſt bon de remarquer ici, que par-tout où il ſera parlé de Vis à tête plate & perdue, cela annoncera qu'il paſſe par deſſus elle quelques autres parties qu'elle arrêteroit ou gêneroit dans ſes mouvemens, ſi elle étoit autrement.

quées; alors il arrivera que la *Virole* nē pourra plus ſortir de ſa place, parce que l'excédent B, de la *Vis* C, ſe trouvera logée dans le *foſſé* G; & comme ce *foſſé* a de longueur le tiers de la circonférence, la *Virole* ſera bornée dans ſa progreſſion à cette étendue.

3°. L'eſpace reſtant HDB, ſera rempli par la ſeconde *Virole* figure 5, dont le corps eſt égal en diamétre & dimenſions à la précédente, ſi on en excepte qu'il y a en D, une petite échancrure ou *mortaiſe* ſuperficielle faite en *queue d'aronde*, dans laquelle eſt reçue la portion poſtérieure B, figure 6, qui a un petit *tenon* de la même configuration, & qui ſe place en l'y gliſſant comme en *couliſſe*. Les *Vis* ſont dans cette *Virole* tranſpoſées reſpectivement à celle de la figure 4, pour des raiſons que nous dirons dans un moment.

Sur cette *Virole* ſera enſuite montée la *Branche* A, figure 8, de même que l'a été la précédente, c'eſt-à-dire, qu'après avoir placé celle-ci en HD, fig. 3, l'extrémité C, de la *Vis* A, entrera dans le *foſſé* H, qui étant comme G, du tiers du diamétre du *Cylindre* AB, ne permettra à cette ſeconde *Virole* de ſe mouvoir que de cette étendue. Voilà la troiſieme *Branche* placée: mais comme ce *foſſé* eſt ſitué à droite de la branche qui n'a pas de *Virole*, tandis que

l'autre l'eſt à gauche ; il en réſultera que quand on fera mouvoir les deux *Branches* inférieures ou externes, elles iront en ſens contraire, prendre les places déſignées dans la deuxieme figure par les lettres A & B. Voilà pourquoi les *Vis* des *Viroles* doivent être tranſpoſées.

Par cette méchanique on pouvoit bien faire tourner les deux *Viroles* en ſens contraire, comme il a été dit, ſans pouvoir ſe tromper, & borner leur progreſſion chacune à un tiers de la circonférence de l'*arbre* de l'Inſtrument ; mais tout cela, quoique très-néceſſaire, ne ſuffiſoit pas : il falloit encore trouver un moyen pour arrêter ces deux *Branches*, & les empêcher de rétrograder lorſqu'elles auroient pris les places qu'on leur avoit aſſignées, & c'eſt à quoi eſt deſtiné le *reſſort* repréſenté dans la figure 6.

Ce *reſſort* eſt *arqué* dans ſa longueur & demi-rond dans ſon épaiſſeur, en ſorte qu'il reſſemble (aux dimenſions près) à une portion de cercle de tonneau, étant plat poſtérieurement & vouté antérieurement. Sa face plate eſt appliquée exactement ſur la *Virole* figure 5, & ſon talon B, qui a poſtérieurement un *tenon* fait en *queue d'aronde*, entre en *couliſſe* dans la *mortaiſe* de même figure, qui eſt pratiquée dans la *Virole* Figure 5. Par ce moyen ce *reſſort* eſt

très-ſtablement attaché par ſa baſe B, & on peut l'en faire ſortir aiſément & à volonté, en cas de beſoin.

Il n'eſt pas néceſſaire que je diſe que la *ſoudure*, la *rivure* & la *Vis* ne peuvent pas ſe donner pour équivalant à la *queue d'aronde* dans cette place; les raiſons en ſont auſſi ſenſibles qu'inutiles à rapporter.

De l'extrémité E, de ce *reſſort*, s'éléve une éminence C, qui eſt terminée par un plan incliné de devant en arriere. Au point D, il y a un petit *cran* qui ſert à accrocher le *talon* poſtérieur de la partie inférieure de la *Branche* B, Figure 8, ce qui met ces deux *Branches* en repos, lorſqu'on les a développées; parce que pendant que ce *reſſort* eſt emporté par la *Virole* Figure 5, la *Virole* Figure 4, porte la partie poſtérieure de l'autre *Branche* au lieu même de D, *cran* du *reſſort*, qui alors la retient. Lorſqu'on veut faire ceſſer ce repos, on n'a qu'à appuyer avec le pouce de haut en bas ſur le *bouton* F, c'eſt-à-dire en l'inclinant du côté du manche, & ſur le champ les deux *Branches* ſeront dégagées & prêtes à retourner chacune l'une ſur l'autre comme dans la Figure premiere, ce qui eſt abſolument néceſſaire pour être ſûr de l'Inſtrument dans le tems qu'on ſera à opérer; car ſans cette piece il perd toute ſa puiſſance, il devient pour ainſi dire paralytique.

Si le *corps* ou *arbre* de l'Inſtrument Figure 3, eſt ouvert par en haut, il faudra y adapter la piéce Figure 7. qui lui ſervira comme de *couvercle* ou *bouchon*, ſon uſage étant d'empêcher que rien ne tombe, tant dans la cavité du *corps* de l'Inſtrument, que dans celle du manche pendant qu'on opére ou qu'on le lave. Cette piéce doit être montée par dedans A, par le moyen de la *Vis* dont le plan eſt repréſenté par le cercle intérieur; il faut que cette piéce ſoit *échancrée* en BC, pour concourir à faire l'échancrure ou *creneau curviligne* EF, Figure 3. Mais il ne faut pratiquer cette *échancrure* qu'après l'avoir mis en place, ſans quoi, comme cette piéce ſe monte à *Vis*, on courroit riſque de ne la pouvoir pas ajuſter; au lieu qu'y étant bien ſerrée, il n'y a rien de ſi aiſé. On ne peut ſe diſpenſer d'échancrer cette piéce, parce qu'elle fait partie du *creneau* qui reçoit la *branche* immobile C, Figure 8. On peut retrancher cette piece en laiſſant pleine pour ſon équivalant, la partie ſupérieure A, qui l'occupe, & cela abrégeroit l'ouvrage, puiſque cette piéce, après avoir été ajuſtée comme je viens de le dire, a été braſée ſur le mien.

A l'égard des filets qui y ſont repréſentés, comme ils n'y ſont mis que pour ornement, on les peut faire à volonté.

Voilà pour tout ce qui concerne le *corps* de cet Inſtrument tant en général qu'en particulier.

Examinons préſentement les *Branches* en particulier.

Les *Branches* de l'Inſtrument Figure 8, dont nous n'avons encore parlé que très-ſuperficiellement, doivent être *plates*, très-*flexibles*, & faiſant *reſſort*; leur *largeur* doit être dans toute leur étendue de 6 lignes, mais de différentes épaiſſeurs, c'eſt-à-dire, qu'elles ſeront plus épaiſſes en bas qu'en haut, & qu'elles diminueront de leur baſe à leur partie ſupérieure, par des degrés inſenſibles, ce qui n'eſt pas à négliger ni aiſé à exécuter.

Le choix de la matiere pour faire ces *Branches* eſt encore une choſe importante; car on a éprouvé & reconnu que de toutes celles qu'on a employé pour parvenir à en avoir de bonnes, il n'y avoit que les lames de fleuret nommé *Solinge* ſur leſquelles on pût ſe fier; il faut les bien *écrouir* & les réduire de largeur à la lime & dans la forme ci-deſſus décrite. Outre toutes ces précautions, il faut encore avoir celle de rendre les côtés exactement *obtus* pour ne point bleſſer les parties.

A l'égard de l'épaiſſeur de ces *Branches*, outre ce que j'en ai déja dit, il faudra qu'environ l'endroit marqué par les lettres EF,

elles commencent à avoir un peu plus d'une demi-ligne, & toujours en augmentant vers leurs extrémités inférieures à proportion de leur longueur, enſorte que la *baſe* A, ſoit la plus épaiſſe des trois : cependant il eſt bon de remarquer que la *baſe* B, n'eſt pas ſi épaiſſe que les deux autres pour éviter d'écarter trop la *tige* ou *branche* A, de la *branche* C, parce qu'elle occupe cette place mitoyenne quand l'Inſtrument eſt fermé.

Nous avons de plus fait remarquer Figure 8, qu'au-deſſus de la *baſe* de la *Branche* A, vis-à-vis la lettre G, il y a une petite échancrure ſemi-lunaire ; elle a été faite pour placer le *collet* de la *tête* de la *Vis* CB, de la *Virole* Figure 4, quand l'Inſtrument eſt fermé : ſans quoi la *tige* A, n'auroit pû être exactement appliquée parallelement ſur les deux autres. Ceci eſt plutôt un défaut qu'une perfection ; pour l'éviter il n'y a qu'à placer la Vis un peu plus loin de la *Branche*, & pour lors il ne ſera pas néceſſaire d'avoir cette échancrure.

Ces branches commencent toutes trois à devenir inſenſiblement en goutieres, depuis ou environ les lettres EF, juſques en bas, où chaque piéce décrit dans ſa baſe une petite portion de cercle propre à s'appliquer exactement tant ſur les *Viroles* que ſur l'*Arbre* de l'Inſtrument.

Au-deſſus de EF, ces trois Branches ſont exactement plates, & vont en diminuant d'épaiſſeur par des dégrés inſenſibles juſques à leurs extrémités ſupérieures D, lieu où elles ont environ un quart de ligne, comme il a déja été dit, enſorte que dans toute leur longueur il n'y a pas deux points d'égale épaiſſeur, & tous ces dégrés ſe paſſent entre une ligne qu'elles ont à leur partie inférieure & un quart de ligne qu'elles ont à leur partie ſupérieure.

A l'égard de leur courbure, il ſera plus aiſé de la copier d'après la Planche, que de la décrire, étant une courbe moulée ſur la conſtruction des parties où elle doit, pour ainſi dire, s'appliquer & ſe conformer.

L'extrémité ſupérieure de ces mêmes *Branches* ſont tenues, appliquées & jointes enſemble les unes ſur les autres, par le moyen d'un petit axe qui le traverſe.

Cet *axe* eſt repréſenté dans la Figure 9, il eſt fait d'un ſeul morceau d'acier. A, en eſt l'extrémité ſupérieure ou externe, elle eſt formée en goute de ſuif très liſſe pour ne point bleſſer les parties dans ſon introduction.

Le propre corps de l'*axe* eſt réduit à la lime au volume qu'on lui voit. On auroit pû à la vérité éviter cette peine, en attachant ces deux piéces enſemble par le

moyen d'une *rivure*; mais outre qu'elle n'auroit pas été ſi ſûre dans les différens mouvemens & efforts que peut ſouffrir l'Inſtrument dans ſes opérations; il auroit pû encore dans ces efforts ſe relever quelque peu de *bavûre* qui pourroient égratigner les parties.

Il y a à la partie inférieure de l'*axe* quelque pas de *Vis* deſtinés à recevoir un petit *écrou* fait auſſi en *goute* de *ſuif* B, pour les mêmes raiſons que nous venons de dire. Cet *Ecrou* étant en place, cache les *pas de Vis* comme il fait ici en B. Il y a ſur cet *Ecrou* dans une direction diamétrale deux trous pour le monter & démonter à volonté.

J'ai préféré ces trous dont l'entrée eſt bien adoucie, aux fentes ou aux *creneaux* ordinaires, parce que l'une & l'autre de ces deux dernieres formes laiſſent des angles aigus inévitables, puiſqu'ils ſont abſolument néceſſaires pour y engager ſolidement le *tourne-Vis*. Ces angles étant dangereux, il falloit les éviter; & c'eſt ce qui a été fait par le moyen de ces deux petits trous.

On voit entre A & B, une petite éminence ſur l'axe même; elle eſt priſe dans la piéce pour lui conſerver de la ſolidité; elle eſt deſtinée à entrer dans une petite fente pratiquée à l'extrémité ſupérieure de

la branche externe A, Figure 8, à l'endroit D, ſous la goute de ſuif que cette lettre indique, c'eſt-à-dire que cette fente qui eſt exactement proportionnée au volume de cette éminence quadrangulaire s'ouvre dans l'œil par où paſſe l'axe.

De prime abord; on ne voit pas l'utilité de cette éminence ſur un axe qui doit naturellement tourner dans les piéces qu'il traverſe, ou permettre à ces mêmes piéces de tourner ſur lui : je vais expoſer la raiſon de cette conſtruction.

Cet axe n'ayant pas plus d'une ligne de longueur, & ſa tête étant en goute de ſuif priſe ſur la piéce, il auroit été impraticable d'y appliquer l'écrou, parce que n'ayant pas aſſez de volume pour donner priſe quand on auroit voulu aſſujettir les trois branches enſemble par ſon moyen, comme elles le ſont en D, D, D, Figures 1, 2 & 8, il auroit toujours tourné & jamais ſerré; mais étant fixé à la Branche la plus éloignée de l'Ecrou, cette éminence ainſi engagée produit alors un effet pareil à une main ou un *étau* qui le tiendroit ſtablement. Cette méchanique n'empêche pas que les trois Branches ne s'écartent les unes des autres; parce que la Branche A, Figure 8, emporte l'axe avec elle en tournant à droite; la Branche B, tourne autour en allant à gauche, & à ſon tour l'axe tourne dans

la Branche C, parce que celle-ci eſt fixée par conſéquent immobile ; ainſi on voit que ſur le ſeul axe il ſe fait trois mouvemens différemment combinés, mais qui rempliſſent tous enſemble un ſeul & même but.

Lorſqu'on a monté enſemble toutes les piéces dont nous venons de parler, ſçavoir la tigè C, Figure 8, ſur le tronc Figure 3, entre E & F, qu'on a mis en place les deux Viroles Figure 4, & 5, l'une après l'autre, & qu'on y a attaché les Branches B & A, Figure 8, au moyen de toutes les Vis déſignées, qu'on a placé le petit reſſort Figure 6, & enfin qu'on a attaché les trois Branches enſemble, comme il vient d'être dit, par le moyen du petit axe; le corps & les branches de l'Inſtrument ſont montés enſemble comme ils doivent l'être. Alors ayant pris la piéce Figure 10, on la préſentera en B, Figure 3, & on l'y montera en tournant, par le moyen des pas de Vis relatifs de ces deux piéces: après quoi on prendra la piéce Figure 11. & on enfilera l'éminence B, à travers la fente ou l'entrée L, de la plaque G H, Figure 10. Cette éminence ſe trouvera alors logée en I, Figure 3, ce qui fera que cette piéce rendra l'office d'un verrou fermé ; on l'aſſurera par le moyen d'une Vis à tête plate & perdue, comme elle y eſt déſignée, ce

qui rendra cette partie comme soudée (c'est-à-dire très-solide,) avec l'arbre ou tronc de l'instrument; ensuite on mettra en I, Figure 10, la piéce Figure 12, qu'on y attachera par le moyen qui y est marqué.

A l'égard du manche de l'Instrument, il a été fait d'ébéne, pour la propreté, & en partie à facette pour le tenir plus ferme. Il est creux intérieurement; cette cavité est conforme en tout au volume & à la figure extérieure de la tige de la Figure 10, ce qui fait que les éminences formées par le corps des Figures 11 & 12, attachées par le moyen de deux Vis à tête plate & perdue, sur la Figure 10 en I & en K, empêchent que ce manche ne tourne sur cette espece de soye.

La Vis Figure 13, qui entre & se monte à l'extrémité de la Figure 10, empêche que le manche ne puisse sortir par en bas, ce qui fait qu'il tient très-solidement.

On trouvera peut-être que je me suis un peu étendu sur cette matiere; mais j'ai préféré ce défaut, si c'en est un, à l'inconvénient d'être obscur, mon dessein n'étant pas de cacher la moindre chose, souhaitant au contraire que tous les Instrumens qui seront faits d'après cette description soient aussi parfaits que le mien.

Il est bon de remarquer que moyennant les précautions qu'on a prises dans toute

cette

cette conſtruction, on eſt maître de démonter toutes les piéces de l'Inſtrument les unes après les autres, ſans courir les riſques d'en endommager aucune. Mais outre cet avantage, qui n'eſt pas à négliger, il en réſulte encore d'autres bien plus importans dont on va juger.

Les Branches de cet Inſtrument, par exemple, ſont attachées tant ſur ſon Corps que ſur ſes Viroles par le moyen de ſix Vis, quatre à tête plate & perdues, & deux autres à tête ronde & très-ſaillantes. Les quatre premieres ſervent à unir les Branches aux piéces ſur leſquelles elles doivent être pour ainſi dire antées; les deux autres, outre cette utilité, ſont encore deſtinées à deux autres uſages, dont le premier a été expliqué dans la deſcription : il conſiſte à borner la progreſſion des branches à un tiers de la circonférence de l'arbre de l'Inſtrument, par le moyen de leur extrémité interne, qui s'avance dans les foſſés pratiqués ſur cet arbre ; nous parlerons dans un moment du dernier de leurs uſages.

Il paroîtra peut-être à quelques perſonnes en état de juger des machines, qu'on pourroit ſupprimer les quatre vis à tête plate dont nous avons d'abord parlé, en leur ſubſtituant quelqu'autre moyen qui pourroit leur paroître plus ſimple, comme la *ſoudure*, la *rivure*, ou la queue *d'aron-*

de; mais, il eſt bon d'obſerver premiérement que la *ſoudure* ne vaudroit rien, parce qu'outre qu'elle feroit perdre l'*écroui* des Branches, elle en corromproit la figure.

Secondement, la *rivure* n'auroit pas cet inconvénient; mais elle en auroit un autre qui ne feroit pas moins grand; car les *bavures* des *rivures* ſont ſujettes à ſe relever au moindre effort qu'on leur fait ſouffrir, ce qui pourroit rendre le mouvement difficile & même l'intercepter.

Dans le premier moyen de jonction les pieces une fois ajuſtées ne peuvent plus ſe ſéparer, & s'il arrive par malheur quelque choſe à l'une des deux, l'autre eſt en même tems ſacrifiée.

Dans le ſecond moyen, on ne peut ſéparer en pareil cas les pieces ſans beaucoup les endommager: ces deux ſortes de jonctions ne doivent donc pas, par ces raiſons, être pratiquées.

Il nous reſte à examiner la jonction qui peut ſe faire à *queue d'aronde*: celle-ci eſt ſemblable à celle qui unit le petit reſſort arqué Figure 6, avec la ſeconde *Virole* Figure 5. Elle ſemble d'abord la meilleure de toutes celles qu'on peut faire, étant la plus propre & la plus ſolide quand elle eſt bien faite; Mais comme il faut entailler profondément les *Viroles*, pour que les mortaiſes ayent aſſez de profondeur pour

recevoir le tenon de la tige, qui de ſon côté doit auſſi avoir ſuffiſamment de corps pour n'être pas forcé en aucun ſens, il en réſulteroit qu'il faudroit que les Viroles fuſſent d'un bien plus grand diamétre, ce qui augmenteroit beaucoup le poids & le volume du corps de l'Inſtrument. Ce ne ſeroit pas cependant là, le plus grand défaut, il viendroit du volume du tenon pratiqué à la baſe de chaque Branche, parce que pour lui conſerver de la ſolidité, il obligeroit l'Artiſte à laiſſer la partie inférieure des Branches plus épaiſſes qu'elles ne doivent être, ce qui leur feroit perdre une ſorte de ſoupleſſe qui doit régner dans toute leur longueur ; ſoupleſſe extrêmement néceſſaire, comme l'éprouveront les Accoucheurs dans le manuel de l'inſtrument lorſqu'ils opéreront dans quelques-uns des cas que j'indique : car il ne s'agit pas, par exemple, d'extraire à quelque prix que ce ſoit la tête d'un enfant reſtée ſeule dans la Matrice, lorſqu'on la tient fermement engagée dans l'Inſtrument ; on doit avoir pour but en opérant de conſerver les parties de la Mere. Or ſi les Branches de l'Inſtrument ont trop de ſolidité, la main qui les tiendra, perdra cette fineſſe du tact qui lui fait appercevoir que la réſiſtance des Parties eſt grande, & l'Accoucheur ſeroit alors en danger de les mutiler

ſans s'en appercevoir, au lieu que quand les Branches fléchiſſent juſqu'à un certain degré, elles avertiſſent de la réſiſtance qu'elles trouvent, & donnent occaſion à la ſagacité du Chirurgien de les vaincre par des voyes douces. Il eſt donc bien important, comme on le voit, que la force de ces Branches ſoit bien meſurée, ce qui me fait conclure que de quelque maniere qu'on s'y prenne pour faire cet inſtrument, il ne faut pas perdre de vûe la perfection de ſes Branches, & cette perfection me paroît être à un éminent degré dans celui ſur lequel la deſcription eſt faite ; auſſi c'eſt par cette raiſon que je me ſuis beaucoup étendu ſur leur conſtruction méchanique.

Par toutes les conſéquences qui viennent d'être déduites, je préfere, comme l'on voit, les quatre Vis à tête plate & perdue à tout autre moyen de jonction.

A l'égard des deux Vis à tête ronde & ſaillante, on peut les perfectionner. C'eſt pourquoi je dois avertir que depuis que j'ai fait graver la Planche, la pratique m'a dicté que leur tête étoit trop courte, je l'avois déja preſſenti avant que d'en faire uſage, m'étant propoſé d'en faire conſtruire d'autres, ainſi je conſeille à ceux qui feront conſtruire un pareil Inſtrument, de donner à la tête de ces Vis une fois ou en-

viron plus de longueur qu'à celles qui ſont ici repréſentées, & qu'au lieu d'avoir la figure d'un oignon, elles ayent celle d'une olive *ſtriée* en ſpirale qui auroit ſon axe poſé perpendiculairement, c'eſt-à-dire, faiſant avec celui de l'Inſtrument un angle droit; cette derniere forme eſt celle que j'ai adoptée, parce qu'elle eſt infiniment meilleure qu'aucune autre. (*a*)

J'ai cru devoir m'étendre un peu ſur toutes ces remarques, les conſidérant comme très-eſſentielles, puiſqu'elles ſont toutes fondées ſur la partique de l'Inſtrument mis en uſage, tant ſur le cadavre que ſur le vivant.

A préſent que l'Inſtrument eſt connu, je vais parler de quelques-unes de ſes propriétés, après quoi je paſſerai à la maniere de s'en ſervir.

Avantages du nouveau Tire-tête.

1°. Cet Inſtrument peut être introduit fort aiſément à cauſe de ſon peu de volume & ſans aucun danger, parce qu'il n'eſt ni pointu ni tranchant.

2°. Il n'ajoute aucun volume à celui du

(*a*) Un autre changement que j'ai été obligé de faire pour perfectionner mon Inſtrument, eſt une addition de queue d'aronde ſous le bouton du petit reſſort, laquelle gliſſe dans une petite mortaiſe pratiquée ſur la virole. La raiſon de cette addition eſt de diriger ce reſſort de façon qu'on ne puiſſe que le baiſſer pour dégager les branches qu'il retient : une perſonne, d'ailleurs adroite, m'en ayant caſſé un, parce qu'il n'avoit point de direction uniquement déterminée.

corps qu'il a saisi, ce qui paroît paradoxe: mais si on fait attention au peu d'épaisseur de chaque Branche, à la pression des parties environnantes, & à la mollesse de celles que ces mêmes branches embrassent, on en sentira aisément la raison.

3°. Si la tête n'est pas d'un gros volume, elle n'en sera pas moins exactement saisie par l'Instrument, tant à cause de la flexibilité de ses Branches, qu'à cause de la résistance des parois de la Matrice, qui tendent continuellement à comprimer par leur propre ressort les corps qui y sont contenus. Les mêmes raisons subsistent lorsque le tout ensemble passe par le vagin & par la vulve.

4°. Il a encore l'avantage qu'étant d'une forme oblongue, il procure la dilatation nécessaire, & cela par des dégrés insensibles, par la raison que son diamétre change suivant la résistance des parties qu'il contient, & de celles qui l'environnent, ensorte que si les parties de la mere résistent au volume de la tête dans le moment de l'extraction, l'Instrument tend à affaisser celle-ci sur les côtés, par conséquent à lui donner une forme avantageuse pour être extraite plus aisément.

5°. Enfin cet Instrument paroît réunir une grande quantité des avantages qu'on se propose lorsqu'on met ceux qui sont

d'uſage en pratique, dans des circonſtances urgentes, eſſentiellement lorſque la tête d'un enfant a été ſéparée de ſon corps & que cette partie eſt reſtée dans la Matrice ; & il ne paroît pas avoir l'inconvénient d'aucuns d'eux.

Il ne ſuffiſoit pas d'avoir fait conſtruire un Inſtrument qui parût remplir le but que je m'étois propoſé, pour le mettre tout de ſuite en pratique ſur le vivant, il convenoit qu'avant cette tentative on le mît en expérience ſur le cadavre : Pour cet effet, M. *Louis* (*a*) dont on connoît le zéle pour le progrès de la Chirurgie, s'étant fait un plaiſir de me procurer dans ſon Hôpital les cadavres néceſſaires pour imiter du mieux qu'il me ſeroit poſſible les cas où cet Inſtrument peut convenir, je m'y ſuis tranſporté pluſieurs fois avec M. *Soumain*, & j'établis en leur préſence la méthode de faire cette opération, dont voici la deſcription. Eſſai du nouveau Tire-tête.

Suppoſons qu'il faille extraire la tête d'un enfant ſéparée de ſon corps & reſtée dans la Matrice.

Il faudra ſituer le corps de la malade preſque horiſontalement, la tête un peu élevée de même que le baſſin, qui doit être Méthode pour l'extraction de la tête ſéparée du corps & reſtée ſeule dans la Matrice.

(*a*) Maître ès Arts, ancien Chirurgien Major des Troupes du Roi & Aide-Major des Camps & Armées de S. M. Aſſocié à l'Académie Royale de Chirurgie, & Chirurgien de l'Hôpital Général de Paris à la Salpétriere.

placé au bord du lit, les cuiſſes & les jambes fléchies, les genoux écartés, les talons à une diſtance raiſonnable des feſſes, pour que la femme ſoit en force; la plante des pieds appuyée à quelques corps ſolides, comme les quenouilles du lit s'il eſt étroit, ou quelque choſe d'équivalent qu'on aura mis en leur place, pour que la femme puiſſe s'arcbouter aiſément contre; ou bien, & ce qui ſera encore mieux ſi on le peut, on placera deux aides ſur deux chaiſes, l'un à droite & l'autre à gauche, qui poſeront chacun de leur côté, l'une de leurs mains ſur le genou de la malade, pour la retenir, en l'écartant en dehors, & l'autre main ſur le pied qui ſera poſé ſur eux, pour l'empêcher de ſe déplacer; les autres aides, ſi on en a, empêcheront la malade de ſe retirer en arriere en la retenant par les épaules. Tout étant ainſi diſpoſé, l'Accoucheur chauffera un peu l'Inſtrument pour lui faire perdre ſa froideur métallique, qui pourroit inquiéter la malade, il frottera enſuite ſes Branches avec du beurre ou de l'huile pour qu'elles gliſſent plus aiſément; après quoi s'étant placé commodément, il enduira une de ſes mains de quelque corps gras, enſuite il introduira le doigt indicateur & celui du milieu de cette main par la partie inférieure du vagin, paſſant le dehors de ces mêmes doigts ſur la *fourchette*, & les

gliſſera s'il le peut, juſques dans l'orifice de la Matrice ; enſuite il prendra de l'autre main l'Inſtrument par ſon manche, les Branches fermées & ſituées inférieurement, & les introduira à la faveur des deux doigts dont nous venons de parler, (même de toute la main ſi cela eſt néceſſaire & poſſible,) dans la Matrice par deſſous ce corps étranger : l'Accoucheur introduira, dis-je, les Branches de cet Inſtrument dans une direction à peu près ſemblable à celle qu'on ſuit quand on ſonde les hommes par deſſus le ventre, enſuite en baiſſant le poignet, & en pouçant doucement elles entreront dans la Matrice par deſſous la tête de l'enfant : alors l'Accoucheur les fera paſſer de deſſous en deſſus, puis il dégagera circulairement, & par de petits mouvemens alternatifs & ſucceſſifs les deux Branches mobiles d'avec celle qui eſt fixe (& qui reſtera en haut) il les abaiſſera enſuite, & cela en appuyant avec les pouces de chaque côté, ſur les éminences olivaires des Vis motrices, qui ſe trouveront alors placées en deſſus & un peu latéralement. Par ce moyen, ces deux Branches s'avanceront chacune de leur côté, c'eſt-à-dire, à droite & à gauche de la tête & l'embraſſeront en décrivant latéralement des lignes courbes. Voyez la Figure 2, de la Planche.

J'ai dit, qu'il falloit dégager les Branches mobiles peu à peu par de petits mouvemens alternatifs & ſucceſſifs, & il n'y faut pas manquer, parce qu'il ſe fait dans ce moment de petites rides dans les parties latérales de la vulve qui feroient un léger obſtacle à leur développement, & quelque peu de douleur à la malade, ce qu'on évitera ſi on prend cette précaution: Pourſuivons l'opération.

Sitôt qu'on aura mis les Branches de l'Inſtrument dans leur repos, où elles ſeront retenues par le reſſort Figure 6, on n'aura plus qu'à extraire la tête en tirant tout doucement à ſoi, & en donnant de petits mouvemens de poignet, combinés ſuivant la direction & la réſiſtance des parties ; je dis ſuivant la direction des parties, c'eſt une remarque très-eſſentielle dans le manuel de cette opération, car le chemin que doit parcourir cette tête en ſortant, eſt une portion de cercle compoſée de la courbure de l'os *Sacrum*, de celle du *Coccix*, & enfin de toutes les parties charnues ou membraneuſes, qui joignent cette derniere avec la *Commiſſure* inférieure des grandes lévres nommée fourchette. Or ſi on compare tout ce chemin à celui qu'il y a à faire ſous les os *pubis*, il ſera aiſé de s'appercevoir que la tête renfermée dans les Branches de l'Inſtrument aura beau-

coup plus de chemin à parcourir par en bas que par en haut, ainſi lorſqu'on voudra ſaiſir la tête, il faudra avoir les mains baiſſées ſuivant la direction du corps de la femme, & les relever peu à peu à proportion que la tête avancera, enſorte que lorſqu'elle ſortira, les mains auront parcouru environ un quart de cercle, dont l'angle des os *pubis* ſeroit comme le centre; ſi on manquoit à cette précaution, on riſqueroit de déchirer la fourchette, & alors on pourroit imputer cet accident à l'Inſtrument, quoiqu'il ne puiſſe y avoir aucune part, pendant que ce ſeroit la faute de celui qui opéreroit ſans connoître ſuffiſamment la ſtructure des parties & le méchaniſme des accouchemens, ou du moins qui n'y ſeroit pas alors toute l'attention que ces choſes méritent. Je ne nie pas que le volume de la tête ne puiſſe entrer pour quelque choſe dans cet accident, quand il arrive dans quelque circonſtance que ce ſoit; au contraire je ſuis perſuadé que ſon exceſſive groſſeur y contribue beaucoup, & c'eſt alors une raiſon de plus pour tenir la route que j'ai indiquée par ma méthode; en un mot rien n'en doit écarter qu'une conformation contre nature, auquel cas la ſagacité du Chirurgien pourvoira, n'étant pas poſſible de deviner le lieu, l'étendue ni le dégré de ces difformités.

On vient de voir tous les avantages que cet Inſtrument doit avoir pour tirer la tête d'un enfant ſéparée du corps & reſtée dans la Matrice; mais comme ce cas qui eſt rare, n'arrive pas ſans que la tête n'ait été retenue premierement à l'entrée de cet organe, ſoit par ſon volume conſidérable, ſoit par l'étroiteſſe du baſſin, ou bien enfin par la pourriture de l'enfant mort depuis long-tems; il ſeroit ſans contredit fort avantageux, que l'Inſtrument pût ſatisfaire à ce cas périlleux, où il en coûte au moins abſolument la vie à l'enfant, qui ne l'auroit pas perdue avant que le corps s'en ſépare: Je n'y vois rien d'impoſſible, & c'eſt ce que je vais diſcuter dans la partie qui ſuit.

SECONDE PARTIE.

De l'Accouchement où la tête de l'Enfant ſe trouve arrêtée au paſſage, ſon corps étant tout-à-fait ſorti de la Matrice, mais reſté encore en partie dans le Vagin; & de la maniere de terminer cet Accouchement.

Accouchement par les pieds.

TOUS les Auteurs, tant anciens que modernes, ont reconnu de tout tems que la ſituation la plus naturelle d'un enfant pour ſortir de la Matrice, étoit celle où il préſentoit la tête la premiere; c'eſt en effet la tête qui ordinairement fraye la route au corps, en forçant l'obſtacle que forme l'orifice de la Matrice, qui eſt la partie la plus étroite de cet organe; mais très-rarement la plus difficile à vaincre à cauſe de ſon extenſibilité. Les modernes ont ajouté à cette ſituation naturelle, celle où l'enfant ſe préſente par les pieds.

Lorſqu'on reconnoît par le toucher que l'enfant préſente une autre partie que la tête, ou les pieds, ou bien qu'il s'en préſente d'autres avec celles-ci, il n'eſt pas placé naturellement, & l'accouchement devient plus ou moins difficile à terminer, ſelon le plus ou le moins de peine qu'il y

a à chercher les pieds de l'enfant ; car c'eſt par ces parties que tous les bons Praticiens ſont convenus qu'il en falloit alors procurer la ſortie. Cet accouchement eſt quelquefois ſi facile, & ſe termine ſi promptement, qu'on pourroit dans ces circonſtances (& c'eſt lorſque les pieds ſe préſentent les premiers, ou qu'on n'a pas eu de difficulté à les trouver,) le regarder comme très-avantageux ; la mécanique approuve cette idée ; car, lorſque l'enfant ſortira par les pieds, toutes choſes d'ailleurs égales, il paſſera comme un coin en élargiſſant peu à peu l'orifice de la Matrice ; (en ſuppoſant que ce ſoit cette partie qui faſſe l'obſtacle, ce qui arrive rarement ;) les parties étroites de ce coin, qui ſont les jambes & les cuiſſes, préparent la ſortie du baſſin, de la poitrine, & de la tête : cet avantage ne ſe trouve pas dans l'accouchement où la tête ſe préſente la premiere, parce qu'elle eſt ordinairement d'un diamétre plus conſidérable que tout le reſte du corps, & ſon embarras au paſſage fait ſouvent tout le retard de l'accouchement ; lorſqu'elle eſt dégagée, le corps la ſuit ordinairement bien-tôt avec facilité ; mais il faut qu'elle ſurmonte cet obſtacle, ce qui eſt quelquefois très-difficile.

L'accouchement

Malgré la facilité que ſemble préſenter le premier cas, il eſt bon de ſe ſouvenir,

que quoique le corps ſoit tout-à-fait ſorti, quelques-unes des cauſes rapportées dans la premiere partie de cet ouvrage peuvent donner lieu à de grandes difficultés pour la ſortie de la tête, qui ne ſe détache jamais du corps pour reſter dans la Matrice, que dans l'accouchement où les pieds de l'enfant ſortent les premiers.

par les pieds peut donner lieu à la ſéparation de la tête.

Or, comme il eſt fort à déſirer que malgré le moyen que je viens d'indiquer pour remédier à cet accident, il n'arrivât jamais, je vais parler de ceux que l'on peut mettre en uſage pour l'éviter, en m'étayant de ce que les meilleurs Auteurs ont dit ſur ce cas. Mauriceau, s'eſt entre autres expliqué ſur ce ſujet dans le chapitre qui traite de l'accouchement par les pieds.....

Moyens que propoſent les Auteurs pour éviter ces accident.

» Il faut (dit-il) prendre garde que l'enfant » ait le ventre & la face directement en » deſſous, pour éviter que l'ayant en deſ- » ſus, ſa tête ne vînt à être arrêtée vers le » menton par l'os *Pubis*: c'eſt pourquoi, » s'il n'étoit ainſi tourné, il faudroit le » mettre en cette poſture; ce qu'on fera » facilement, ſi dès lors qu'on commence » à tirer l'enfant par les pieds, on les in- » cline en les tournant peu à peu, à pro- » portion qu'on en fait l'extraction, juſ- » qu'à ce que ſes talons regardent direc- » tement le ventre de la femme; & s'ils » n'étoient pas tout-à-fait dans cette ſi-

» tuation, quand on a tiré l'enfant jusques
» au haut des cuisses, il faut devant que
» de le tirer plus avant, que le Chirur-
» gien glisse une de ses mains applatie
» jusques vers le *Pubis* de l'enfant, & que
» de son autre main il en tienne les deux
» pieds, pour lui tourner en même tems
« le corps du côté où il est plus disposé
» à recevoir une bonne situation, jusques
» à ce qu'il soit comme il est requis, c'est-
» à-dire la poitrine & la face en dessous:
» & l'ayant ainsi amené jusques vers le
» haut des épaules, il faut bien prendre
» le tems (commandant à la femme de
» s'efforcer dans cet instant) pour faire
» ensorte qu'en le tirant, sa tête puisse
» prendre leur place dans le même mo-
» ment, & qu'ainsi faisant, elle ne soit
» pas arrêtée au passage.

Jusqu'ici ces préceptes ont été généralement reçus de tous les Accoucheurs. (*a*)
» Quelques Auteurs recommandent (con-
» tinue Mauriceau) pour empêcher cet
» inconvénient, de n'abaisser seulement
» qu'un des bras de l'enfant, & de laisser
» l'autre relevé; afin que servant d'éclisse
» à son col, la Matrice ne puisse se refer-

(*a*) Pour rendre cette méthode plus parfaite, on ne doit point tenter de tourner le ventre de l'Enfant en dessous que lorsque son derrierre commencera à passer; d'ailleurs c'est sur l'Epine qu'on doit agir & non sur les extrémités inférieures.

mer

» mer devant que la tête de l'enfant ſoit
» entierement paſſée: Mais ſi le Chirur-
» gien ſçait bien prendre ſon tems ſans
» perdre l'occaſion, il n'aura pas beſoin
» de cette précaution pour éviter cet ac-
» cident, qui arriveroit bien plutôt, s'il
» laiſſoit un bras de l'enfant en haut ; car
» outre qu'il occuperoit par ſa groſſeur
» une partie du paſſage qui n'eſt pas déja
» trop large c'eſt, que; faiſant pancher
» la tête d'un côté plus que de l'autre, il
» feroit cauſe qu'elle ne manqueroit pas
» d'être encore bien plutôt arrêtée par
» celui où le col de l'enfant ne ſeroit pas
» ainſi écliſſé. Lorſque j'ai quelquefois
» voulu eſſayer, en tirant des enfans par
» les pieds, à laiſſer de cette façon un bras
» élevé, j'ai toujours été obligé de les ab-
» baiſſer tous deux, après quoi j'ai bien
» plus facilement achevé mon opération.

Les avis ſont partagés ſur ce ſentiment; cependant le plus ſuivi eſt de dégager les deux bras pour peu qu'on ſente quelque réſiſtance ; en effet ils ne font qu'augmenter le volume, ou, ce qui revient au même, diminuer, ou rendre le paſſage plus étroit.

» Il y a néanmoins des enfans qui ont
» la tête ſi groſſe, (pourſuit Mauriceau)
» qu'elle demeure arrêtée au paſſage, après
» que le corps eſt tout-à-fait dehors, non-

» obſtant toutes les précautions qu'on puiſ-
» ſe y apporter pour l'éviter : en ce cas, il
» ne faut pas s'amuſer à tirer ſeulement
» l'enfant par les épaules ; car quelquefois
» on feroit plutôt quitter & ſéparer le col,
» que de l'avoir ainſi ; mais *pendant* que
» quelqu'autre perſonne tirera par les deux
» pieds, ou au-deſſus des genoux, le Chi-
» rurgien dégagera peu à peu la tête d'en-
» tre les os du paſſage, ce qu'il fera en
» gliſſant doucement un ou deux doigts
» de ſa main gauche dans la bouche de
» l'enfant, pour en dégager premiére-
» ment le menton, & de ſa main droite
» il embraſſera le derriere du col de l'en-
» fant, au deſſus de ſes épaules, pour le
» tirer enſuite avec l'aide d'un des doigts
» de ſa main gauche, mis dans la bouche
» de l'enfant, comme je viens de dire,
» pour en dégager le menton ; car c'eſt
» cette partie qui contribue davantage à
» retenir la tête au paſſage, duquel on ne
» la peut tirer devant que le menton en
» ſoit entierement dégagé ; obſervant auſſi
» de le faire le plus promptement qu'il ſe-
» ra poſſible, de peur que l'enfant ne ſoit
» ſuffoqué, comme il arriveroit indubita-
» blement, s'il demeuroit ainſi pris & ar-
» rêté ; parce que le cordon de l'ombilic,
» qui eſt au dehors, étant refroidi & for-
» tement comprimé par le corps, ou par

» la tête de l'enfant, qui reſte trop long-
» tems dans le paſſage, l'enfant ne peut
» plus pour lors être vivifié par le moyen
» du ſang de la mere, dont le mouvement
» eſt arrêté dans ce cordon, tant par ſon
» refroidiſſement, qui l'y fait cailler, que
» par ſa compreſſion qui l'empêche de cir-
» culer, au défaut de quoi l'enfant devroit
» reſpirer; ce qu'il ne peut pas faire de-
» vant qu'il ait la tête tout-à-fait hors de
» la Matrice. C'eſt pourquoi, lorſqu'on
» aura une fois commencé de tirer l'en-
» fant, il faut tâcher de le faire ſortir en-
» tierement le plutôt qu'on le pourra.

Mauriceau reconnoît ici, qu'il y a des enfans qui ont la tête ſi groſſe, qu'elle demeure arrêtée au paſſage, après que le corps eſt tout-à-fait dehors, nonobſtant toutes les précautions qu'on puiſſe prendre pour l'éviter.

Voilà un des cas où mon Inſtrument peut être d'un grand ſecours: mais avant que de le mettre en pratique, il eſt néceſſaire de reconnoître ſi la face eſt en deſſous ou en deſſus; car ſi le menton étoit arrêté par les os *Pubis*, il faudroit faire tout ce que Mauriceau conſeille, & ce que j'y ajouterai pour dégager le menton de l'enfant, lui tournant la face en deſſous ou latéralement, & enfin l'extraire ſans délai, ſans quoi l'enfant perdra la vie par la com-

preſſion du cordon, comme l'a très-bien remarqué cet Auteur; & les conſéquences qu'il en tire ſont fort juſtes.

» Mauriceau fait encore obſerver, que » lorſque l'enfant eſt vivant, il n'eſt pas » ordinairement difficile de donner à ſa » tête cette ſituation en deſſous, ſi elle » ne l'avoit pas auparavant, laquelle nous » avons dit être très-néceſſaire pour faci- » liter l'extraction, à cauſe que toutes » les parties du corps de l'enfant qui eſt » vivant, ayant de l'appui & de la ferme- » té, ſa tête ſuit ordinairement le corps, » & ſe tourne de ſon même côté; ce qui » n'arrive pas de la ſorte à la tête de l'en- » fant mort, parce que ſon col étant de- » venu mollaſſe & ſans fermeté, ne con- » tribue pas à faire tourner la tête dans » une bonne ſituation, quoique le corps » de l'enfant y ait été mis par le Chirur- » gien, & qu'il ait obſervé, pour ce faire, » tout ce que j'ai dit ci-deſſus; auquel » cas le corps de l'enfant mort étant en- » tiérement ſorti, ſa tête vient à être ar- » rêtée au paſſage, à cauſe qu'elle n'a pas » la face ſituée directement en deſſous » comme le ventre. Pour lors, il ne faut » pas s'amuſer à tirer le corps de l'enfant, » devant que d'avoir pareillement réduit » la tête en figure droite, la faiſant ainſi » regarder en deſſous; ce que le Chirur-

» gien fera, en gliſſant ſa main applatie
» ſur la face de l'enfant, pour en couvrir
» les inégalités, & pour aider par ce
» moyen en l'embraſſant, à la faire tour-
» ner plus facilement, & à lui donner
» une ſituation commode, lui mettant
» auſſi quelques doigts dans la bouche,
» afin de dégager le menton hors du paſ-
» ſage, comme j'ai dit, obſervant cepen-
» dant de tourner avec ſon autre main le
» corps de l'enfant, ou de le faire tourner
» par une autre perſonne, pour lui faire
» ſuivre en même-tems le mouvement
» qu'il donne à la tête; ce qu'il ne doit
» pas auſſi obmettre, quand il arrive que
» la tête d'un enfant vivant eſt arrêtée
» de la ſorte au paſſage, à cauſe de ſa
» mauvaiſe ſituation: car s'il vouloit faire
» tourner la tête ſans le corps, ou le corps
» ſans la tête, il lui torderoit le col, &
» le feroit mourir dans l'opération, s'il
» ne prenoit bien garde à cette circonſ-
» tance.

Les remarques que fait ici Mauriceau ſont très-juſtes: il eſt bien ſûr, qu'il eſt plus difficile de mettre dans ce cas la face en deſſous à un enfant mort, qu'à celui qui eſt en vie; mais auſſi d'un autre côté, un enfant en vie demande des ménage-mens, que n'exige pas un enfant mort. Il ne ſera pas impoſſible de s'aſſurer de cet

état en touchant le cordon, dont la portion qui tient à ſon ventre eſt alors hors de la Matrice; il eſt même très-néceſſaire de prendre cette précaution pour ondoyer l'Enfant en cas de vie, & enſuite travailler promptement à la lui ſauver s'il ſe peut; mais je ne ſuis pas de l'avis de Mauriceau, qui conſeille de confier le corps de l'Enfant à un aide, pour le tourner à meſure que l'Accoucheur lui tournera la face en deſſous.

Inconvéniens de quelques-uns de ces moyens.

Cette méthode me paroît pleine d'inconvéniens; car il eſt très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, que deux perſonnes, quelques habiles qu'elles puiſſent être toutes les deux, s'entendent auſſi parfaitement qu'une ſeule, pour pluſieurs raiſons:

Premierement, on eſt très-ſouvent privé en pareil cas d'un ſecond ſoi-même, ſi on veut bien me paſſer cette expreſſion.

Secondement, il faut pour lors ſe ſervir de quelques perſonnes, qui, quoique très-intelligentes & adroites pour toute autre choſe, pourroient bien ne l'être pas pour ceci: car, la compaſſion, la crainte de malfaire, les cris de la malade, & quantité d'autres choſes effrayantes, ſont capables de mettre leur intelligence en déſordre.

Troiſiémement, enfin je ſuppoſe que

l'aide ait toute la tranquillité d'ame poſſible, & toute l'adreſſe imaginable, il faudra qu'il écoute attentivement ce que lui dira l'Accoucheur, pour tourner à droite ou à gauche le corps qu'on lui aura confié. Ne peut-il pas arriver dans cet inſtant quantité d'équivoques capables de faire périr l'Enfant en lui tordant le col ? Je ſuppoſe, par exemple, que le moment ſoit arrivé que l'Accoucheur eſtime que le corps doive être tourné à gauche ou à droite; qu'eſt-ce que l'aide doit entendre, lorſque cela lui ſera dit? Sera-ce la droite ou la gauche de la Mere, celle de l'Enfant, ou bien la ſienne? On me répondra peut-être que l'Accoucheur prendra ſans doute la précaution, avant que de ſe mettre à opérer, d'avertir l'aide que lorſqu'il lui dira de tourner le corps de l'Enfant à droite ou à gauche, il faudra qu'il entende que ce ſera la droite ou la gauche de la Mere, ou la ſienne (à lui aide) ſeulement; car alors la Mere & l'Enfant ſont dans la même poſition. Je tombe d'accord que l'Accoucheur pourra prendre cette précaution, même qu'il n'y manquera pas: mais c'eſt d'abord autant de tems perdu, & les inſtans ſont précieux en pareilles circonſtances.

Mais, voici un cas où toutes ces précautions ſeront non-ſeulement inſuffiſan-

tes, mais même inutiles : ſuppoſons que l'Accoucheur ſoit parvenu à introduire ſa main dans la Matrice, (ce qui n'eſt pas toujours poſſible,) elle n'y ſera pas à ſon aiſe; loin de là, elle y ſera très-gênée, ce qui lui fera perdre une partie de ſa puiſſance & toute ſon agilité; elle aura donc beaucoup de peine à ſaiſir & à tenir ſaiſie la tête, ou quelques-unes de ſes parties, pour lui faire faire un demi-tour, ſoit à droite ou à gauche; enfin ſi dans le moment que l'Accoucheur croit tenir cette tête ſuffiſamment pour en venir à bout, il dit à ſon aide de tourner le corps de l'Enfant de ce côté-là, & que dans l'inſtant que l'aide le fait, la priſe manque à la main de l'Accoucheur, comme cela peut arriver, avant que de réuſſir en pareilles circonſtances, l'Enfant ne ſeroit-il pas en très-grand danger de perdre la vie? Sans doute : cette méthode n'eſt donc pas exempte de grands inconvéniens. Pour les éviter, voici quel eſt mon avis.

Je conſens que l'Accoucheur faſſe tenir le corps de l'Enfant par un aide le plus entendu que faire ſe pourra, mais qu'il lui défende bien expreſſément de lui donner aucun mouvement, ce qui n'eſt pas ſuſceptible d'équivoque; il lui recommandera ſeulement de ſoutenir le corps un peu élevé.

Quand l'Accoucheur aura introduit ſa main juſques à la tête de l'Enfant par deſſous ſon corps, il ſaiſira alors lui-même ce corps avec ſon autre main, au moyen d'un chauffoir, pour faire faire au tout enſemble le demi-tour néceſſaire pour mettre la face de l'Enfant en deſſous ou latéralement en même-tems que le ventre; ce tout étant conduit par une ſeule intelligence, ne fera préciſément que les mouvemens néceſſaires.

Remarques ſur la méthode de tourner le corps de l'Enfant ſorti, la tête reſtée dans la Matrice.

Mais il y a deux choſes auſquelles il ſemble qu'aucun Auteur n'ait fait attention; la premiere, qu'il ne ſuffit pas d'avoir ſaiſi la tête pour la faire tourner aiſément à l'aide du corps, à qui on fait ſuivre le même mouvement, mais qu'il faut encore repouſſer en partie ce dernier, pour ainſi dire, dans la Matrice, afin d'éloigner le menton de l'Enfant des os *pubis* de la Mere; & la deuxiéme, de prendre l'intervalle des deux douleurs, quand il y en a, (pour faire ce coup de main:) moment où toutes les parties ſont en relâche.

Il eſt étonnant que les Auteurs n'ayent pas fait la premiere de ces remarques; car il ne ſemble pas poſſible qu'ils n'ayent pas ſenti la néceſſité de ce mouvement: on le feroit volontiers machinalement, de même que de mettre la face latéralement de préférence à la placer en deſſous, ſitôt qu'on

a dégagé le menton de l'Enfant de deſſus le *pubis* de la Mere, car la tête ne peut pas manquer de ſortir très-aiſément alors, & même plus facilement que ſi la face étoit exactement en deſſous, non-ſeulement parce qu'alors c'eſt le petit diamétre de la tête de l'Enfant qui devient commun avec celui du baſſin, mais la partie latérale de chaque os des îles préſente une échancrure propre à laiſſer paſſer le menton, au lieu que la ſaillie de l'os *Sacrum* eſt en danger d'y faire obſtacle; d'ailleurs c'eſt le grand diamétre de la tête de l'Enfant, qui ſe place dans le petit du baſſin de la Mere.

A l'égard de la ſeconde remarque, quoi qu'il y ait quelques Auteurs qui en ayent fait uſage dans quelqu'autre cas, je n'en ai pas trouvé un ſeul qui en ait parlé dans celui-ci.

Difficulté de terminer l'Accouchement par les pieds.

Quoiqu'on ait fait en apparence tout ce qui a été dit page 47 & 48, & qu'on croye avoir réuſſi à tourner la face de l'Enfant en deſſous ou latéralement, on n'eſt pas toujours aſſez heureux pour terminer l'accouchement: il arrive alors quelquefois qu'on ne peut faire ſortir la tête de l'Enfant hors de la Matrice: on en voit deux exemples dans le Traité des Accouchemens de M. *de la Motte*; cet Auteur y décrit de bonne foi les fautes dans leſquelles

il eſt tombé, pour éviter que ce malheur n'arrive à d'autres.

Accidens qui ſont la ſuite de cette difficulté.

Je ne crois pas hors de place de les rapporter ici par extrait, avec la même intention; je dirai enſuite mon ſentiment pour terminer heureuſement ces ſortes d'accouchemens, & finirai cette partie par quelques remarques ſur ce que propoſe M. Ménard en pareil cas.

M. *de la Motte* dans ſa 253. Obſervation, rapporte que dans un cas où il fut obligé de retourner un Enfant, à deſſein de terminer plus heureuſement l'accouchement, il le retourna fort aiſément, que l'ayant amené dehors juſques aux cuiſſes, & l'ayant ondoyé, parce qu'il étoit ſûr qu'il étoit en vie, il fit faire un demi-tour à ſon corps, pour lui mettre en deſſous la face qu'il avoit en deſſus, & qu'enſuite il continua de tirer l'Enfant juſques aux épaules & juſques au col: » Après que je lui » eus dégagé les bras (dit cet Auteur,) je » donnai quelques légeres ſecouſſes, & je » le tirai même aſſez fortement & à plu- » ſieurs repriſes pour finir cet accouche- » ment, dont les commencemens avoient » ſi bien réuſſi; mais ce fut inutilement, » ce qui m'obligea, ſuivant ma méthode » ordinaire, à lui mettre mon doigt dans » la bouche: j'y fus trompé, en ce qu'au » lieu de la bouche je trouvai la nuque,

» & que le col n'ayant pas ſuivi le mou-
» vement du corps, il s'étoit tors; enſorte
» que la face étoit demeurée en haut, &
» le menton par conſéquent s'étant accro-
» ché aux os *pubis*, étoit l'obſtacle qu'il
» falloit vaincre pour finir l'accouche-
» ment.

Il y a grande apparence que lorſque M. *de la Motte* tourna le corps de l'Enfant, il le tiroit à lui & que la femme étoit dans une douleur; car on ſçait qu'alors la Matrice ſe contracte en tout ſens ſur le corps qu'elle contient: elle ſerroit donc exactement la tête de l'Enfant, ce qui la devoit rendre comme immobile pendant qu'il faiſoit tourner le corps; ces deux choſes enſemble ont concouru à tordre le col de l'Enfant, conſéquemment à lui faire perdre la vie.

Cet accident a dû bien mortifier un auſſi habile homme que M. *de la Motte*; & pour comble d'infortune, il donna ce petit corps à tenir au mari de la malade, pendant qu'il repouſſoit le derriere de la tête d'une main, & que de l'autre il dégageoit le menton, tâchant de retourner la téte autant qu'il lui étoit poſſible. Il dit en même tems au mari de tirer doucement,
» mais il tira avec tant de violence dans
» l'eſpérance de ſoulager ſa femme, qu'il
» alla tomber à ſix pas loin du lit avec le

» corps de l'Enfant, dont la tête étoit
» reſtée dans la Matrice.

On voit ici d'une part, que M. *de la Motte* n'avoit pas dégagé le menton, comme il le croyoit, lorſque le mari de la malade tira le corps de ſon Enfant ; & d'autre part le danger qu'il y a de ſe ſervir d'aide en ſemblable circonſtance ; M. *de la Motte* a bien ſenti lui-même par cet exemple, la conſéquence de ce dernier article ; car il dit dans ſes Réflexions, qu'il ſe promit bien de n'accepter jamais un pareil ſecours. Cependant nous allons voir dans l'Obſervation ſuivante, qu'il a eu aſſez de malheur pour que cela lui ſoit arrivé encore une fois ; il eſt vrai que ce fut, parce qu'il crut pouvoir ſe ſervir d'une Sage-femme pour aide. Voici le fait.

Cet Auteur dit qu'il fut appellé l'année ſuivante pour ſecourir une pauvre femme, qui étoit en travail depuis deux jours, » que
» cette femme étoit fort petite, & de l'â-
» ge d'environ quarante-cinq ans, dont
» le bras d'un Enfant fort petit ſortoit du
» jour précédent ; Je coulai (dit-il) ma
» main le long de ce petit bras, pour aller
» chercher les pieds, que je trouvai en
» peu de tems, & après les avoir joints, je
» les attirai au dehors du Vagin ; le corps
» ſuivit juſques au col, la malade étant ſur
» le bord du lit, qui étoit fort haut, où il

» n'étoit pas resté assez de place pour met-
» tre l'Enfant à mesure qu'il sortoit ; je fus
» obligé de le donner à tenir à la Sage-
» femme, pendant que j'allai avec douceur
» dégager la tête arrêtée au passage, à cau-
» se de son étroitesse. Vû la petite taille,
» l'âge avancé de la malade, le long-tems
» que les eaux étoient écoulées, pendant
» lequel la Matrice irritée par la longueur
» du travail, la présence de ce bras au pas-
» sage, y avoit causé de l'inflammation,
» & par conséquent de la dureté, joint au
» tems qu'il y avoit que cet Enfant étoit
» mort, & qu'il étoit fort petit, étoient
» plus de raisons qu'il n'en falloit pour mé-
» nager cet Enfant afin de l'avoir entier ;
» ce qui me porta (dit cet Auteur) à in-
» troduire ma main applatie vers la four-
» chette, & à lui mettre le doigt du milieu
» dans la bouche, & avec mon autre main
» au dessus du col. Mes mesures ainsi pri-
» ses, je dis à la Sage-femme de tirer dou-
» cement, pendant que je dégagerois les
» parties, crainte d'accident : mais elle ne
» manqua pas de donner avec aussi peu de
» sens que d'esprit une secousse à peu près
» pareille à celle du mari de l'autre femme;
» ce qui força le corps de l'Enfant de sortir,
» & de se séparer de la tête qui resta dans
» la Matrice.

Qu'il me soit permis de dire mon senti-

ment ſur cette méthode ; car il me ſemble que les précautions que M. *de la Motte* prit pour éviter de ſéparer la tête du corps de cet Enfant, ont été la cauſe que cela eſt arrivé. En effet, puiſqu'il accuſe que le paſſage étoit étroit, ne ſuffiſoit-il pas d'avoir introduit une de ſes mains par en bas pour mettre un doigt ou deux dans la bouche de l'Enfant, comme il dit avoir fait, ſans aller pouſſer ſon autre main au deſſus du col? Il eſt bien vrai que par cette méthode, on peut repouſſer en partie la tête de l'Enfant dans la Matrice, mais auſſi dans le cas dont il s'agit ici, ces deux mains, quoique portées à plat, & l'une après l'autre à l'entrée de cet organe, ont dû ajouter à la tête un volume d'autant plus conſidérable, que le paſſage étoit plus étroit; & c'eſt ce qui eſt poſitivement arrivé ici, puiſque M. *de la Motte* dit, *que la tête étoit arrêtée au paſſage à cauſe de ſon étroiteſſe, & que ce paſſage étoit dur & enflammé;* or dans ce moment, il fait tirer le corps d'un Enfant mort qui a la tête enclavée & retenue comme par un étau; qu'en devoit-il arriver? D'ailleurs, ſuivant ſon expoſé, quel déſordre le volume de deux mains enſemble ajouté à celui du corps d'un Enfant, quelque petit qu'il puiſſe être, ne devoit-il pas occaſionner dans toutes ſes parties déja enflammées &

engorgées jusques à la dureté?

On peut dire à cela, que si M. *de la Motte* étoit un Auteur ancien, on pourroit croire qu'il entend par l'orifice de la Matrice celui du Vagin; encore les anciens Auteurs distinguoient-ils quelquefois l'orifice de la Matrice du Vagin, par le mot d'interne qu'ils donnoient à celui-là; mais outre que M. *de la Motte* est reconnu pour un bon Anatomiste & grand Praticien, il sçavoit parfaitement distinguer cet orifice; ainsi c'est sûrement de l'orifice propre de la Matrice qu'il parle, & non de celui du Vagin: cela prouve seulement, que les plus grands hommes peuvent faire des fautes; mais aussi ils en font peu: & quand ils ont eu ce malheur, ils sçavent les mettre à profit dans d'autres occasions semblables.

Pour retirer quelque fruit de cette Observation, nous dirons donc, que si M. *de la Motte* n'eût mis qu'une main dans l'orifice de la Matrice, pour saisir la mâchoire inférieure de l'Enfant, & qu'il se fut aidé lui-même de l'autre main, comme nous l'avons déja dit, il auroit vraisemblablement pû en venir à bout plus aisément & sans danger.

Cet Auteur dit dans ses Réflexions, page 451. avoir sauvé un grand nombre d'Enfans en pareil cas, en se comportant

à

à peu près comme nous venons de l'insinuer, (c'est-à-dire, en ne se faisant aider par personne.) Or quand il faisoit tout lui-même, il ne mettoit pas sans doute ses deux mains dans la Matrice, ou du moins les doigts de toutes les deux ensemble; & pour lors il réussissoit; aussi, dit-il, page 453. » voilà deux accidens des plus fâ-» cheux qui me soient arrivés pour m'être » voulu faire soulager dans mes opérations, » qui m'ont fait prendre une ferme résolu-» tion de ne me plus exposer à retomber » dans la même disgrace.

Mon dessein n'a pas été en rapportant ces deux Observations, d'insinuer au Lecteur d'avoir du mépris pour leur Auteur; loin de-là, nous lui sommes redevables des Réfléxions ausquelles ces Observations ont donné occasion, & nous pouvons dire, que si c'est le propre des grands hommes d'avouer leurs fautes, pour que les autres en profitent, que ne devons-nous pas à celui qui les transmet de son propre mouvement à la postérité? On peut ajouter à sa gloire, qu'il est bien un digne modéle à suivre, & que si chaque Auteur en faisoit autant, les Arts enrichiroient davantage les Sciences; car pour pratiquer le bien & éviter le mal, il faut connoître parfaitement l'un & ne pas ignorer l'autre.

Quoique l'eſpéce d'accouchement laborieux, qui fait le ſujet de cette partie, ne ſoit pas des plus communes, elle n'eſt cependant pas ſi rare, que celle où la tête eſt reſtée ſeule dans la Matrice, puiſque ces dernieres ont paſſé par des dégrés ſemblables, ſans qu'elles y ſoient toutes arrivées ; mais pour cela ces accouchemens n'en ſont gueres moins pénibles & périlleux, tant pour la Mere que pour l'Enfant, & même, ſi j'oſe le dire, pour la réputation de celui qui opére.

Plus un Accoucheur a de renommée ; & plus il eſt expoſé à ſe trouver dans ces cas épineux, parce qu'il eſt ſouvent appellé pour réparer les déſordres que l'impéritie n'occaſionne que trop ſouvent.

Moyens qu'il faut mettre en uſage pour terminer l'accouchement.

Suppoſons donc, que par quelque cauſe que ce puiſſe être, un Accoucheur ſoit appellé pour ſecourir une femme qui auroit le corps de ſon Enfant hors de la Matrice, tandis que la tête y ſeroit retenue, ne pouvant ſuivre le corps ſans qu'on ait pû juſques à ce moment terminer d'aucune façon l'accouchement :

L'Accoucheur doit commencer par ondoyer l'Enfant, en cas qu'il ne l'ait pas été & qu'il ſoit encore en vie, car il riſque beaucoup de la perdre ; enſuite il doit ſituer la malade & les aides commodément & promptement ; après quoi il faudra, com-

me je l'ai dit plus haut, qu'il porte une de ſes mains bien lubrifiée par la partie baſſe du Vagin, pour reconnoître en quelle ſituation eſt le viſage de l'Enfant. S'il le trouve en deſſus, ce qui eſt le plus ordinaire en pareil cas, il ſaiſira alors avec ſon autre main, le corps de l'Enfant qu'il aura auparavant couvert d'un linge ſec, pour empêcher que la main ne gliſſe deſſus; il le refoulera, pour ainſi dire, dans le Vagin, afin d'aider le menton de l'Enfant à ſe débaraſſer de deſſus les os *pubis* de la Mere; & lorſqu'avec la main qui eſt dans la Matrice, il ſentira que cette partie ſera libre, il donnera au corps de l'Enfant un demi-tour du côté où il eſtimera que la tête aura plus de facilité à tourner; & lorſqu'il ſera parvenu à lui mettre la face en deſſous, ou latéralement, ayant un doigt ou deux dans ſa bouche; & tenant toujours le corps de l'autre main, il pourra faire des tentatives pour terminer cet accouchement tout de ſuite.

Méthode avantageuſe de le terminer avec le nouveau tire-tête.

Mais, ſi par quelque cauſe que ce puiſſe être, il n'en pouvoit venir à bout, il ne faudroit pas qu'il s'obſtinât à tirer, ni qu'il s'aviſât de ſe faire aider pour cette fin, de crainte qu'il n'arrivât pis. Je ſuis d'avis que dans ce moment l'Accoucheur donne à tenir ſeulement le corps de l'Enfant à quelqu'un, en lui recommandant de ne faire

abſolument aucun mouvement, mais de le ſoutenir un peu élevé ; enſuite le Chirurgien prendra mon Inſtrument de la maniere que je l'ai déja décrit, après avoir pris les précautions indiquées dans la premiere partie de cet ouvrage, & l'introduira de même qu'il y eſt dit, juſques dans la Matrice ; il placera l'extrémité des Branches au-delà de la tête de l'Enfant, enſuite il retirera la main qui lui ſervoit de conducteur, & après l'avoir eſſuyée, il développera peu à peu & alternativement les Branches latérales de l'Inſtrument, juſques à ce qu'il les ait amenées dans leur repos : alors tenant d'une main le manche de l'Inſtrument, & de l'autre le corps de l'Enfant, il pourra terminer promptement & heureuſement l'accouchement ; parce que, premiérement il a deux priſes immanquables, qui ſont d'une part, celle qui tient le corps de l'Enfant, & d'autre part celle qui tient le manche de l'Inſtrument : ſecondement, parce que ſoit que ce ſoit le volume conſidérable de la tête, qui faſſe obſtacle à ſa ſortie, ſoit que ce ſoit l'étroiteſſe du paſſage du baſſin de l'hipogaſtre qui s'y oppoſe, l'Inſtrument pourra être également utile pour lui faire franchir ce pas ; parce qu'il ſe prête à proportion de la réſiſtance des parties, tant de celles qui l'environnent, que de celles qu'il contient :

or, comme dans l'un ou l'autre de ces deux cas, il ſe moule, pour ainſi dire, à ces différentes preſſions, alors l'action de la tête ſur l'Inſtrument, la réaction de celui-ci ſur celle-là, occaſionnée par la réſiſtance des parois du paſſage du baſſin, font que la tête eſt obligée de s'allonger, & par cette raiſon de ſe prêter à l'étroiteſſe de ce même paſſage. D'ailleurs l'axe de l'Inſtrument ſe trouvant poſé ſur le ſommet de la tête de l'Enfant, il y fait, pour ainſi dire, l'office d'une main sûre, forte, intelligente & très-grêle, qui ſeroit appliquée en cet endroit pour tirer puiſſamment la tête en devant en la pouſſant par derriere, & cela ſans augmenter le volume de cette même tête, comme ſeroit indiſpenſablement la main de l'Accoucheur.

On voit, à ce que je crois, par cet expoſé que j'ai rendu le plus clair qu'il m'a été poſſible, que tout y concourt au bien de la choſe; par conſéquent, que non-ſeulement il eſt à propos de ſe ſervir en pareil cas de cette méthode, mais qu'il y a quelquefois des circonſtances urgentes, tant pour l'Enfant que pour la Mere, où il ſeroit très-préjudiciable de différer.

Pour l'Enfant, ce cas eſt toujours preſſant, lorſqu'il eſt en vie; car il ne peut reſter long-tems dans cette ſituation ſans la perdre par la compreſſion du cordon, n'é-

tant pas en lieu propre pour reſpirer.

A l'égard de la Mere, quoiqu'elle ne ſoit pas dans un danger ſi prochain, cependant s'il étoit ſurvenu des convulſions, une perte de ſang conſidérable, ou une grande diminution des forces, il faudroit y avoir promptement égard ; car ce ſont des états qui ne permettent point de délai, ou du moins qui en accordent ſouvent bien peu.

Il ſe trouvera peut être quelques perſonnes, qui faute d'examen ſuffiſant, pourront imaginer qu'il ſera très-difficile de développer les branches de l'Inſtrument, lorſqu'elles ſeront introduites dans la Matrice, parce que le corps de l'Enfant occupe alors la plus grande partie de l'ouverture de la vulve & le vuide du Vagin ; mais s'ils comparent le volume de la partie de l'Inſtrument, qui eſt auprès du manche, avec celui du poignet le plus menu, & celui de ces trois Branches avec la main la plus grêle, je me flatte qu'ils changeront d'avis.

Les bons Praticiens en jugeront ſainement, & c'eſt à ceux-ci que j'en appelle, lorſqu'ils trouveront occaſion de vérifier ce que j'avance ; & comme c'eſt l'expérience qui ſert d'appui à toutes les découvertes, c'eſt auſſi à elle que j'aurai recours dans la troiſiéme partie. Mais avant que de com-

mencer, je crois devoir ajouter ici que M. Ménard conſeille pour le cas dont nous venons de parler, de ſe ſervir de deux crochets qui ſe joignent comme ſon tire-tête, dont nous avons fait mention dans la premiere partie de cet ouvrage : Ses ſerres ſont faites en forme de cuilleres étroites & évidées dans leur milieu, & l'extrémité en pied de biche ; il les introduit l'une après l'autre dans la Matrice, & après les avoir placées aux deux côtés de la tête de l'Enfant & les avoir joints enſemble, il en tente l'extraction.

Cette idée, toute ingénieuſe qu'elle ſemble être, ne ſauve pas la vie à l'Enfant, comme cet Auteur voudroit l'inſinuer dans ſa Préface : ce ſont des crochets qui doivent percer à quelque endroit qu'on les place ; & pour avoir une priſe ſolide ; il faut qu'ils percent les os, ſans quoi ils ne feroient que déchirer les tégumens : ainſi on ne doit pas s'en ſervir, lorſque l'Enfant eſt encore en vie ; & quand il eſt mort, la Mere n'eſt pas abſolument à l'abri du déſordre que peuvent cauſer ces crochets, ſi leur priſe vient à manquer pendant qu'on tire à ſoi la tête de l'Enfant, ſur laquelle on les a implantés.

TROISIÉME PARTIE.

De l'accouchement où la tête de l'Enfant eſt enclavée au paſſage, & de quelle maniere on peut tenter à le terminer heureuſement.

Accouchemens où la tête eſt enclavée au paſſage.

DE tous les accouchemens laborieux, un des plus pénibles, & qui exige le plus de patience, tant de la part de la femme, que des aides, des aſſiſtans & de l'Accoucheur, eſt ſans contredit, celui où la tête s'étant préſentée la premiere, & s'étant engagée à moitié, ou environ, dans le détroit des os du baſſin & de l'orifice de la Matrice, les douleurs ſe ralentiſſent, & le progrès du travail ſe ſuſpend; ſoit que les os du baſſin ſoient mal conformés, ou que la tête ſoit trop groſſe pour le paſſage, ou enfin que ces deux cauſes y concourent enſemble, ou ſe trouvent compliquées par d'autres circonſtances.

Quand ce cas ſe préſente, on eſt dans l'uſage de dire que la tête de l'enfant eſt enclavée au paſſage.

M. *de la Motte* définit, ou pour mieux dire, décrit parfaitement (à mon avis)

cet état, en disant » que la tête ayant en-
» filé ce détroit, qui a beaucoup moins
» d'espace qu'il n'en faudroit pour la laisser
» passer, s'engage en avant autant qu'elle
» le peut par les continuelles & violentes
» douleurs que la femme souffre, lesquel-
» les agissent sur cet Enfant, dont la tête
» s'allonge & s'applatit d'une telle manie-
» re pour s'ajuster au moule de ce passage,
» que le cuir chévelu en devient si tumé-
» fié, qu'il y fait paroître comme une se-
» conde tête, ou une tête double, qui
» néanmoins demeure enclavée entre les
» os, sans pouvoir en sortir, & qui s'y en-
» gage même d'autant plus, qu'elle s'a-
» vance; mais venant à s'élargir à mesure
» qu'elle avance, & l'ouverture qu'elle est
» obligée de forcer diminuant de plus en
» plus, fait que la tête y reste enclavée.
» *Cet Auteur poursuit plus bas en disant*
» *que*, la tête ne peut être tirée qu'en
» diminuant son volume; ce qui ne peut
» s'exécuter, *selon lui*, que par les Inf-
» trumens *tranchans*, *comme il rapporte*
» *qu'il fut* obligé de le faire pour finir
» l'accouchement qui suit, & dont voici
» l'extrait.

M. *de la Motte* dit dans sa 240e Obser- Observation sur les moyens avec lesquels on a
vation, qu'il fut appellé pour voir une
femme, dont l'Enfant avoit la tête encla-
vée au passage depuis deux jours: & qu'a-

terminé un accouchement, la tête étant enclavée au paſſage.

près un examen exact, tant de la Mere que de l'Enfant, étant enfin certain, autant qu'on peut l'être en pareil cas, de la mort d'un Enfant : » Je me déterminai, *dit cet* » *Auteur*, à l'accouchement que je fis, en » ouvrant la tête de l'Enfant avec mon biſ- » touri ; je tirai une partie de la cervelle, » après quoi je me ſervis de ma main, dont » j'accrochai cette tête au dedans du crâ- » ne, & tirai l'enfant en un inſtant. M. » *de la Motte ajoute que cet Enfant lui* pa- » rut être mort depuis long-tems.

La facilité avec laquelle M. *de la Mot-te* a achevé cet accouchement, eſt une preuve inconteſtable, qu'il n'y avoit que le volume conſidérable de la tête de l'Enfant qui fût la cauſe de ce fâcheux travail. Nous verrons par la ſuite le fruit que nous retire-rons de cette remarque.

Sentiment de Deventer ſur ce ſujet.

Le ſentiment de *Deventer* (*a*) eſt, qu'en pareil cas, il ne faut pas d'Inſtrument par-ticulier pour ouvrir la tête d'un Enfant ; » un coûteau ordinaire enveloppé juſques » à la pointe, *dit cet Auteur*, des ciſeaux, » une ſpatule pointue font l'affaire. On di- » late, *pourſuit-il*, l'ouverture avec les » doigts, & on tire de même le cerveau, » après quoi on ſaiſit la tête avec la main, » ou avec un linge pour la tirer ; & on » eſſaye de cette maniere à amener le

(*a*) Page 343. édition Françoiſe.

» corps. Quand je dis qu'il faut tirer la
» tête avec un linge. J'entends, *dit-il*,
» une bande large, coupée ſuivant la lon-
» gueur de la toile, & dont les bords ſont
» faufilés, ou quelqu'autre linge mince &
» ferme qu'on paſſe derriere la tête, & la
» menant ſous le menton on la tord, &
» on tire l'Enfant. *Il ajoute*, qu'il eſtime
» fort cette méthode..... *& que* ceux qui
» ont les mains aſſez menues pour paſſer
» cette bande derriere la tête, ſans l'ou-
» vrir, ne ſont pas obligés de le faire, &
» ont un grand avantage ſur les autres.

En examinant avec attention la deſcrip-tion de ce dernier moyen, on ſeroit vo-lontiers tenté de croire que *Deventer* en a fait uſage, même qu'il n'eſt pas le ſeul, du moins la forme de ſon diſcours donne lieu d'en porter ce jugement. Que quelqu'autre que *Deventer* ſe ſoit ſervi de ce moyen, c'eſt ce qui pourroit être, ſans que nous puiſſions l'affirmer ; mais que l'Auteur l'ait tenté, il n'y a pas d'ap-parence ; car il n'auroit pas manqué ſans doute d'en décrire l'obſervation : quoiqu'il en ſoit, je ne prétends pas dire que ce moyen ſoit abſolument impoſſible, quoi-que je le conſidére comme très-difficile à pratiquer, mais qu'il devient totalement inutile par les raiſons que nous déduirons plus bas.

Sentiment de *Mauriceau* & de *Dionis*.

Mauriceau propoſe pour ſe tirer d'embarras en pareil cas, différentes façons de porter diverſes eſpéces de crochets ſur la tête de l'Enfant en différens endroits, après en avoir vuidé la cervelle par le moyen d'une ouverture qu'il fait au crâne ; il en donne pluſieurs exemples dans ſes Obſervations. *Dionis* eſt auſſi de ce ſentiment.

Si on remonte aux Auteurs qui ont précédé ceux-ci, on verra que leur méthode différe peu de celle de M. *de la Motte* & de *Mauriceau*. Ce dernier a cru enchérir ſur tous les autres, en inventant un Inſtrument qu'il nomme Tire-tête : il l'annonce dans ſa 26e Obſervation, & il en donne la figure & la deſcription au chapitre 23 du ſecond Livre. Nous examinerons ſa ſtructure & ſon uſage.

Examen des différens moyens propoſés par les Auteurs pour terminer l'accouchement, où la tête eſt enclavée.

Les Inſtrumens tranchans & les crochets, inſpirent naturellement de l'horreur, & quoiqu'on ne les doive employer que ſur un Enfant mort, on ſçait que la Mere n'eſt pas toujours à l'abri de leur effet : on n'a pas d'ailleurs aſſez de ſignes certains de la mort d'un Enfant, quoique reſté enclavé au paſſage depuis pluſieurs jours, quand même il exhaleroit de ce lieu une odeur fœtide, pour mettre en pratique une méthode qui le tue ſûrement, s'il n'eſt pas mort : cela eſt ſi vrai, que ſi on veut ſe donner la peine de feuilleter les Auteurs,

tant anciens que modernes, on n'en trouvera pas un, qui nous ſatisfaſſe ſur ce ſujet ; ils ſemblent au contraire être tous d'accord ſur l'inſuffiſance de ces ſignes ; & il y en a peu même qui n'apportent quelques exemples pour appuyer cette incertitude.

En voici un tiré des Obſervations de Saviard, page 367. Cet Auteur rapporte qu'un Chirurgien (dont il a eu la prudence de ne pas dire le nom,) » ayant été » mandé par une Sage-femme pour tirer » un Enfant qui étoit depuis ſix jours au » paſſage, & qu'il crut mort par pluſieurs » ſignes des plus eſſentiels que l'on ait pour » s'en convaincre, il arriva cependant » qu'ayant ouvert avec ſon biſtouri les té- » gumens & les membranes qui rempliſſent » l'eſpace non encore oſſifié, à l'endroit de » la comiſſure des os pariétaux avec le Co- » ronal, que l'on nomme vulgairement la » fontaine de la tête ; il arriva, (dit-il) » qu'ayant ouvert cet endroit avec ſon biſ- » touri, gliſſé ſon crochet par cette ou- » verture, & l'ayant attaché à l'un des » pariétaux, il tira l'Enfant qui ſe mit à » crier fortement, tout bleſſé qu'il étoit « de cette grande playe, par laquelle il » ſortit plus gros qu'un œuf de la ſubſtan- » ce du cerveau, ce qui fit un ſpectacle » très-cruel aux yeux des aſſiſtans &

» très-mortifiant pour le Chirurgien.

Il ſeroit à ſouhaiter que ce fût le ſeul exemple : mais je n'en rapporterai pas davantage ; on ſent aſſez combien on doit être circonſpect en pareil cas.

Nous allons voir que le moyen que propoſe *Mauriceau*, a indiſpenſablement le même inconvénient que les crochets, puiſque pour le mettre en pratique, il faut commencer par fendre le crâne avec un biſtouri ordinaire, ou avec une eſpéce de fer de pique tranchant des deux côtés, qu'il a imaginé tout exprès pour cela, à deſſein de faire une ouverture au crâne de l'Enfant à l'endroit de la fontanelle, pour donner paſſage à une petite plaque ronde d'acier d'un autre Inſtrument ; cette plaque eſt attachée dans ſon centre par le moyen d'une charniere, à une tige auſſi d'acier, qui a à ſon autre extrémité des pas de Vis, auquel on adapte un écrou aîlé, pour qu'on puiſſe le tourner aiſément avec les doigts, ſans avoir beſoin d'autre tourne-vis.

Outre cette piéce, il y en a une autre qui eſt un tuyau, ou canulle d'acier cylindrique, qui porte à une de ſes extrémités une plaque pareille à la précédente, & qui a deux petits enfoncemens ſur une de ſes ſurfaces, deſtinés à recevoir deux éminences qui ſont à l'autre plaque.

Pour ſe ſervir de cet Inſtrument, on introduit dans le crâne de l'Enfant, par l'ouverture qu'on y a pratiquée, la plaque mobile du corps de cet Inſtrument, en la préſentant par ſa circonférence dans le ſens que l'inciſion du crâne a été faite ; enſuite après l'avoir placé tranſverſalement par deſſous les pariétaux, on enfile la canulle armée de ſa plaque qui s'applique ſur le cuir chévelu ; alors au moyen de l'écrou aîlé que l'on tourne à l'extrémité inférieure de la tige de l'Inſtrument, on ſaiſit toutes les parties qui ſe trouvent entre deux, leſquelles ſont celles que nos Anciens ont nommé *Bregma*, & les modernes *Sinciput*, *Vertex*, ou ſommet de la tête.

Voilà la priſe que *Mauriceau* conſidére comme très-ſolide ; mais il eſt très-aiſé de preſſentir que pour peu que la tête réſiſte, on emportera la piéce, ſur tout ſi l'Enfant n'étoit pas vivant quand on a appliqué l'Inſtrument ; & qu'elle réſiſtera encore moins s'il n'eſt pas à terme ; car on ſçait parfaitement le peu de ſolidité qu'ont ces parties : cependant *Mauriceau* dit qu'il s'en eſt ſervi avec ſuccès : il en donne pluſieurs exemples dans ſes Obſervations.

Inſuffiſance du Tire-tête de M. Mauriceau.

Pluſieurs Praticiens célébres ont néanmoins reconnu ſon inſuffiſance : M. *Soumain* entre autres, a donné à notre Académie il y a déja long-tems, un très-grand

Mémoire ſur ce ſujet, qui contient quantité de faits de Pratique des mieux circonſtanciés, qui prouvent invinciblement cette vérité : d'ailleurs quand on ſuppoſeroit que cet Inſtrument auroit dans quelque cas aſſez de puiſſance (comme cela peut être arrivé, puiſque Mauriceau l'avance,) pour tirer par la tête un Enfant enclavé au paſſage, il auroit toujours pour ces pauvres infortunés l'inconvénient des crochets, puiſque s'ils étoient en vie, le Chirurgien les croyant morts, il ne manqueroit pas de les tuer.

Le Tire-tête de M. *Fried*, eſt dans le même cas que le Tire-tête de *Mauriceau* : celui de M. *Fried* eſt gravé dans la Diſſertation de M. *Voiht*, que nous avons cité (pag. 10. Notte (*c*) de ce Livre). Il eſt fort ingénieuſement imaginé ; mais, de l'aveu même de l'Auteur, il ne remplit pas les intentions qu'on s'étoit promiſes. M. *Fried* inſtruit par ſon expérience, l'a lui-même proſcrit, comme on le peut voir dans un Traité d'accouchemens, imprimé à Hâle en 1746. par les ſoins de M. *Boëhmer*, qui a ajouté deux Diſſertations au Traité des accouchemens de Richard *Manningham* Médecin de Londres, page 154.

M. *Ménard*, dont nous avons déja parlé dans les deux Parties précédentes de cet

Ouvrage

Ouvrage, donne la figure d'un Inſtrument dont l'idée paroît être priſe d'après la pince droite & en bec de canne de M. *de la Motte* : M. *Ménard* l'a fait courber, racourcir & canneller, c'eſt-à-dire, qu'il lui a donné une figure de tenailles dentelées qui a les ſerres recourbées. Il donne auſſi celle d'un Inſtrument pointu & tranchant fait en fer de lance; (cet Inſtrument eſt aſſez ſemblable à celui que propoſe *Mauriceau* pour le même uſage,) il s'en ſert pour ouvrir le crâne & faire paſſer ſes tenailles, avec leſquelles il tire l'Enfant par la tête en pinçant les os du crâne & les tégumens. (*a*)

Cet Inſtrument n'a pas plus d'avantage que le Tire-tête de *Mauriceau*, & en a tous les inconvéniens.

M. *Ménard* donne encore pour ce cas la figure d'une autre eſpéce de Tire-tête, aſſez ſemblable à celui qu'il indique pour terminer l'accouchement de l'Enfant qui s'eſt préſenté par les pieds, & qui a la tête arrêtée dans la Matrice par le détroit des os du baſſin; toute la différence ne conſiſte, qu'en ce qu'au lieu d'avoir des pieds de biche, il n'eſt point du tout crochu par le bout; au contraire en leur place cette extrémité eſt un peu renverſée en arriere. Il eſt vrai que cet Inſtrument n'a rien de

(*a*) Dans ſa Préface page XXIV.

dangereux en apparence ; mais auſſi ſa conſtruction dénotte qu'il doit avoir bien peu de puiſſance pour cette opération, pour ne pas dire qu'il n'en a pas du tout.

Il n'en eſt pas de même de celui dont je vais faire l'hiſtoire, il mérite quelque diſtinction.

Tire-tête de Palfin.

Il y a environ trente ans que *Palfin*, Chirurgien à Gand & Démonſtrateur en Anatomie en la même ville, vint à Paris pour y faire imprimer ſon anatomie: Il préſenta en ce tems à l'Académie des Sciences un Inſtrument pour tirer par la tête les Enfans enclavés au paſſage : il en reçut les louanges, comme en étant l'inventeur: mais quelque tems après, *Gilles le Doux Chirurgien* de la ville d'Ypres le réclama, diſant l'avoir inventé ; cependant *Palfin* en fit faire pluſieurs, qu'il céda à différentes perſonnes à Paris.

Son origine.

En examinant cet Inſtrument, je n'ai pû me refuſer de penſer que l'idée de ſon invention avoit été puiſée dans la figure des crochets mouſſes à large priſe: car on voit dans *Paré* (*a*) une forme de crochet en cuillier, à peu près ſemblable dans toutes ſes parties à la moitié de l'Inſtrument qu'a préſenté *Palfin* ; & *Mauriceau* (*b*) don-

(*a*) 24e. Liv. de la Generat. chap. 33.

(*b*) Traité des maladies des femmes groſſes, pag. 3 643 6e. édition.

ne la figure de ce crochet, qui dans cet Auteur eſt exactement la moitié de cet Inſtrument.

Cette eſpece de cuillier ſeule, ſemble par ſa figure nous déſigner qu'elle a été imaginée pour tirer la tête, à peu près comme on extrait les corps étrangers avec une curette ; & cela paroît d'autant plus vrai, que *Mauriceau* (*a*) la propoſe pour aider à tirer la tête ſéparée du corps, & reſtée ſeule dans la Matrice. Mais ceux qui ont voulu s'en ſervir pour tirer une tête enclavée, ne l'ayant pas trouvée ſans doute ſuffiſante, parce qu'elle ne pouvoit tout au plus, en ſuppoſant la poſſibilité de ſon introduction, que la pouſſer de côté & non la tirer : il étoit donc tout ſimple de ſe ſervir de deux pour que la ſeconde fît un point d'appui à la premiere, & celle-ci réciproquement à celle-là. Or celui des deux Chirurgiens des Pays-Bas qui a eu cette idée, eſt le premier inventeur du Tire-tête, (*Forceps*) dont il eſt ici queſtion, puiſqu'une ſeule piéce ne tire pas ; encore cette invention n'eſt-elle, à toute rigueur, qu'une piéce toute pareille, ajoutée à cette premiere piéce, qui elle ſeule étoit inſuffiſante.

Gilles le Doux après avoir introduit ces deux eſpeces de cuilliers, l'une après l'au-

Perfections que les tenettes de Palfin

(*a*) Id. pag. 363.

ont acquises, & leur premiere jonction.

tre, dans le col de la Matrice aux deux côtés de la tête de l'Enfant, en aſſujettiſſoit les manches avec un ruban pour tirer la tête; il s'en ſervit à ce que l'on dit avec quelque ſorte de ſuccès, malgré leurs défauts; mais cet Inſtrument n'ayant pas aſſez de puiſſance, quelqu'un imagina un petit crochet mobile, qui étoit enfilé tranſverſalement à une de ſes extrémités, par la tige d'une de ces deux eſpéces de cuillier, pour qu'après les avoir introduites toutes deux ſéparément, & après les avoir approchées l'une de l'autre, on pût par ce moyen les joindre enſemble, pour avoir une ſorte de point d'appui plus ſolide, quoique par une jonction ambulante, puiſque par le mouvement de ce crochet elles pouvoient ſe trouver à différens points.

Second moyen de jonction des deux branches.

Troiſiéme moyen de jonction.

Ce ſecond moyen de jonction empêchoit bien en quelque maniere les piéces de ſe disjoindre ſur les côtés; mais il n'empêchoit pas qu'elles ne ſe déplaçaſſent dans tout autre ſens; ce que quelqu'un ayant apperçu, il fit faire au corps de chaque branche à la racine de la courbure des ſerres, un entablement à mi-fer pour joindre ces piéces à volonté, par le moyen d'une Vis à large priſe, qui les aſſujettiſſoient fermement enſemble en engrénant ſes pas dans ceux des troux taraudés qui étoient pratiqués au milieu de ces entablemens.

Cette correction en conſervant la ſolidité latérale, empêcha le vacillement en tous ſens, lorſqu'après avoir introduit ces deux branches, on en aſſuroit la jonction avec la Vis.

Addition d'une troiſiéme cuillier.

Mais il parut une nouvelle difficulté, qui étoit non-ſeulement de croiſer alors les deux branches l'une ſur l'autre, comme exige cette conſtruction, mais encore qu'il étoit très-rare que les ſerres de l'inſtrument ne ſe trouvaſſent pas trop courtes, ſuivant certaines circonſtances qui en devenoient la cauſe, ce qui faiſoit ſouvent manquer priſe: Un *Chirurgien de Bruges* s'en étoit, dit-on, apperçu, il le communiqua à Palfin, celui-ci propoſa en préſentant cet Inſtrument à l'Académie des Sciences, une troiſiéme cuillier ſéparée qu'il crut d'un grand ſecours, en concourant (à ce qu'il penſoit) avec les deux autres, ainſi jointes enſemble, à mieux ſaiſir & retenir ferme la tête de l'Enfant. Mais l'expérience démontra que non-ſeulement cette troiſieme piéce étoit inutile & ſuperflue, mais encore très-embarraſſante, & même nuiſible, tant par ſon volume particulier, que par celui qu'elle ajoutoit au tout; ce qui fit que cette idée n'eut point lieu.

Raiſon de cette addition.

Son inutilité.

Pour remédier donc à l'inconvénient dont nous avons ci-devant parlé, on al-

Quatriéme moyen de jonction.

longea l'entablement, auquel on fit deux trous taraudés à quelque distance l'un de l'autre pour s'en servir *ad libitum*, (*a*) ce qui a rendu ce défaut moins grand; mais il a peu diminué le premier, qui étoit la difficulté de croiser ces piéces l'une sur l'autre, & de les assujettir avec la Vis à tête aîlée dans le lieu qu'on avoit choisi, puisque cela ne pouvoit se faire sans aide, ni sans beaucoup tâtonner dans celui-ci, non plus que dans celui à œil simple, ce qui allongeoit considérablement l'opération. Pour éviter ce défaut, on a supprimé la Vis, & on a mis, d'une part, en sa place, au milieu de l'entablement de l'une de ces deux piéces, un axe qui y est rivé: Cet axe est terminé, par sa partie supérieure, en tête de champignon, au moyen d'un petit collet qu'on a pratiqué à la hauteur qui égale le vuide de l'entablement; & d'autre part, on a percé le milieu de l'entablement de l'autre piéce d'un trou cilindrique d'égale diamétre à celui de l'axe, & on a attaché sur la partie opposée à l'entablement une plaque percée d'abord d'un trou rond, d'égal diamétre à celui de l'axe, ensuite d'une fenêtre longitudinale, qui s'ouvre dans la partie inférieure de la

Cinquiéme moyen de jonction.

(*a*) On en voit une Figure à la planche 5, du troisiéme volume des Mémoires de la Société d'Edimbourg, traduit en François.

ronde, & qui n'a de largeur que celle du collet de l'axe, en ſorte que cette piéce étant mobile juſques à un certain point néceſſaire, parce qu'elle gliſſe à volonté comme dans une couliſſe par le moyen de deux petits tenons, qui ſont rivés par deſſus la plaque, & fait en deſſous en queue d'aronde, leſquelles ſont engagées dans de petits foſſés longitudinaux pratiqués à la face externe du corps de la piéce. Moyennant ce petit point méchanique, ſitôt qu'on a ajuſté la fenêtre longitudinale d'une piéce vis à-vis l'*axe* de l'autre piéce, & qu'on l'a engagée & arrêtée comme il faut, par le moyen de la couliſſe qu'on aura pouſſée contre, à l'aide de la piéce de pouce qui y eſt pratiquée, les branches de l'Inſtrument ſe trouvent ſur le champ très-bien aſſujetties; cette jonction n'eſt pas en danger de bleſſer comme l'autre.

Sixiéme moyen de jonction.

Quelqu'un a cru qu'on pouvoit donner au *Forceps* une conſtruction propre à extraire la tête d'un Enfant reſtée ſeule dans la Matrice; il avoit fait faire à l'extrémité ſupérieure d'une de ces eſpéces de cuilliers, une ouverture tranſverſale de la figure d'un quarré long, & à l'extrémité de l'autre, une éminence crochue en forme d'agraffe, d'un volume propre à entrer & à s'arrêter dans la fente. Ces deux pié-

ces n'avoient point d'autres jonctions ; elles étoient montées chacune comme le font tous les crochets ; l'Auteur penſoit qu'après les avoir introduites l'une après l'autre dans la Matrice, on pourroit les agraffer enſemble par derriere la tête, pour y faire l'effet de deux mains, dont les doigts ſe joindroient par engrainure ; mais la réuſſite n'a vraiſemblablement pas répondu à l'imagination, qui d'ailleurs eſt fort ingénieuſe.

Septiéme moyen de jonction.

Le célébre M. *Petit* a trouvé un inconvénient conſidérable dans le Tire-tête *Forceps*, malgré les corrections des différens moyens de jonction, qui n'empêchent pas les cuilliers de trop ſerrer la tête de l'Enfant, lorſqu'on fait effort pour la tirer avec cet Inſtrument. Pour remédier à ce défaut, M. *Petit* a inventé une eſpece de cremailliere, qui ne permet à ces cuilliers de s'approcher l'une de l'autre, qu'autant qu'il eſt néceſſaire pour embraſſer ſûrement la tête de l'Enfant & le tirer.

Huitiéme & neuviéme moyen de jonction

Meſſieurs Gregoire & Soumain, célébres Accoucheurs, ont auſſi inventé des eſpéces de jonction pour quelques cas particuliers.

La jonction de cet Inſtrument a ſouffert, comme on voit, beaucoup de changemens, pour en venir au point où elle eſt aujourd'hui, mais elle n'eſt pas la ſeule

partie qui en ait été ſuſceptible. Nous allons examiner les différens dégrés de perfection qu'on a donnés ſucceſſivement aux parties inférieures & ſupérieures de cet Inſtrument.

Les parties inférieures ont été d'abord faites en forme de ſoye, paſſant chacune à travers un manche de bois tourné, à l'extrémité duquel elles étoient rivées, de la même maniere qu'elles le ſont à tous les manches des Crochets ; ce qui fait bien voir d'où vient l'origine de cet Inſtrument. Perfections données ſucceſſivement aux parties inférieures du Tire-tête forceps.

Ces manches étoient très-incommodes: car, outre qu'ils s'approchoient trop près l'un de l'autre dans l'opération, ils tournoient dans les mains, ou les mains tournoient deſſus, ce qui revient au même ; ces défauts furent cauſe, qu'on les ſupprima, & qu'on mit en leur place de grands anneaux oblongs pour paſſer les mains : mais cette forme gênoit & bleſſoit les mains de celui qui opéroit, & par cette raiſon lui ôtoit ſa force & ſon agilité, qui ſont deux choſes très-néceſſaires en pareil cas ; ce qui léur a fait préférer de couder ſeulement les extrémités des branches en dehors en forme de crochet, de courber un peu les branches près du lieu deſtiné à leur jonction, afin de les tenir ſuffiſamment écartées, pour que quand l'Inſtru-

ment eſt preſſé autant qu'il peut l'être, les mains ne ſoient pas trop près l'une de l'autre ; enſuite on a deſcendu plus bas cette courbure : & en effet cette courbure eſt actuellement très-bien placée. V. la figure 14.

Perfections qu'on a données ſucceſſivement aux parties ſupérieures du Tire-tête de Palfin.

A l'égard des parties ſupérieures qui ſont les plus eſſentielles, les autres n'étant que comme des moyens auxiliaires propres à concourir à leur effet; ces parties, dis-je, étoient d'abord faites en forme de très-grandes curettes (on en voit une ſemblable dans *Heiſter*, par conſéquent comme des eſpeces de grandes cuilliers, cependant ſans rebords ou lévres,) fort larges dans leur extrémité ſupérieure, & allant peu à peu en diminuant juſques vers le milieu de la tige.

Cette forme ne donnoit pas ſuffiſamment de priſe ſur la tête de l'Enfant; car après avoir fait garnir l'intérieur de ces ſerres de différentes aſpérités qu'on a alternativement changées, & enfin ſucceſſivement abandonnées, M. *Duſſé* Chirurgien de Paris, les fit échancrer en forme de croiſſant, dont les angles, à la vérité, étoient très-mouſſes, mais toujours trop ſaillans pour en permettre aiſément l'introduction, qui n'eſt déja que trop difficile dans un lieu tout occupé par le corps qu'on en veut extraire, ce qui a fait abandonner cette prétendue correction.

On fenêtra enſuite chaque cuillier dans preſque toute ſa longueur, enſorte que chaque piéce n'a plus que les bords du plein qu'elle repréſentoit auparavant, & chacune de ces mêmes piéces paroît actuellement comme compoſée de deux branches continues : elles ſont repréſentées dans la Figure 14.

Cette idée qui paroît avoir été priſe d'après les pinces à polypes, eſt ſans contredit une des meilleures corrections de cet Inſtrument, puiſque par ce moyen la tête s'engage en partie latéralement dans ces vuides, ce qui donne à l'Inſtrument une meilleure priſe. Cette perfection eſt dûe au Docteur *Chamberlain*, de même que la jonction au moyen de la couliſſe : *Chapmann*, Chirurgien Anglois, qui a écrit dans ſa langue naturelle un fort bon Traité ſur les accouchemens, dit que le Docteur *Chamberlain* a gardé long-tems le ſecret de cet Inſtrument, avec lequel il s'eſt acquis une très-grande réputation dans l'Art des accouchemens ; ſon pere, ſes deux freres & lui s'en ſont ſervis avec beaucoup de ſuccès, & ont tiré des Enfans vivans, qui préſentant la tête la premiere, ne pouvoient franchir les obſtacles qui s'oppoſoient à leur ſortie. M. *Boëhmer*, d'après lequel je rapporte ceci, appelle le Tire-tête dont nous faiſons l'hiſtoire, *Tire-tête An-*

glois, & en donne la figure dans un ouvrage intitulé *Diſquiſitio de uſu & præſantiâ Forcipis Anglicanæ, in partu difficili ex ſitu naſcendi capitis, intra oſſa Pubis immobiliter hærentis*, à D. Philippo Adolpho Boëhmero, *Medecinæ & Anatomiæ Profeſſore publico ordinario*. Cette Diſſertation eſt à la fin de la nouvelle édition du Traité de Richard *Manningham* dont nous venons de parler. Je ne prétends pas ôter à la Nation Angloiſe l'honneur d'avoir donné cette perfection à un Inſtrument ſi utile; on voit dans ſon Hiſtoire quelle part la Chirurgie Françoiſe a dans l'invention, & je penſe que les nouvelles perfections que j'y ai ajoutées le rénaturaliſe à quelques égards. Nous n'avons point d'ailleurs à nous plaindre de M. *Boëhmer*; car ce ſavant Médecin ſe fait honneur d'avoir été l'éleve de M. *Gregoire* notre collégue, & il fait dans bien des endroits concourir également la Chirurgie des deux Nations aux progrès d'un Inſtrument ſi avantageux.

Je ne parle pas ici des différentes courbures que chacun en ſon particulier a imaginé la meilleure, ni des différentes épaiſſeurs, longueurs, & largeurs de toutes ſes parties: il me ſuffit de dire que celle où les meilleurs Praticiens les ont fixées, eſt repréſentée dans la 14 Figure.

Enfin on peut dire que jamais Inſtrument n'a ſouffert plus de changemens que celui-ci.

Les conſéquences qu'il me ſemble que l'on en peut tirer ſont, premierement que depuis ſa naiſſance juſques aujourd'hui, on n'avoit rien connu de mieux que l'idée de cet Inſtrument, pour tirer par la tête un Enfant, qui ne peut affranchir tout-à-fait ce qu'on eſt dans l'uſage de nommer le paſſage; (*a*) & ſecondement que de tout tems

(*a*) Les Auteurs ſont ſi confus ſur ce terme, qu'on eſt fort embarraſſé de ſe décider ſur ce qu'ils entendent; car il faut que l'Enfant paſſe par toutes les parties, qui ſont depuis l'orifice de la Matrice, juſques à celui de la Vulve. Ces parties ſont au nombre de cinq, trois molles, & deux dures: les molles ſont l'orifice propre de la Matrice, le Vagin, & l'ouverture de la Vulve; & les dures ſont deux, le Détroit ſupérieur, ou proprement dit des os du Baſſin; (*) & celui que forme inférieurement les *tuberoſités* des *Iſchion* & leurs épines avec le *Coccix*. L'obſtacle des parties molles n'eſt pas invincible à la nature, mais il n'en eſt pas toujours de même des parties dures, qui ne pouvant céder à la tête de l'Enfant, cette dérniere eſt obligée de ſe mouler à ces détroits: Mais ſi ces détroits ne ſont pas d'une capacité ſuffiſante, ou que la tête de l'Enfant ſoit trop groſſe, ou bien trop ſolide, alors elle s'engagera en partie, & à la fin s'y arrêtera: Mais toutes ces connoiſſances, quoique très-néceſſaires, ne nous déſignent pas clairement ce qu'ont entendu les Auteurs par ce terme générique de paſſage; ce lieu ſera donc ſuivant ce que nous venons de dire, ou le détroit ſupérieur ou l'inférieur: ſi c'eſt le ſupérieur ſeulement, dans lequel la tête ſoit engagée, cet Inſtrument y ſera moins pratiquable que dans l'inférieur.

(*) C'eſt-à-dire celui qui eſt formé par la partie ſupérieure de l'os *Sacrum*, celle des os *Pubis* & l'inférieure des os des îles.

on y a reconnu des défauts qu'on s'eſt efforcé de corriger.

Corrections que l'Auteur a donné au Tire-tête de Palfin ou de Chamberlain.

Je crois faire plaiſir aux perſonnes de l'Art, de leur donner la Figure de cet Inſtrument avec les corrections que j'y ai dit faites. Ces corrections conſiſtent, premiérement, en ce que les extrémités ſupérieures ont intérieurement une eſpece de cannelure pour que ces parties de l'Inſtrument s'appliquent plus intimement ſur les latérales de la tête de l'Enfant, afin que la priſe ſoit plus ſolide que dans celui dont on ſe ſert ordinairement, lequel eſt dans le lieu que nous avons déſigné, preſque demi-rond ſur ſa largeur, & qui par cette raiſon gliſſe plus aiſément.

Il eſt bon de remarquer que cette correction ne peut porter aucun préjudice à la Mere ni à l'Enfant, & que l'Inſtrument n'en ſera pas moins facile à introduire dans les parties, puiſque cela ne change rien à ſa courbure & n'y ajoute aucune aſpérité.

La ſeconde correction de cet Inſtrument conſiſte, en ce que non-ſeulement les entablemens de chaque piéce ſont beaucoup plus long, mais encore en ce qu'ils ſont chacun percés de trois trous coniques, ſitués dans l'entablement à des égales diſtances; la cime de ces trois trous eſt extérieure, & ils ont à leur baſe, qui eſt intérieure, une dépreſſion circulaire qui agrandit le trou.

Il ne faut pas omettre d'obſerver, que chaque piéce porte à la partie oppoſée à ſon entablement, une plaque de la même figure que celle du *Forceps* ordinaire, ſi on en excepte qu'elles ſont plus longues, & percées chacune en trois endroits, & enfin que la derniere partie de cette correction eſt l'axe conique repréſenté Figure 15, pour lequel toutes les autres ont été faites afin de faciliter la jonction des deux branches, &c.

Les deux piéces de ce *Forceps* ſont en tout pareilles abſolument, en quoi il differe beaucoup de celui qui eſt actuellement le plus uſité, puiſque ce dernier a, comme on l'a vû, une branche mâle & l'autre femelle; c'eſt-à dire, que l'une porte un axe ſoudé, ou rivé en place, & l'autre un trou cilindrique, à travers lequel celui-ci paſſe: à la vérité on aſſujettit le tout enſemble par le moyen d'une petite plaque en couliſſe comme celles du mien, mais qui n'eſt percée que d'un trou.

Quant au Manuel de cet Inſtrument, lorſqu'on a introduit dans le Vagin les deux branches du *Forceps*, & qu'on les a croiſées en partie, on place à volonté l'axe Figure 15 dans un des trous ou œil de l'Inſtrument, & en pouſſant la couliſſe au moyen de la piéce de pouce, on le rend d'abord ſolide ſur cette piéce, enſuite en

ajuſtant le trou de l'autre piéce, qui répond à celui-ci, & pouſſant la couliſſe, la jonction ſe trouve faite parfaitement & à volonté, (c'eſt-à-dire, à une des trois places qu'on aura choiſie ſuivant l'exigence du cas;) parce que la ſurface de la couliſſe embraſſe le collet de l'extrémité de l'axe, & par ce moyen, le tout devient auſſi ſolide qu'une rivure.

Cette méchanique eſt ſi ſimple que je ne crois pas néceſſaire d'entrer dans un plus grand détail, il ſuffit de jetter la vûe ſur les Figures 14 & 15 pour être ſatisfait: Il eſt bon ſeulement de remarquer qu'avant de ſe ſervir de cet Inſtrument, il faut placer les couliſſes de façon que tous les trous ſoient libres; ce qui ſe fera en retirant à ſoi les plaques par le moyen de la piéce de pouce qui eſt ſituée inférieurement.

Cet inſtrument eſt actuellement en apparence au dernier degré de perfection où il peut parvenir, ſans avoir encore celle qu'on lui ſouhaiteroit; car les Praticiens les plus verſés dans ſon uſage, conviennent qu'il eſt 1°. fort difficile de l'introduire dans certains cas; 2°. que l'on a ſouvent beaucoup de peine à le croiſer; & 3°. enfin qu'il contribue au déchirement de la fourchette; la correction que j'y ai

faite

faite par le moyen de l'axe ambulant, a rendu la difficulté de croiſer les branches de cet Inſtrument moins grande ; & les deux réflexions ſuivantes peuvent, ce me ſemble, beaucoup ſervir à vaincre les deux autres inconvéniens.

1°. Une circonſtance aſſez ordinaire eſt de pouvoir introduire une branche, & de ne pas pouvoir placer l'autre à la même profondeur ; elles ne peuvent dans ce cas être jointes qu'à des points inégaux ; ce fait eſt ſi vrai, qu'un grand Praticien a imaginé une jonction particuliere pour dans ces cas fixer enſemble les deux piéces ainſi introduites : Mais on ſent qu'une tête ſaiſie inégalement ne peut l'être qu'imparfaitement, & qu'ainſi le moindre obſtacle peut s'oppoſer à ce que l'on ſe propoſe. Il vaudroit beaucoup mieux, après avoir introduit la branche, qui ſe place facilement & ſans réſiſtance, la faire gliſſer par la partie baſſe, ou par celle qui permettra qu'on la tranſporte au côté oppoſé, & introduire enſuite la ſeconde dans le lieu par où l'on a fait entrer la premiere ; & par là on parviendroit à les placer également à la même profondeur. J'ai de très-bonnes raiſons pour appuyer cette méthode, & j'oſe avancer, que lorſque les branches ſont placées à une profondeur inégale, il y en a une dans la Matrice, & l'autre dehors qui pince le cercle de ſon orifice ; & il eſt

à préſumer que ſi l'on s'obſtinoit à vouloir vaincre la réſiſtance qui s'oppoſe à l'enfoncement de cette derniere branche, on déſuniroit de ce côté, le Vagin de la Matrice, & on entreroit dans le baſſin en dilacérant le tiſſu cellulaire, qui remplit le vuide qui eſt entre toutes les parties; ce qui ne pourroit qu'être très-fâcheux.

2°. Le moyen le plus sûr d'éviter le déchirement de la fourchette, lorſqu'on a introduit le *Forceps* dans la Matrice, & que les branches ſont croiſées & fixées, c'eſt de tirer en relevant les mains à meſure que la tête ſortira; ſi l'on ne fait attention à cette remarque, on déchirera immanquablement la fourchette, ſoit qu'on tire en bas, ſoit même qu'on tire en devant l'Inſtrument dans une ſituation horizontale; les raiſons en ſont décrites ci-devant, page 42 premiere Partie.

J'ai pluſieurs obſervations ſur ce déchirement de la fourchette que quelques perſonnes ont diſputé être la ſuite de l'uſage du *Forceps*; cependant tous les Praticiens le reconnoiſſent, & *M. Boëhmer* admet cet inconvénient, puiſqu'il preſcrit les précautions qu'il croit convenables pour l'éviter, *caput rurſus leniter comprimendum, illudque aliquot repetitis, ſed vacillantibus tractibus, verſus abdomen operationem per agentis directis, educendum, ne*

nimis deorsùm vergente vi, perinæi contingat ruptura. Loc. citat. p. 163.

Pour remédier à cet inconvénient, j'ai fait faire un *Forceps* courbe qui ne différe point d'ailleurs des dimenſions du premier ; j'en ai pris l'idée ſur les tenettes courbes qui ſont d'uſage dans l'opération de la Lithotomie. L'on ſentira facilement, & mieux que je ne pourrois l'exprimer, combien il doit être avantageux pour cette fin. Ce n'eſt cependant pas le ſeul but que je me ſuis propoſé ; car tous les bons Praticiens, convenant aujourd'hui du peu d'effet du *Forceps* ordinaire pour la tête enclavée au paſſage lorſque la face eſt en deſſus, la forme nouvelle que je lui ai donné le rend alors très-utile, puiſqu'au moyen de la courbure il ſaiſit la tête avec toute l'efficacité qui ſe trouve dans l'uſage du *Forceps* ordinaire, dans la diſpoſition la plus avantageuſe où la tête puiſſe être, lorſqu'on eſt obligé de s'en ſervir (*a*).

Mais malgré toutes ces corrections, ſi on compare mon Inſtrument à tous les *Forceps* droits, on verra, 1°. qu'il n'a aucun de leurs défauts ; 2°. qu'avec lui on peut extraire très-aiſément une tête d'Enfant ſéparée de ſon corps & reſtée dans la matrice. La choſe eſt ſi poſſible, que tous ceux qui

(*a*) Cet Inſtrument a fait ſes preuves entre les mains de quantité de Praticiens.

ont vû mon Inſtrument en ſon unanimement convenus : aucun *Forceps* droit ne peut en faire autant ; 3°. avec mon Inſtrument, il me paroît poſſible d'aider puiſſamment, (comme je l'ai décrit) à faire ſortir la tête d'un Enfant reſtée dans la matrice, le corps en étant tout-à-fait ſorti, mais reſté encore en partie dans le vagin : je doute qu'avec le *Forceps* droit on en puiſſe faire autant : & 4°. enfin, mon Inſtrument a de commun avec le *Forceps*, de pouvoir tirer un Enfant par la tête, lorſque cette partie ſera enclavée au paſſage.

Ce dernier cas qui a paru à pluſieurs perſonnes le plus difficile de tous, pour ne pas dire qu'il leur parût impraticable, eſt cependant le premier qui a démontré la puiſſance de mon Inſtrument. L'Obſervation ſuivante en eſt une preuve.

Obſervation ſur un Accouchement laborieux, où l'on rapporte ce qui l'a occaſionné, & la maniere dont il a été terminé.

Obſervation ſur l'uſage du nouveau Tire-tête de l'Auteur.

Le ſoir du Mardi 21 Juin 1746. *Madame Duval*, femme très-robuſte, de l'âge de trente-ſept ans, demeurant chez *M. Goutard Médecin*, étant groſſe de ſon premier Enfant, & au terme de neuf mois complets, ſentit des douleurs pour accou-

cher ; elle envoya chercher *Madame de la Rue*, *Maîtreſſe Sage-Femme*, laquelle après examen fait, dit qu'il y avoit en effet quelque diſpoſition pour accoucher ; le lendemain les douleurs augmenterent, & les eaux commencerent *à ſe former* (*a*), mais très-lentement ; le ſurlendemain les douleurs devinrent fortes, cependant le travail étoit fort lent ; le quatriéme jour la malade fut ſaignée du bras (elle l'avoit déja été trois fois dans le courant de ſa groſſeſſe ;) peu de tems après cette ſaignée, les membranes ſe rompirent, les eaux s'écoulerent, & les douleurs augmenterent, ce qui faiſoit eſpérer un accouchement prochain ; mais les choſes s'étant bornées là pendant pluſieurs heures, on appella M. *Soumain*, qui ayant reconnu que tout étoit dans l'état que je viens de dire, & ayant trouvé la veſſie de la Malade fort gonflée, la ſonda ; il en ſortit plus de trois chopines d'urine bien conditionnée ; il y avoit alors pluſieurs heures que tout étoit reſté au même dégré ; ce

(*a*) Ce terme eſt impropre, car il ne donne pas une idée juſte de la choſe pour laquelle on l'employe, puiſque les eaux dans leſquelles réſide l'Enfant, commencent à ſe former en même-tems que le *fœtus*, & prennent avec lui leur accroiſſement ; mais il eſt d'uſage de nommer ainſi leur apparition à travers l'orifice de la matrice, quoiqu'encore renfermées dans les membranes qui les contiennent.

qui fit que M. *Soumain* prit le parti d'ondoyer l'Enfant ſous condition de vie, de faire reſaigner la malade, & de dire à M. *Goutard*, qui s'intéreſſoit beaucoup pour cette femme, que ſi dans le courant de la nuit, les choſes ne changeoient pas en bien, il craignoit qu'on ne fût obligé le lendemain de faire l'accouchement de force; parce qu'en ſuppoſant que l'Enfant fût encore en vie, il y avoit grande apparence qu'il ne le ſeroit pas encore longtems; d'autant plus qu'il commençoit à exhaler une mauvaiſe odeur des parties baſſes, & que l'Enfant rendoit le *meconium* (*a*).

M. *Soumain* fut obligé d'aller cette nuit à Saint Germain en Laye pour un cas preſſant; & il dit chez lui avant que de partir, qu'en cas qu'on vînt le chercher pour cette femme, qu'on m'envoyât prier d'y aller.

On vint en conſéquence chez moi le Dimanche 26 Juin 1746. à cinq heures du

(*a*) Il eſt bon de remarquer que je ne prends pas ici pour un ſigne de la mort de l'enfant l'iſſue du *meconium*; car on reçoit tous les jours des enfans en vie qui en ont rendu, & des enfans morts qui n'en ont pas rendu; mais que la ſortie de cette matiere annonce que le ventre de l'Enfant eſt comprimé par la contraction de la matrice, & par conſéquent que toutes les eaux ſont écoulées. Ce qu'il eſt important à ſçavoir, afin de faire alors le choix de la méthode qu'il faut employer pour terminer l'accouchement.

matin. C'étoit le cinquiéme jour que cette femme étoit en travail.

Celui qui vint me chercher, m'ayant dit à peu près l'état de cette femme, je me précautionnai de tous les moyens auxiliaires dont je prévoyois pouvoir avoir beſoin.

Etant arrivé, j'appris de la *Sage-femme* tout ce que j'ai déja rapporté, & que tout étoit à peu près dans le même état où M. *Soumain* l'avoit laiſſée la veille : la malade avoit le pouls vif, la peau ſéche & brûlante, & elle étoit altérée ; j'examinai ſon ventre, & j'apperçus par la vûe & par le tact, que la veſſie étoit ſi pleine, que ſon fond s'étoit étendu beaucoup au deſſus de l'ombilic : je la ſondai, mais ce ne fut pas ſans peine, à cauſe de la préſence de la tête de l'Enfant qui comprimoit le col de la veſſie, & j'en tirai près de deux pintes d'urine d'une très-belle couleur & d'une très-bonne conſiſtance. Les meilleures ſondes en pareil cas ſont celles qui ſont fléxibles.

J'examinai après cela le ventre de nouveau, il formoit deux tumeurs très-diſtinctes & très-groſſes, qui occupoient preſque toute l'étendue de *l'abdomen*, ce qui me faiſoit craindre qu'il n'y eût deux Enfans, & que l'un ne gênât le paſſage de

l'autre, comme cela arrive assez souvent en pareil cas.

Je touchai cette femme, qui étoit très-bien conformée, & je reconnus que l'Enfant se présentoit par la tête, mais que c'étoit un *pariétal* & non le sommet, qu'elle s'inclinoit beaucoup plus du côté gauche de la Mere, que du côté droit, & qu'elle étoit enclavée dans le détroit des os du bassin, la face en dessous & un peu de côté; ce que M. *Soumain* avoit connu la veille, comme me l'apprit M. *Goutard*, à qui il l'avoit dit. Je fis mon possible avec une de mes mains pour redresser un peu cette tête à dessein de terminer plus aisément cet accouchement, mais ce fut inutilement.

On me proposa de faire avertir M. *Sarrau* (*a*) : Je l'acceptai avec d'autant plus de plaisir, que j'étois sur le point de demander qu'on envoyât prier quelqu'un de mes Collégues pour m'aider de ses conseils, & pour lui communiquer ce que je projettois.

M. *Sarrau* arriva vers les sept heures; il reconnut que tout étoit dans l'état que je viens de rapporter, & son avis fut d'at-

(*a*) Alors Maître en Chirurgie, Chirurgien ordinaire du Roi en son Artillerie, de l'Académie Royale de Chirurgie, Professeur d'Anatomie à l'Académie Royale de Peinture & Sculpture, &c.

tendre encore quelque peu, pour voir ſi la nature ne nous aideroit pas; en effet il ſembloit qu'il y avoit encore quelque légere eſpérance que cela pourroit arriver, parce que les douleurs ſe ſoutenoient, & que la tête de l'Enfant paroiſſoit un peu plus baſſe que deux heures auparavant.

Notre parti étant pris de temporiſer, M. *Sarrau* ſorti pendant une heure ou environ, pour quelque affaire preſſante, & à ſon retour nous examinâmes de nouveau l'état du travail; nous trouvâmes alors que la tête de l'Enfant appuyoit fermement ſur la *tubéroſité de l'iſchium* gauche, & qu'elle ne touchoit point du tout du côté droit; ce qui nous aſſura qu'elle paſſoit obliquement : alors les douleurs commençoient à être moins fortes & moins fréquentes : en conſéquence nous fîmes avertir M. *Goutard*, & nous fûmes tous trois d'accord, qu'il ne falloit plus différer à terminer par art cet accouchement.

Il ne s'agiſſoit donc que de choiſir le moyen le plus sûr & en même tems le plus doux; il n'étoit pas queſtion d'aller chercher cet Enfant par les pieds, il y avoit long-tems que cela n'étoit plus poſſible, même lorſque M. *Soumain* fut appellé, ſans quoi il n'auroit pas manqué de ſaiſir

le moment favorable pour mettre cette méthode en pratique.

Je dis alors à M. *Sarrau* que mon projet étoit d'introduire mon tire-tête à trois branches par la partie baſſe du Vagin juſques dans la Matrice, (parce que l'orifice propre de cet organe étoit totalement effacé de ce côté,) (*a*) & que ſi j'étois aſſez heureux pour parvenir à placer ſon extrémité ſous le menton de l'Enfant, comme je l'eſpérois, je le ferois peut être aſſez auſſi pour pouvoir ſuffiſamment ſaiſir la tête pour lui faire paſſer ce détroit; & comme M. *Sarrau* y conſentit, je ſituai la malade ſur le pied de ſon lit, le corps preſque horiſontalement, la tête

(*a*) Il y a ici une remarque très-importante à faire lorſqu'on veut ſe ſervir du *forceps*; il faut abſolument que l'orifice propre de la matrice ſoit comme totalement effacé, c'eſt-à-dire que le vagin & ce viſcére ne faſſent plus en quelque ſorte qu'une ſeule & même cavité par une eſpéce de continuité non interrompue, parce que ſans cela on ſeroit en danger de ſaiſir l'orifice de la matrice entre la tête de l'Enfant & l'Inſtrument, ce qui ſeroit extrêmement fâcheux.

Je crois devoir ajouter ici en faveur des Eléves, qu'il faut faire grande attention à l'éminciſſement de l'orifice; car avant que de s'effacer tout-à-fait, il devient quelquefois ſi mince & ſi exactement appliqué ſur la tête de l'Enfant, que ſi on n'en faiſoit pas un examen très-ſcrupuleux, on pourroit très-aiſément y être trompé.

Mon Inſtrument a ici un avantage ſur le *forceps*; car il ſuffit que l'orifice de la matrice ſoit effacé, ou retiré dans un endroit pour pouvoir aiſément l'introduire par là ſans aucun danger.

& le baſſin un peu élevé, le lieu, communément nommé le ſiége, ne touchant à rien; les genoux pliés, & les cuiſſes ſuffiſamment écartées; M. *Sarrau* voulut bien tenir un des genoux de la malade & le pied de ce côté, & la *Sage-femme* en fit autant de l'autre : J'avois placé deux aides aux côtés de la malade, qui lui retenoient les épaules pour l'empêcher de changer de place & d'attitude.

Tout étant ainſi préparé, je fis chauffer ſuffiſamment les branches de l'Inſtrument, pour éviter à la malade une certaine fraîcheur qui auroit pû l'inquiéter, après quoi je les enduiſis de beurre; enſuite je graiſſai le doigt indicateur & celui du milieu de ma main gauche, & les introduiſis dans le Vagin le long de la fourchette, enſorte que le dedans de ma main étoit antérieure à ma vûe : tenant alors de l'autre main mon tire-tête par le manche, je conduiſis ſes branches ſur mes deux doigts juſques dans la Matrice, par le moyen d'un mouvement aſſez ſemblable à celui qu'on fait quand on ſonde les hommes par deſſus le ventre; elles y entrerent ſans beaucoup de peine & aſſez avant pour que de toute leur longueur (qui eſt d'un pied,) il n'en reſtât hors de la vulve qu'environ deux pouces ; il y en avoit donc dix d'introduits, tant dans le Vagin que dans la Ma-

trice ; alors je retirai l'Inſtrument tout doucement en baiſſant le poignet : il en reſſortit environ un pouce (*a*). Parvenu à ce point, je ſentis l'extrémité de l'Inſtrument arrêté par quelque choſe, que je préſumois être le deſſous du menton de l'Enfant ; en effet c'étoit lui, comme on le verra dans un moment. Je dirigeai alors mes mains & l'Inſtrument dans une ligne, à peu près horiſontale, c'eſt-à-dire, parallele au plancher de la chambre, & un peu incliné du côté de la cuiſſe gauche

(*a*) J'ai marqué très-ſcrupuleuſement ces différentes meſures dans ces différens tems, pour qu'on y faſſe beaucoup d'attention, parce qu'il m'eſt arrivé dans une autre occaſion (dont le cas avoit quelque choſe de ſemblable à celui-ci) de n'avoir pû les obſerver par des obſtacles de mauvaiſe conformation du baſſin de la mere, qui étant d'ailleurs très-petite, me fit eſtimer la profondeur moindre qu'elle n'étoit, ce qui fut cauſe que croyant être ſous le menton de l'enfant, tandis que je n'étois qu'à la racine de ſon nez, je n'eus point une bonne priſe, ce qui m'empêcha de ſaiſir la tête & de l'amener au dehors ; mais il eſt bon d'obſerver que l'Inſtrument n'y entra pour rien. Il m'eſt ſurvenu là, ce qui nous arrive quelquefois lorſque nous avons une ſaignée très-difficile à faire, par la crainte de picquer l'artére ou le tendon, la prudence nous dictant de manquer plutôt la veine que d'aller trop avant : peut-on en pareil cas accuſer la lancette ? Même en penſant juſte, à qui peut-on imputer la faute de n'avoir pas ouvert le vaiſſeau ? J'en laiſſe juge les connoiſſeurs, & il verra, s'il m'accorde cette comparaiſon, ſi j'ai tort ou raiſon.

J'aurois pû, ſi j'avois voulu, me diſpenſer de faire cette note ; mais je penſe que les gens de l'Art ne m'en ſçauront pas mauvais gré, puiſqu'elle peut éclairer la méthode que je tente d'établir avec cet Inſtrument ; cette voye me paroiſſant un vrai moyen pour l'apprétier.

de la malade, par la raiſon que le menton de l'Enfant étoit oppoſé à ce point. Enſuite je dégageai alternativement & peu à peu, les deux branches mobiles de l'inſtrument de bas en haut, juſques à ce qu'elles fuſſent arrivées au lieu de leur repos; quand cela fut fait, je commençai à tirer à moi en donnant de petits mouvemens en tout ſens, & j'eus la ſatisfaction de m'appercevoir que la tête étoit aſſujettie dans l'Inſtrument autant qu'on pouvoit le ſouhaiter, & en très peu de tems je ſentis par une eſpéce de petit ſubreſaut que la tête étoit totalement tombée dans le vagin; alors je quittai ma ſituation horiſontale, je levai peu à peu, & toujours en tirant le manche de l'Inſtrument, (pour ménager la fourchette, comme l'on doit toujours faire en pareil cas, n'importe avec quel Inſtrument l'on opére) juſques au point de le rendre perpendiculaire, & dans ce moment la tête de l'Enfant ſortit tout-à-fait hors de la vulve, la face en devant, étant toujours engagée dans les branches de l'Inſtrument, dont l'axe étoit placé ſous le menton, ſans toucher au col. La branche fixe paſſoit ſur le menton, ſur le nez & ſur le front, & les deux branches mobiles paſſoient à des diſtances égales de la premiere, chacune par-deſſus l'oreille de ſon côté, enſorte que le *vertex* ſe trou-

voit dans une ligne ſuppoſée partir du centre de l'axe de l'Inſtrument, & qui ſeroit prolongée en ligne droite, allant ſe terminer à l'extrémité inférieure du manche; ce qui prouve que ces trois branches enſemble embraſſoient au moins les deux tiers de la tête; ce qui étoit d'abord ſuffiſant pour la bien tenir: mais ſi on y ajoute que l'arcade des os *pubis* ſert ſupérieurement de point d'appui au tout, on verra que cette partie fait, pour ainſi dire, l'office d'une quatriéme branche.

Il eſt bon de remarquer ici, que par l'inſpection anatomique, il eſt aiſé de démontrer qu'une tête ainſi ſaiſie, eſt aiſément amenée au-dehors, en faiſant décrire au viſage une grande portion de cercle, dont l'angle des os *pubis* peut être conſidéré comme centre; & la courbure de l'os *ſacrum* celle du *coccix*, & celle des parties charnues qui joignent ces dernieres à l'ouverture du *vagin*, comme circonférence; enſorte que pendant que le viſage de l'Enfant fait tout ce chemin, le derriere de ſa tête en fait ſi peu, qu'on pourroit preſque le conſidérer comme immobile ſous l'arcade des os *pubis*; ce qui fait que cette arcade fait l'office d'une quatriéme branche, comme nous venons de le dire. Il n'eſt donc pas étonnant que la tête de l'Enfant ſoit ſi bien contenue dans l'Inſtrument,

& qu'il puiſſe la tirer au-dehors ſi aiſément.

A l'égard du col de l'Enfant, qui de prime abord ſemble s'oppoſer à pouvoir ſaiſir ſuffiſamment la tête, il eſt bon d'obſerver que j'ai dit, que la face étoit tournée en deſſous ; par conſéquent l'arcade des os *pubis* tendoit à faire approcher le menton de l'Enfant du côté de ſa poitrine, & s'oppoſoit à ſon renverſement vers le dos, ce qui favoriſe beaucoup la priſe de l'Inſtrument, & fait que le col de l'Enfant n'y peut nuire.

Si ces remarques ont quelque choſe qui puiſſe ſatisfaire les perſonnes qui y feront bien attention ; en voici d'autres qui ne méritent pas moins d'être obſervées.

1°. Quand on introduit l'Inſtrument, on n'eſt sûr d'être dans la Matrice que, lorſqu'outre les meſures dont j'ai parlé plus haut, on ſent que l'axe de l'Inſtrument, ou extrémité des branches eſt comme dans une eſpéce de vuide. Ce ſigne ſeroit à la vérité fort équivoque pour une perſonne qui voudroit pratiquer les Accouchemens ſans avoir pratiqué la Chirurgie. Il n'en ſera pas de même pour celui qui a le tact habitué à ſentir entrer les Inſtrumens de différentes eſpéces dans le vuide des vaiſſeaux, ou dans celui des organes creux, & enfin dans celui des capacités ;

2°. Qu'en retirant un peu à ſoi l'Inſtrument, lorſqu'on s'eſt aſſuré du ſigne précédent, on doit ſentir à un certain dégré une petite réſiſtance;

3°. Que les branches de l'Inſtrument doivent ſe laiſſer développer avec quelque ſorte de facilité, & que ce qui eſt développé ne faſſe pas aſſez de réſiſtance pour faire retourner les branches avec force vers le lieu d'où on les a développées;

4o. Que les branches de l'Inſtrument tendent plutôt en s'écartant à augmenter le diamétre du vuide de l'Inſtrument, qu'à le diminuer;

5o. Enfin, que ces mêmes branches s'enfoncent un peu dans le Vagin en s'écartant.

Si l'Accoucheur s'apperçoit qu'il manque quelques-uns de ces ſignes favorables, il faut qu'il ſe méfie de la réuſſite, & qu'il ait recours à ſa ſagacité pour y remédier.

Reprenons préſentement la ſuite de notre Obſervation.

La tête de l'Enfant étant tout-à-fait hors de la Vulve, je la dégageai promptement de dedans l'Inſtrument, la ſaiſis avec mes deux mains par ſes parties latérales, & tout de ſuite en profitant d'une douleur, j'achevai l'accouchement avec beaucoup de facilité, quoique cet Enfant, qui étoit

une

une fille, fut d'une groſſeur & d'une grandeur ſurprenante. Elle étoit morte au moins depuis la veille, à en juger par l'odeur qu'exaloit ſon corps & les parties de la mere.

Cet Enfant avoit une tumeur conſidérable & pyramidale ſur le *pariétal* gauche, qui juſtifioit que c'étoit cette partie qui ſe préſentoit la premiere ; d'ailleurs l'orifice de la Matrice, & le détroit des os du baſſin avoient fait une impreſſion circulaire ſur la tête de cet Enfant, qui ne laiſſoit aucun doute de cette ſituation, puiſqu'on remarquoit que la portion du cercle qui étoit imprimé ſur ſon viſage, paſſoit obliquement entre les deux yeux, en ſorte que l'un de ces organes étoit au-deſſus, & l'autre au-deſſous ; ce qui prouvoit non-ſeulement ſon obliquité dans le paſſage, mais encore ſon dégré, & le long-tems que cette tête avoit été enclavée.

Attache du *Placenta* près de l'orifice de la matrice.

L'Enfant étant ſorti, je me mis en devoir de délivrer la Mere lorſqu'il ſeroit tems ; mais le *Placenta* me réſiſtant conſidérablement, je pris le parti de l'aller détacher avec la main ; je le trouvai attaché à la partie latérale droite de la Matrice, près de ſon orifice.

Je portai mon autre main ſur le ventre de la malade pour m'aider, & je ſentis à la région illiaque droite un volume conſi-

dérable ; je le fis remarquer à *M. Sarrau*, qui le reconnut comme moi : à la vérité ce ne fut que par l'extérieur. Je détachai le *Placenta* en entier, & après l'avoir mis dehors, je reportai ma main dans la Matrice pour reconnoître quel pouvoit être ce corps ; & ayant mis de nouveau mon autre main sur le ventre de l'Accouchée, je compris entre mes deux mains une espece de tumeur dure & plate, à peu près comme un autre *Placenta*, que j'estimois avoir deux doigts ou environ d'épaisseur ; c'étoit le lieu de la Matrice où le *Placenta* s'étoit implanté, cet examen fait, je vuidai, en retirant ma main, cet organe & le vagin de tous les caillots qui s'y étoient amassés.

Je jugeai que la tumeur que j'avois compris entre mes deux mains n'étoit pas autre chose qu'une portion de la Matrice engorgée, & qui doit l'être naturellement dans le lieu de l'attache du *Placenta*, à cause que c'est dans cet endroit que sont toutes les sources dans lesquelles s'implantent tous ses mammelons, pour en recevoir le suc nourricier de l'Enfant, & le transmettre par le moyen du cordon ombilical, tant pour le développement de l'embrion, que pour sa nourriture & son accroissement : cependant malgré cette probabilité, cette tumeur, dis-je, me fit

faire quelques queſtions en particulier au Mari de l'Accouchée, pour ſçavoir ſi je ne me trompois pas, & ſi cette femme n'auroit pas ſenti dans cette partie quelque douleur avant que d'être groſſe; il me répondit que non, mais qu'environ le troiſieme mois de ſa groſſeſſe, elle avoit commencé à ſe plaindre de cet endroit, qu'on y ſentoit une dureté que l'on croyoit être occaſionnée par la préſence de la tête de l'Enfant, & que cette dureté (c'eſt-à-dire cette tumeur) avoit été toujours en augmentant, ſans jamais changer de place; ces réponſes me confirmerent que le lieu engorgé de la Matrice n'étoit point une tumeur contre nature, mais ſeulement celui où s'étoit fortuitement attaché le *Placenta*, & comme ce même lieu avoit toujours eu une tumeur diſtincte de celles que formoit l'Enfant ſi-tôt qu'il eut aſſez de volume pour ſe rendre ſenſible, la femme avoit cru être groſſe de deux enfans.

Raiſon de la poſition oblique de l'Enfant.

Ces choſes étant connues à ce point, il n'eſt pas difficile de décider que le *Placenta* s'étant fortuitement attaché du côté droit près de l'orifice, il a dû empêcher la Matrice de ſe dilater ſuffiſamment de ce côté; conſéquemment il l'a obligée à prendre une figure oblique: mais ce qui a totalement déterminé cette mauvaiſe ſituation, a été l'infléxibilité de l'orifice de

cet organe en cet endroit, lequel j'ai reconnu dur & comme calleux, pendant que ſon côté oppoſé étoit totalement effacé; il falloit donc par ces raiſons que l'Enfant ſe préſentant par la tête, elle s'engageât dans ce détroit ſuivant une ligne oblique à la rectitude du corps; ce qui étoit avec le volume conſidérable de la tête, les obſtacles qui s'oppoſoient à ſa ſortie, quoique d'ailleurs le baſſin fût bien conformé. Si on ajoute à ces remarques celles que nous avons faites ſur la tête de l'Enfant, ſçavoir la tumeur du *Pariétal*, & l'impreſſion circulaire & oblique qui étoit ſur ſa tête, il me ſemble qu'il ne peut plus reſter aucun doute de la cauſe de ce long travail.

La femme qui fait le ſujet de cette Obſervation, fut pluſieurs jours ſans pouvoir uriner ſans le ſecours de la ſonde, à cauſe de la violente extenſion qu'avoit ſouffert ſa veſſie pendant tout le tems de ſon travail; mais ayant peu à peu repris ſon reſſort, la femme urina naturellement, & en moins de trois ſemaines, elle fut en état de vacquer à ſes affaires domeſtiques, jouiſſant d'une bonne ſanté; ce qu'elle fait encore actuellement.

La ſituation baſſe du *Placenta* paroît

La ſituation latérale du *Placenta* dans la Matrice, ne pourroit-elle pas être une cauſe commune des accouchemens labo-

rieux? *Deventer* a bien remarqué après plusieurs autres Auteurs, que la Matrice se portoit en différens sens; mais au nombre des causes qu'il reconnoît de ces différentes situations, il n'y comprend pas celle-ci. N'appartiendroit-elle pas quelquefois à celle du *Placenta*? Je me crois autorisé de le penser, non-seulement à cause de cette Observation & de celle qui suit, mais encore par deux autres que j'ai trouvées dans Mauriceau.

être une cause commune des Accouchemens laborieux.

Ce sentiment est appuyé par les Observations.

Seconde Observation.

Le matin du 10 Juillet 1746. *M. Pousse le fils*, Médecin de la Faculté de Paris, fit prier *M. Soumain* de voir la Femme de chambre de *Madame Pousse*. Cette femme étoit forte, robuste, grosse & à terme de son premier enfant à l'âge de 40 ans, elle étoit dans les douleurs depuis vingt-quatre heures sans pouvoir accoucher.

Lorsque *M. Soumain* y fut, les membranes venoient de se déchirer, il toucha la Femme, & reconnut que l'Enfant se présentoit par la tête, mais un *pariétal* le premier: les douleurs étoient petites, entrecoupées, & laissoient entre elles des espaces trop longs pour pouvoir espérer une prompte délivrance; elle fut saignée du bras sur le champ: sur les quatre heures

Observation sur un Accouchement où l'Enfant étoit placé obliquement dans une matrice obliqué, par la situation basse & latérale du *Placenta*.

après midi *M. Soumain* fut obligé d'aller accoucher une Dame qui étoit dans un état preſſant, il me pria de ſecourir cette Femme en ſon abſence. Je trouvai les choſes dans l'état que je viens de dire; je la touchai & reconnus que l'Enfant ſe préſentoit la face en deſſous & un peu de côté, & que le *pariétal* gauche, étoit appuyé ſur *la tubéroſité* de l'*iſchion* de ce côté de la Mere, & ne touchoit point du tout *à la tubéroſité de l'iſchion* droit, ce qui m'aſſura que la tête de l'Enfant ſortoit obliquement, à peu près comme celle de l'Enfant, qui fait le ſujet de l'Obſervation précédente; je pris l'intervalle de deux douleurs pour tenter de redreſſer un peu cette tête, & en profitai de façon que la douleur qui ſuivit me laiſſa appercevoir que j'avois en partie réuſſi; l'inſtant d'après cette douleur, la Malade ſe plaignit d'avoir ſenti comme un déchirement dans ſon corps, & qu'elle ſentoit paſſer quelque choſe de chaud. Elle n'avoit pas tort, il ſortoit en effet beaucoup de ſang très-fluide, ce qui me fit préſumer que le *Placenta* pouvoit être en partie détaché, & ce qui m'affermit dans cette penſée, fut, 1°. que le ſang ſortoit en trop grande quantité pour pouvoir l'imputer à d'autres cauſes; 2°. que ce ſang ceſſoit de ſortir par la vulve pendant chaque douleur, & recom-

mençoit à ſortir ſitôt qu'elles étoient finies ; cet état dura environ deux heures, pendant lequel tems la Femme perdit du ſang conſidérablement, ſans en paroître plus foible. Cependant au bout de ce tems, il lui prit une petite foibleſſe ; je crus devoir profiter de ce moment où tout étoit en relâche pour faire quelque tentative ; j'introduiſis une main par-deſſous la tête de l'Enfant, & une douleur vive ſuccédant à ſon introduction, procura l'iſſue de la tête hors de la vulve, & tout de ſuite j'achevai l'Accouchement. C'étoit un très-gros garçon qui étoit encore en vie, il avoit la tête déprimée vers la moitié de la face, mais obliquement; cet enfoncement, à la vérité, n'étoit pas ſi conſidérable que celui de l'Enfant de l'Obſervation précédente, & la tumeur qui étoit ſur le *pariétal* gauche, étoit auſſi moins groſſe, parce qu'il avoit été bien moins de tems au paſſage. Cela fait, je ſongeai à délivrer la femme, & quoique j'eus attendu pour cela un moment ordinairement favorable, & qu'il y eut une portion du *Placenta* de détaché, je trouvai le reſte ſi adhérent, que je fus obligé de l'aller détacher avec les doigts, afin de faire ceſſer l'hémorragie qui commençoit à m'inquiéter. En portant ma main dans la Matrice, je reconnus 1°. que ſon orifice étoit totalement effacé

du côté gauche ; 2°. que du côté droit il étoit très-ſenſible, c'eſt-à-dire, qu'il étoit reſté de ce côté-là en forme de croiſſant; il eſt vrai qu'il étoit moins conſidérable que dans l'exemple précédent, auſſi avoit-il moins réſiſté; 3°. que le *Placenta* étoit placé du côté droit près de l'orifice, & 4°. que le cordon paroiſſoit être implanté tout près de cet orifice.

Lorſque j'eus extrait le *Placenta*, je l'examinai, il étoit tout entier, fait en raquette, ſa partie la plus épaiſſe étoit attachée près le cordon, & la plus mince en étoit la plus éloignée.

Si on joint cet exemple au précédent, on verra par *leur analogie*, 1°. que lorſque le *Placenta* eſt ſitué latéralement, le fond & le corps de la Matrice s'incline de ſon côté, ce qui oblige l'Enfant à ſe placer obliquement à la rectitude du corps de la mere ; 2°. que le côté où eſt attaché le *Placenta* s'étant moins dilaté, la matrice ne ſe contracte pas uniformément, mais ſuivant la figure contre nature qu'elle a acquiſe à quelques égards, ce qui détermine la tête de l'Enfant à ſortir obliquement, lorſque c'eſt cette partie qui ſe préſente la premiere ; 3°. lorſque la tête eſt ſortie en partie, elle va poſer contre *la tubéroſité de l'iſchion* qui ſe trouve dans ſa direction ; alors les douleurs deviennent

entrecoupées, & le travail languit, parce que la tête de l'Enfant ſe trouve ſoutenue ſur cette partie, qui ne permet pas une plus grande deſcente.

Voilà donc déja deux exemples qui commencent à établir mon ſentiment; voyons préſentement ſi je puis l'appuyer par le témoignage de quelques Auteurs.

Troiſieme Obſervation ſur le même ſujet.

Mauriceau dans ſa 257e. Obſervation; rapporte qu'il a vû un Enfant né depuis quinze jours, qui avoit une tumeur à la tête ſur la partie ſupérieure de l'un des *pariétaux*, de la groſſeur de la moitié du poing, pleine de matiere purulente, qui venoit vraiſemblablement de la même cauſe, que ces tumeurs que l'on voit aſſez ſouvent à la tête des premiers Enfans, qui *reſtent par trop long-tems au paſſage.*

On voit dans cette Obſervation qu'un Enfant nouveau né avoit ſur la partie ſupérieure d'un des *pariétaux* une tumeur conſidérable, c'eſt en quoi ce fait a de l'analogie avec mes deux Obſervations; car cette tumeur prouve que la tête avoit paſſé de côté; & ce qui paroît l'affirmer, c'eſt que *Mauriceau* ajoute que cette tumeur venoit vraiſemblablement de la même cau-

ſe que ces tumeurs que l'on voit aſſez ſouvent à la tête des premiers Enfans, *qui reſtent par trop long-tems au paſſage.*

Il eſt bon d'obſerver qu'il eſt bien vrai que tous les Enfans qui reſtent long-tems au paſſage, ont une tumeur plus ou moins conſidérable ſur la tête, mais qu'ils ne l'ont pas toujours ſur un *pariétal;* cela n'arrive qu'à ceux qui préſentent la tête obliquement au paſſage; il faut encore remarquer que la tumeur ne ſe trouve pas ſituée ſur le *pariétal*, qui eſt comme arc-bouté contre la tubéroſité de l'*iſchion*, mais ſur celui qui fait face à la vulve.

Pour que cette Obſervation ſervît d'une plus grande preuve, il auroit fallu que *Mauriceau* eût rapporté où étoit ſitué le *Placenta.* Mais outre que ce n'eſt pas lui qui a fait l'Accouchement, il ne ſe propoſoit pas le même but que moi lorſqu'il a écrit ſon Obſervation, par conſéquent, quand bien même çauroit été lui qui l'auroit terminé, il ne ſeroit pas étonnant qu'il eût obmis cette circonſtance.

Quoi qu'il en ſoit, mon avis eſt qu'on n'attende pas de la nature dans ce cas ce qu'elle ne peut donner que très-difficilement, ni que des accidens urgens ſe préſentent pour terminer l'Accouchement. Je penſe qu'il ſeroit alors à propos de ſuivre la méthode que j'ai décrite dans la

premiere de mes Obſervations.

Par ce moyen, on abrégera la trop longue durée des douleurs infructueuſes de la Mere, ce qui l'affranchira de beaucoup de dangers, & évitera qu'il ne lui reſte des incommodités ſouvent incurables; & enfin on peut eſpérer de ſauver par ce moyen un plus grand nombre d'Enfans.

Ceci eſt d'une très-grande conſéquence; car il y a grande apparence que cet état eſt un de ceux où il y a beaucoup à riſquer que la Matrice ſe déchire. En effet, cet organe ſe dilatant beaucoup plus d'un côté que de l'autre, il doit être plus foible du côté de la plus grande dilatation. En voici un exemple tiré de *Mauriceau* dans ſa 251e. Obſervation.

Quatrième Obſervation ſur le même ſujet.

» Je vis, dit cet Auteur, avec un de mes » Confreres, une jeune Femme, que nous » trouvâmes agoniſante, après avoir été » deux jours entiers en travail ſans pouvoir » accoucher..... ſon enfant qui étoit fort » gros préſentoit la face & le ventre en » deſſus, & la tête de côté.... elle expira » au bout d'un quart-d'heure devant nous, » ſans y avoir touché; incontinent après » quoi, mon Confrere (dit *Mauriceau*)

» lui fit l'opération Céſarienne, pour lui
» tirer du ventre ſon Enfant; nous le trou-
» vâmes mort & ſorti de la Matrice, par
» une rupture qui s'y étoit faite *vers la par-*
» *tie latérale dextre*, ayant tout le corps
» dans la capacité du ventre de la Mere
» entre ſes boyaux; la ſeule tête de cet
» Enfant étant reſtée engagée dans le paſ-
» ſage, en la mauvaiſe ſituation que j'ai
» ci-devant déclarée.

On voit dans cette Obſervation la tête d'un Enfant enclavée de côté dans le paſſage depuis deux jours: en quoi cette Obſervation a de la reſſemblance avec les deux qui me ſont propres; à la vérité la face de celui qui fait le ſujet de celle-ci étoit tournée en deſſus, mais cela ne détruit pas ſon obliquité; ce qui fait un des points capitaux de ma remarque. Mais ce qu'il y a de plus, eſt la rupture de la Matrice faite de côté, ce qui ſemble répondre encore à l'obliquité de l'Enfant; il n'y manque que de ſçavoir ſi le *Placenta* étoit latéral, c'eſt ce que *Mauriceau* ne dit pas, & ce que je préſume. Enfin ne pourroit-on pas dire que les deux Femmes qui ſont le ſujet de mes deux Obſervations, ont couru le même riſque?

Je ſçai bien que ceci ne ſera pas du goût des Partiſans de *Deventer*; car cet Auteur nie formellement que le *Placenta* puiſſe

s'attacher ailleurs que dans le fond de la Matrice ; quoiqu'il avoue que plusieurs Auteurs sont d'un sentiment contraire au sien. Mais comme les faits que je viens de rapporter m'autorisent à penser différemment de *Deventer*. Je dis,

1°. Que le *Placenta* peut être attaché latéralement dans la Matrice & même près de l'orifice de cet organe ;

2°. Qu'en ce cas, le fond de la Matrice s'inclinera du même côté dans le ventre de la femme ;

3°. Qu'alors la Matrice se dilatera moins de ce côté que de tout autre ;

4°. Que ces deux causes donneront à la Matrice une figure non naturelle ;

5°. Que par une suite de conséquences, la Matrice sera plus mince & plus lâche du côté opposé à l'attache du *Placenta* ;

6°. Que si malheureusement elle se déchire, ce sera dans cet endroit ;

7°. Que la difficulté de l'enfantement, ne vient pas seulement de l'obliquité de la Matrice, mais encore de la difficulté que l'orifice a à se dilater dans le lieu prochain de l'attache du *Placenta*, par la raison que la Parois de ce viscere est plus épaisse dans cet endroit que dans tout autre, ce que j'ai parfaitement reconnu, dans les deux exemples, que j'en ai rapportés ;

8°. Enfin, que cet organe s'étant dilaté inégalement, il ſe contractera de même, ce qui fait que ſa puiſſance pour pouſſer l'Enfant directement vers l'orifice, eſt moindre que s'il avoit conſervé de l'égalité.

Toutes ces choſes concourent non-ſeulement à rendre le travail plus long, mais à diriger l'Enfant du côté même où eſt attaché le *Placenta*, & en ſuppoſant que ce ſoit la tête qui ſe préſente la premiere, elle s'engagera avec peine & de côté au couronnement, elle s'y enclavera : enfin par la longueur du tems elle viendra s'appuyer ſur la *tubéroſité* de l'*Iſchion* de la Mere du côté oppoſé à l'attache du *Placenta*, alors les douleurs de violentes & fréquentes qu'elles étoient, deviendront moins fortes & s'éloigneront, parce que la tête de l'Enfant ne fera preſque plus pour lors de violence à l'orifice de la Matrice.

Si les choſes en ſont venues une fois à ce point, il n'y a plus à temporiſer, il faut ſe déterminer à tenter l'accouchement de la maniere que je l'ai fait & décrit ; cependant ſi tout bien examiné on reconnoît que le cas ſoit pareil, c'eſt-à-dire, que la face ſe trouve en deſſous, il n'y auroit même rien à riſquer ſi elle ſe trouvoit un peu oblique, comme on l'a vû, dans ma premiere Obſervation.

Mais on pourroit ici m'objecter que tous les enfans qui ont la tête enclavée au paſſage ne ſont pas toujours ſitués auſſi avantageuſement pour ma méthode, que je l'ai trouvé dans celui que j'ai donné pour exemple; j'en tombe d'accord, & c'eſt en conſéquence que je vais expoſer toutes les différentes poſitions de la tête d'un Enfant enclavée dans le détroit des os du baſſin: je rapporterai à meſure les réflexions que j'ai faites ſur ces poſitions, & la maniere dont il m'a paru qu'il faudroit diriger mon Inſtrument dans chacun de ces cas; ce n'eſt pas dans l'inſtant qu'il faut opérer, qu'on peut demander du tems pour faire des réflexions; je penſe qu'il faut auparavant s'être fait une méthode raiſonnée ſur la nature du cas, & la mécanique des moyens que l'on a deſſein d'employer, & l'on ne ſera plus alors occupé dans l'Opération, qu'à rectifier ce que la ſpéculation ne peut jamais repréſenter auſſi parfaitement qu'on le déſireroit.

Différentes ſituations de la tête de l'Enfant enclavée dans le paſſage.

Différentes ſituations de la tête enclavée,

La tête peut s'enclaver dans les détroits des os du baſſin en trois ſituations principales, qui en ont chacune de particulieres.

& la maniere de procéder à l'Accouchement avec le nouveau Tire-tête.

La premiere des ſituations générales, eſt lorſque l'Enfant ſe préſente le ſommet de la tête le premier ; cette ſituation peut être conſidérée comme perpendiculaire ; elle eſt la plus ordinaire.

La ſeconde de ces ſituations générales, eſt lorſque l'Enfant ſe préſente un *pariétal* le premier, celle-ci eſt toujours, du plus ou du moins oblique, & n'eſt pas ſi commune que la premiere.

Dans ces deux premieres ſituations générales, la face de l'Enfant peut être tournée en deſſous, ou en deſſus, ou bien à droite ou à gauche.

La troiſieme des ſituations générales, eſt celle où la tête de l'Enfant ſe préſente en travers.

Il faut diviſer cette ſituation générale en deux poſitions auſſi générales, parce qu'elles ſont très-différentes l'une de l'autre.

SÇAVOIR,

En celle dont la tête eſt enclavée dans ſa longueur, ſuivant le petit diamétre du détroit des os du baſſin, & en celle où elle eſt poſée & enclavée ſuivant le grand.

Premiere diviſion.

Les ſituations de la tête d'un Enfant enclavée

clavée dans le détroit des os du baſſin ſuivant ſa longueur, & celle du petit diamétre de ce paſſage,

Sont trois, SÇAVOIR;

1°. La face ſe préſentant la premiere, 2°. l'*occiput* ſe préſentant le premier, & 3°. l'une ou l'autre oreille ſe préſentant la premiere, ſoit que le menton ſoit poſé ſur l'os *ilium* droit, ou ſur le gauche, ſoit enfin que la face ſe trouve tournée du côté des os *pubis*, ou du côté de l'os *ſacrum*.

Seconde diviſion.

Les ſituations de la tête d'un Enfant enclavée, ſuivant ſa longueur, dans le détroit des os du baſſin, & ſuivant le grand diamétre de ce paſſage,

Sont cinq, SÇAVOIR;

1°. Lorſque la face ſe préſente la premiere, le front appuyé même déprimé contre l'arcade du *pubis*, & le menton contre l'os *ſacrum*.

2°. Lorſque le menton ſera accroché ou appuyé contre l'arcade du *pubis*, & que le front ſera poſé contre l'os *ſacrum*.

3°. Lorſque ce ſera l'*occiput* qui ſe préſentera le premier, le *ſinciput* appuyé con-

tre l'arcade du *pubis* & la *nuque* contre l'os *ſacrum*.

4°. Lorſque ce ſera au contraire la *nuque* qui poſera contre l'os *pubis* & le *ſinciput* contre l'os *ſacrum*.

5°. Enfin, quand dans ces quatre différentes poſitions, l'Enfant préſentera l'une ou l'autre oreille.

Voilà, à ce que je crois, toutes les poſitions poſſibles à remarquer de la tête d'un Enfant ſe préſentant la premiere au paſſage, ſoit qu'il ſoit en vie, ou bien qu'il ſoit mort.

Ces poſitions peuvent être compliquées de quelques-unes des parties de l'Enfant, ou par la difformité de celles de la Mere, ou bien par la préſence d'un autre Enfant, &c.

Je n'entreprendrai pas de faire l'énumération de tous ces cas, qui peuvent être variés preſque à l'infini; je me bornerai à ceux qui m'ont paru pouvoir arriver le moins rarement.

Toutes les poſitions que je viens d'expoſer, ſont priſes ſur des ſujets bien conformes & de grandeur naturelle, & j'ai trouvé pour ce travail anatomique toutes les facilités néceſſaires à l'Hôpital de la Salpétriere, où *M. Louis* a bien voulu ſeconder mon zéle pour le bien public, & le progrès de l'Art.

Je crois devoir avertir ici que j'entends par le petit diamétre du détroit du baſſin, le trajet de la ligne mitoyenne de ce paſſage, qui iroit droit d'un os *ilium* à l'autre, & par le grand celui qui iroit de la *ſimphiſe* des os *pubis* à l'os *ſacrum*.

Nous avons reconnu que le petit diamétre a ordinairement quatre à cinq pouces de long, & que le grand en a cinq à ſix, enſorte que quand le Sujet eſt bien conformé, leur différence eſt d'un pouce. Ces meſures ont été obſervées ſur des Sujets frais, afin d'en juger plus ſainement; ce qu'il eſt bon de remarquer, parce que ſi on vouloit le vérifier ſur le Squelette, on y trouveroit une grande différence; car lorſque les baſſins de ces mêmes Sujets n'ont pas été dépouillés de leurs parties charnues, la différence eſt devenue preſque inſenſible.

A l'égard de la longueur de la tête, je la conſidére toujours entre le menton & le ſommet, & la largeur entre les deux oreilles.

Pour éviter la confuſion en parlant de toutes ces poſitions, je ne m'écarterai pas de l'ordre que je viens d'établir; & afin d'affranchir le Lecteur des répétitions toujours ennuyeuſes, je vais rapporter une fois pour tout, quelques-uns des préceptes généraux, unanimement reçus dans les

cas des Accouchemens laborieux, après quoi je passerai à la pratique de ceux qui seront particuliers à la méthode que je propose, lesquels seront variés suivant les différentes circonstances qu'exigent chacun des cas désignés en particulier.

Préceptes généraux des Accouchemens, & en particulier des Laborieux.

Il faut 1°. commencer par s'informer depuis quel tems les eaux sont écoulées, & depuis quand la tête s'est présentée au passage, avant que de toucher la Femme.

2°. Il faut examiner la conformation extérieure de la Mere, sur-tout à la circonférence du Bassin; le volume du ventre, sa figure, sa situation, & enfin sa consistance.

3°. Pour toucher la femme, il faut oindre de quelque corps gras, un ou deux doigts, même toute la main s'il est nécessaire pour les introduire peu à peu dans le vagin, en passant toujours par la fourchette.

4°. Faire son possible pour reconnoître la situation des parties que l'Enfant présente, & leur volume comparé au diamétre du passage, & enfin la conformation de ce dernier.

5°. Si la tête se présente avec quelque

partie que ce puiſſe être, & qu'elle ne ſoit pas encore engagée fort avant, il faut faire quelque tentative pour la repouſſer, & ſi on réuſſit, porter ſa main dans la matrice, & terminer l'accouchement en retournant l'Enfant, & le tirant par les pieds.

6°. S'il n'eſt pas poſſible d'y parvenir, parce que la tête eſt trop avancée dans le paſſage, il faut abandonner cette tentative, ſur-tout ſi on préſume que l'Enfant ſoit encore en vie.

7°. Si on eſt obligé en ce cas de porter quelques Inſtrumens dans la matrice pour terminer ces fâcheux accouchemens, il faut qu'ils ſoient toujours graiſſés & conduits à la faveur de deux doigts dirigés vers le lieu où on veut lui donner priſe.

8°. Si la femme ne peut uriner naturellement, ce qui arrive quelquefois, & que la veſſie ſoit pleine, il faudra en vuider l'urine par le moyen de la ſonde, lorſqu'il ſera poſſible; car cela eſt alors ſouvent impraticable.

9°. Enfin on doit toujours prendre la précaution avant toute choſe, d'ondoyer l'Enfant ſous condition de vie.

Il eſt bon d'obſerver ici, que je ne penſe pas qu'il n'y ait dans tout l'Art des Accouchemens que ces préceptes généraux, mais que ce petit nombre m'a paru ſuffiſant pour la matiere que je traite. J'y

ajouterai cependant qu'il faut que l'Accoucheur faſſe ſon poſſible pour reconnoître la ſituation de la matrice dans le ventre de la Mere, par l'examen de la poſition de ſon orifice, & de ne pas perdre de vûe cette ſituation, devant toujours l'avoir préſente à l'eſprit, tant pour introduire comme il faut l'Inſtrument, que pour tirer des conſéquences de la direction de la tête de l'Enfant, même de ſon corps, & de faciliter à la nature ſa voye ordinaire, en corrigeant du mieux qu'il ſera poſſible, par les différentes ſituations de la Mere, ou celle de l'Accoucheur, ou enfin par celle du moyen qu'il employera pour terminer ces ſortes d'Accouchemens, ce qui pourra être dérangé de l'état naturel.

Premier cas en particulier de la premiere ſituation générale.

Premier cas. La plus ordinaire de toutes les ſituations dans laquelle un Enfant puiſſe ſe préſenter, & la plus heureuſe, eſt celle où il préſente le ſommet de la tête le premier, & la face poſitivement en deſſous: on nomme cette ſituation naturelle. En effet quand rien ne la gêne, & que les douleurs ſont bonnes, l'Accouchement ſe termine fort aiſément. Mais quand mal-

gré ces belles apparences, la tête a un volume considérable, ou que le passage des os du bassin n'a pas toute la capacité nécessaire, il arrive que la tête a peine à passer, & même quelquefois après avoir été engagée vers la moitié, elle ne peut plus avancer, & on ne peut plus la faire rétrograder.

Cette circonstance fait un cas, où ma méthode peut sans doute être tentée avec espoir de succès.

Comme il n'y auroit rien à ajouter ici à ce que j'ai dit dans ma premiere Observation, (*a*) j'y renvoye pour éviter les répétitions.

Second cas en particulier de la premiere situation générale.

Second cas.

On trouve dans le second volume du Traité des Accouchemens de *Mauriceau*, plusieurs Observations d'Enfant, ayant la téte enclavée au passage la face en dessus; on verra entre elles que dans la 529e, cet Auteur a tenté infructueusement de faire avec la main, ce que je peus faire très-facilement avec mon Instrument, & je me flate de l'équité du Lecteur sur le parallele qu'il en fera; je n'en rapporte point l'ex-

(*a*) Voyez page 100.

trait, pour l'exciter à le vérifier lui même.

J'aurois pu dire ici, ſi je n'avois craint de faire une trop longue digreſſion, que les raiſons que donne *Mauriceau* ſur la cauſe de la difficulté de l'expulſion de l'Enfant hors de la matrice, quand il a la face en deſſus, ne ſont ni ſuffiſantes ni ſatisfaiſantes, & qu'il y en a qui peuvent ſe démontrer par les loix de la Statique. Je les réſerve pour un autre ouvrage en cas que celui-ci prenne faveur.

Je paſſe à mon objet.

Si la tête ſe préſente par le ſommet, comme nous venons de dire, mais que la face, au lieu d'être tournée en deſſous ſe trouve tournée en deſſus, & que dans cette ſituation la tête ſoit immobilement enclavée dans les os du baſſin; dans ce cas, ayant introduit les branches de mon Inſtrument dans la matrice avec toutes les précautions requiſes, (*a*) on les amenera ſous l'arcade des os *pubis*, en paſſant à droite ou à gauche indifféremment, ou au choix de l'Accoucheur, s'il y a quelque choſe qui le détermine à paſſer plûtôt d'un côté que d'un autre; il eſt bon d'obſerver que pour parcourir ce chemin, il ne faut pas aller en ratiſſant, (ſi on me paſſe le terme) mais, pour ainſi dire, en

(*a*) Voyez page 107.

ſciant, afin que ces petits mouvemens ſucceſſifs facilitent le paſſage des branches, & ménagent les parties de la Mere & celles de l'Enfant. On aura encore ſoin pendant tout ce trajet de conſerver la courbe naturelle des branches, en portant toujours les mains dans la direction de l'axe, qui doit être préſent à l'eſprit de celui qui opere, quoique caché à ſa vûe. Si on a exactement ſuivi ce qui vient d'être dit, lorſqu'on ſera parvenu ſous l'arcade du *pubis* de la Mere, le manche de l'Inſtrument ſe trouvera ſitué inférieurement & perpendiculairement au plancher ou ſol de l'appartement; alors on le relevera un peu ſans l'incliner à droite ni à gauche, & on le pouſſera tout doucement vers la vulve, pour placer l'axe des branches de l'Inſtrument ſous le menton de l'Enfant; on s'aſſurera enſuite ſi on y eſt, en retirant l'Inſtrument un peu à ſoi, parce que ſi on a réuſſi, cette partie produira une réſiſtance, dont l'Accoucheur s'appercevra très-aiſément. Je ſuppoſe qu'on ſoit parvenu à ce point, il faudra développer les branches, en appuyant dans ce cas les pouces ſur les éminences olivaires qui ſont ſituées à leur baſe, & y aller par de petit mouvemens alternatifs & ſucceſſifs, juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à les fixer dans leur lieu de repos; elles parçoureront

dans ce trajet, tant à droite qu'à gauche; les branches inférieures & antérieures des os *pubis*, & les ſupérieures & auſſi antérieures des *Iſchion*; alors la tête de l'Enfant pourra ſe trouver ſaiſie entre les trois branches de l'Inſtrument, de façon que l'axe ſera ſitué ſous le menton, la branche immobile ſur le front, le nez & le menton, & les mobiles ou collatérales, chacune ſur une des oreilles, ou parties latérales de la tête. Pour lors en tirant à ſoi, en baiſſant le manche de l'Inſtrument, & donnant de petits mouvemens latéraux & combinés, ſuivant la réſiſtance des parties, le menton paſſera le détroit de l'arcade du *pubis*, parce que rien n'empêchera l'*occiput*, de rouler dans la courbure concave de l'os *ſacrum*, l'Enfant ayant le menton alors comme accroché en dehors à la jonction des os *pubis*, ce qui pourra procurer ſa ſortie; mais s'il arrivoit qu'au lieu de ſortir tout-à-fait, elle en reſtât là, il faudra fermer en partie (*a*) l'Inſtrument ſans changer d'attitude, enſuite le

(*a*) Il ſera à propos de ne pas refermer tout-à-fait l'Inſtrument pour deux raiſons, premiérement parce que les trois branches les unes à côté des autres, ſe frayeront plus aiſément un paſſage, que ſi elles étoient l'une ſur l'autre, ayant moins de volume ſéparément que toutes enſemble; & ſecondement par ce moyen on ſera à l'abri de pincer aucune des parties de la tête de l'Enfant en ſuppoſant qu'on imaginât que cela pût arriver, ce que j'ai cependant peine à croire.

couler de l'un ou de l'autre côté à volonté jusques sur la fourchette, où étant, on l'ouvrira une seconde fois pour embrasser de nouveau la tête de l'Enfant; mais de derriere en devant, c'est-à-dire, que l'axe sera situé à la nuque, la branche immobile passant sur le milieu de l'*occipital*, le long de la future sagittale jusques au *vertex*, & les autres branches sur les oreilles & les parties latérales du front. En recommançant alors à tirer une seconde fois horisontalement la tête, ainsi embrassée par l'Instrument, on la fera tomber en totalité dans le vagin, sans la changer de situation; parce que le menton de l'Enfant étant accroché pour ainsi dire en dehors à l'arcade du *pubis* de la mere, il n'est pas possible qu'elle rentre dans la matrice. Les choses étant à ce point, en relevant les mains, comme il a été dit dans ma premiere Observation, on fera sortir la tête tout-à-fait hors de la vulve par le secours du point d'appui de l'arcade du *pubis*; ainsi on peut dire que par ce moyen on fera servir l'obstacle à l'opération.

Je prévois que dans cette opération on pourroit m'objecter que si les branches de l'Instrument venoient à se fermer, on se mettroit en danger de pincer la matrice dans quelques points; mais en cas qu'effectivement cette difficulté se présente à

l'esprit de quelqu'un, je le prie de faire attention que quoique la matrice embrasse exactement tous les corps qu'elle contient, de quelque volume qu'ils puissent être, elle est toujours lisse & tendue, tant que le corps y est contenu, & qu'alors il ne seroit pas plus possible de la pincer, quand même on le voudroit, que de pincer le dedans de la main d'un quelqu'un qui la tiendroit ouverte & bien tendue; il n'y a donc rien à craindre pour la Mere. Mais si on veut se rejetter sur la tête de l'Enfant, je renvoye à la structure de l'Instrument bien examiné, & à ce que nous venons de dire, & l'objection tombera d'elle-même.

Troisiéme cas en particulier de la premiere situation générale.

Mauriceau donne neuf Observations de têtes enclavées de côté, mais il n'est pas possible de comprendre s'il y en a une seule de l'espece dont je vais parler; si on s'en rapporte à la figure de la page 297. de son premier volume, sixiéme édition, il n'y en a pas une seule de cette espece.

Deventer ne donne rien non plus de satisfaisant sur ce sujet; il n'en est pas de même du Traité des Accouchemens de

M. de la Motte, on y trouve au Chap. 23. du 3e. Livre, deux Obſervations très-bien circonſtanciées, qui prouvent parfaitement la poſſibilité de cette ſituation.

Troiſiéme cas.

Si la tête enclavée préſente le ſommet, & que la face ſe trouve tournée dans une des parties latérales, après avoir introduit l'axe de l'Inſtrument dans la matrice, comme il a été dit, il faudra tourner les branches toutes fermées du côté où ſera la face, placer l'axe ſous le menton, développer de là les branches & tirer un peu obliquement, ou pour mieux dire en portant le manche de l'Inſtrument du côté oppoſé: alors la tête de l'Enfant pourra ſortir; il faudra avoir ſoin de conſerver toujours ſa poſition latérale, & ſi l'*occiput* n'étoit pas encore dégagé, faire du côté de la nuque ce qu'on aura fait du côté du menton, avec les précautions que nous avons indiquées pour le cas précédent.

Il faut faire ici une remarque qui me paroît d'une grande importance dans le manuel de cette opération: c'eſt d'être bien attentif à conſerver la ſituation latérale de la tête de l'Enfant dans ce cas; car, la face de l'Enfant ainſi poſée, ne nous apprend pas s'il eſt couché naturellement ſur le dos, ou ſur le ventre, au milieu de celui de la Mere; or, comme la tête fait alors un obſtacle inſurmontable

pour découvrir les ſituations du corps de l'Enfant, ſur-tout ſi elle eſt engagée fort avant; ſi on venoit à lui incliner la face en deſſous, ou la relever en deſſus, & que le ventre ſe trouvât dans la partie oppoſée, on ne manqueroit pas de lui tordre le col, ſoit que l'Enfant fût en vie ou mort, ce qui ſeroit fâcheux dans le premier cas, car on lui feroit perdre la vie, & dans le ſecond on pourroit aider à la tête à ſe ſéparer du corps, ce qui à la vérité, ne ſeroit pas fort fâcheux, comme on l'a démontré dans la premiere partie de cet Ouvrage; mais il ſeroit toujours mieux de l'éviter, ne fut-ce que pour les Spectateurs. Dans cette incertitude, il faut conſerver cette poſition contre nature de la tête de l'Enfant, c'eſt-à-dire la latérale, parce qu'elle ne peut pas lui être d'un grand préjudice, juſques à ce qu'on puiſſe s'aſſurer de quel côté on doit tourner la face; & lorſqu'on en ſera aſſuré, on terminera la ſortie de la tête hors de la vulve, comme il a été dit pluſieurs fois. D'ailleurs ſi l'Enfant eſt en vie, quand la tête ſera déclavée, elle tendra d'elle-même à ſe tourner naturellement. Il eſt vrai que ſi on vouloit l'y déterminer, le hazard pourroit bien faire qu'on réuſſît à lui mettre la face d'accord avec le corps; mais un homme prudent ne ſe fie pas ſur un

peut-être, il prend le parti le plus sûr, & j'imagine que c'eſt celui que j'ai indiqué.

Ceci ſera dit une fois pour tout, afin de ſervir dans toutes les attitudes, où il y aura de la ſimilitude avec celle-ci.

Il faut encore remarquer, que ſi cet accident arrivoit par la faute de celui qui opéreroit, ce que j'ai peine à croire, il ne faudroit pas l'imputer à mon inſtrument, ni à la méthode propoſée ; car en pareille poſition, ſi on ne profite pas de la remarque que je viens de faire, le même accident pourra arriver avec toutes ſortes d'Inſtrumens, de quelque nature qu'ils ſoient.

On doit même ajouter ici qu'il peut arriver, que ſans avoir rien obmis de tout ce qui vient d'être dit, on manque de réuſſir, parce que ſi malheureuſement le corps de l'Enfant ſe trouve ſitué dans la matrice, de la même maniere que la tête ſe préſente, c'eſt-à dire qu'il ait le dos couché dans un des hypocondres de la Mere, tant que cette ſituation ſubſiſtera, l'Enfant à terme ne ſortira pas à moins qu'il ne ſoit extrêmement petit, ou le paſſage très-grand ; parce que l'Enfant préſente alors la ligne la plus longue de la largeur de ſon corps, qui eſt d'une épaule à l'autre paralléleſment au petit diamétre du paſſage du baſſin. Cet obſtacle ne m'a paru

décrit nulle part comme il faut : il eſt bien vrai que preſque tous les Auteurs font mention des difficultés que l'on trouve quelquefois à terminer l'accouchement, après avoir fait paſſer totalement la tête de l'Enfant hors de la matrice, même hors de la vulve, mais ils n'en donnent d'autres raiſons que le volume des épaules, ou la diſproportion du baſſin. Pas un d'eux ne fait *connoître clairement* qu'il ait penſé à la ſituation que je viens de décrire ; il eſt pourtant bien important de ne la pas ignorer, parce que je ne crois pas abſolument impoſſible d'y remédier, en portant la main dans la matrice pour tenter de faire changer cette mauvaiſe ſituation ; car alors il reſtera une des parties latérales du baſſin aſſez libre pour y laiſſer paſſer la main, ce qui n'arriveroit pas ſi le corps étoit bien placé ; il eſt donc poſſible de s'en aſſurer dans ce cas, ce qu'on ne pourroit pas faire ſi l'Enfant occupoit le centre du ventre de la mere, ſur-tout s'il y étoit dans une poſition naturelle. (*a*)

Premier, ſecond & troiſième cas de la deuxième ſituation genérale.

La deuxiéme des ſituations générales

4, 5, & 6e. cas.

(*a*) Il eſt vray qu'il ne faudroit pas que la tête fut enclavée, mais ſeulement diſpoſée par cette mauvaiſe ſituation à le devenir, en menaçant de bonne heure.

de

de l'Enfant qui a la tête enclavée au paſſage, eſt lorſqu'au lieu de préſenter poſitivement le ſommet, il préſente un des pariétaux ; l'Enfant ſe préſente alors toujours du plus ou du moins obliquement.

Dans cette poſition qui n'eſt pas ſi commune que les précédentes, la face de l'Enfant peut être tournée en deſſous ou en deſſus, ou à droite ou à gauche, mais toujours un peu obliquement. Ces deux cas ſont décrits, le premier dans ma premiére Obſervation ; & le ſecond dans le deuxiéme cas de la premiere ſituation générale, je les donne ici pour modéles, parce que ces *enclavemens* ayant très-peu de différence entre eux, ils ne méritent pas d'être traités différemment, cependant chacun relativement à leurs dégrés comparés. Il n'y a ſeulement dans ces trois derniers cas, que la ſituation de la Mere qui demande quelques égards ; car l'Enfant quoique bien ſitué dans la matrice, l'eſt alors obliquement avec cet organe vers un des *hypocondres* de la Mere ; conſéquemment il faut avoir ſoin d'élever ce côté là, & de baiſſer le côté oppoſé pour faciliter à la matrice & à l'enfant, qui y eſt contenu, de ſe placer dans la partie moyenne du ventre, pour rendre ſa direction plus droite, & donner plus d'aiſance à la tete de l'Enfant d'affranchir

le détroit des os du baſſin.

Quoique j'aye donné deux exemples d'Enfans qui avoient la tête enclavée obliquement dans le paſſage, par la diſtention irréguliere que l'attache trop baſſe du *Placentâ* avoit fait prendre à la matrice, en la rendant comme oblique, je ne prétends pas que cette cauſe puiſſe ſeule produire cet effet ; loin de là, car outre toutes celles dont les Auteurs ont parlé, je préſume que la matrice peut être très-également diſtendue, & l'Enfant ne ſe pas préſenter dans la même régularité ; & ſi le ſommet de la tête ne ſe trouve pas dans une direction juſte avec l'épine du dos de l'Enfant qui doit répondre à celle de la Mere, le centre de gravité ne portant pas ſur le point central du vuide du baſſin, l'orifice de la matrice ſera preſſé & pouſſé vers un point de ſa circonférence, & de celle du baſſin ; alors l'orifice paroîtra déplacé & porté vers le lieu où il aura le plus prêté, ce qu'on reconnoîtra par ſon éminciſſement. Il ne faudra pas dans ce cas croire la matrice déplacée, puiſque cela ne vient que de la mauvaiſe direction de l'Enfant ; ceci n'eſt point dit ſans un point de vûe pathologique ; car lorſque l'on reconnoîtra cet état, on pourra y remédier en inclinant le ventre de la malade du côté où l'orifice eſt le

moins épais, pour qu'à chaque contraction de la matrice le poids total de l'Enfant appuye sur tous les points de la circonférence de l'orifice.

Si dans la circonstance on veut bien faire attention à ce que je viens de dire, je crois qu'on s'appercevra comme moi de la réalité de cette Observation.

Troisiéme situation générale.

Nous avons dit que la troisiéme situation générale de la tête de l'Enfant enclavée dans le détroit des os du bassin, étoit celle où la tête se présentoit de travers; mais comme ce mot de *travers* peut être entendu diversement suivant différentes combinaisons; j'ai divisé cette situation générale en deux positions aussi générales:

SÇAVOIR,

En celle dont la tête est enclavée dans sa longueur, suivant le petit diamétre du détroit de os du bassin; & en celles où elle est posée & enclavée suivant le grand diamétre.

Premiere division.

Les situations de la tête d'un Enfant enclavée dans le détroit des os du bassin,

ſuivant ſa longueur & celle du petit diamétre ;

Sont trois : SÇAVOIR,

1°. La face ſe préſentant la premiere ; 2°. *l'occiput* ſe préſentant le premier, & 3°. l'une ou l'autre oreille ſe préſentant la premiere, ſoit que le menton ſoit poſé ſur l'os *ilium* droit, ou ſur le gauche ; & cela dans ces trois dernieres poſitions également.

Si on conſulte les Auteurs ſur ces ſituations, on s'appercevra qu'ils les ont reconnues, mais en même-tems qu'ils les ont tranſmiſes très-imparfaitement. Il n'y a pas juſques à M. *de la Motte* (qui eſt un des plus exacts que je connoiſſe) qui de trois Obſervations qu'il nous donne ſur ce ſujet, n'en a écrit diſtinctement qu'une : c'eſt la 244e ; car dans les deux autres, on ne ſçait ſi la face étoit tournée du côté du *pubis*, ou de l'os *ſacrum*.

Mauriceau, de neuf Obſervations ne nous en tranſmet que deux, ſur leſquelles on puiſſe ſe fixer : l'une eſt la 149e. & l'autre la 251e.

Deventer qui s'eſt le plus étendu ſur les ſituations en général, ne nous donne rien de fixe ſur celles-ci.

Premiere position de la premiere division appartenante à la troisième situation générale.

Septiéme cas.

Si la tête se trouve enclavée présentant la face, enforte que pendant que le front pose dans l'échancrure d'un des os *ilium*, le menton pose dans l'échancrure de l'autre, n'importe de quel côté, il faudra porter l'axe de l'Instrument à la nuque de l'Enfant, & y étant, développer les branches de côté, comme il a été remarqué ailleurs, ensuite tirer la tête à soi pour l'amener dans le vagin, le *vertex* le premier.

Il faudra bien se donner de garde de vouloir commencer par dégager cette tête, en la saisissant sous le menton, parce que l'Enfant a dans cette situation l'*occiput* renversé sur ses épaules qui lui servent de point d'appui : conséquemment on n'amèneroit point la tête ; il ne faudroit pas le faire non plus après avoir amené l'*occiput*, à moins qu'on ne l'ait amené très-avant, parce qu'on risqueroit de faire retourner celui-ci en son premier lieu ; enfin il faut rester de côté pour opérer & y laisser la tête, pour ainsi dire à sa volonté, pour les raisons que j'ai déja

rapportées dans la premiere remarque du troiſiéme cas de la premiere ſituation générale.

Seconde poſition de la premiere diviſion appartenante à la troiſiéme ſituation générale.

Huitiéme cas.

Si, au contraire, l'Enfant, au lieu de préſenter le viſage, préſentoit l'*occiput*, il faudroit le tirer en portant l'axe ſur le viſage, parce que le menton poſe alors ſur la poitrine de l'Enfant, ce qui fera qu'on trouvera de ce côté une priſe, à la vérité médiocre, ce qui pourra être cauſe que la tête ne ſe redreſſera qu'en partie; mais auſſi pour peu qu'elle le ſoit, on aura alors la facilité de porter l'axe ſous le menton de l'Enfant, en uſant des précautions ci-devant déſignées, & d'amener la tête dans le vagin, parce que pour lors l'Enfant aura le menton éloigné de ſa poitrine. Si cette ſeconde tentative ne procure pas l'iſſue totale de la tête, on paſſera du côté de la nuque, on y poſera l'axe, on développera les branches, & enfin on pourra par ces opérations réitérées & combinées parvenir au point déſiré.

J'avoue que je conçois que cette poſition doit être beaucoup plus déſavanta-

geuſe que toutes les précédentes, parce qu'on n'a pas le ſecours du deſſous de l'arcade du *pubis*, pour fixer la tête à meſure qu'on la fait deſcendre, & qu'elle peut gliſſer en devant ou en arriere dans les parties latérales du vagin ; mais quoi qu'il en ſoit, on n'oubliera pas que la tête étant en travers de la mere dans le détroit hypogaſtrique, on opérera un peu en tirant du côté oppoſé où on aura placé l'axe : enfin on ne forcera pas la tête à tourner la face, en deſſous ou en deſſus, pour les raiſons que nous avons rapportées ailleurs.

Troiſiéme & derniere poſition de la premiere diviſion appartenante à la troiſiéme ſituation générale.

Si l'Enfant préſente l'une ou l'autre oreille, il faudra tâcher de reçonnoître de quel côté de la Mere ſera poſé le menton de l'Enfant, parce que dans cette ſituation, il y a une direction particuliere à donner à l'Inſtrument. Neuviéme cas.

Je ſuppoſe donc que l'on ſçache de quel côté eſt le *vertex* de l'Enfant, & qu'on ait conduit de ce côté l'axe de l'Inſtrument, & enfin qu'on s'apperçoive qu'il eſt retenu ; pour développer les branches

il faudra incliner le manche obliquement en en bas du côté oppoſé ; & quand elles ſeront développées, il faudra avant que de tirer, ramener le manche dans la direction de l'épine de la Mere, afin d'avoir une priſe aſſurée pour faire avancer la tête en gardant cette poſition, ſans quoi on riſqueroit de perdre la priſe : enfin ſi la premiere fois ne réuſſit pas, il faut en tenter d'autres, comme il a été dit dans le cas précédent, & faire toujours attention à ne pas forcer la face à ſe mettre en deſſous ou en deſſus, pour les raiſons que nous avons alléguées.

Ce neuviéme cas auroit pû ſouffrir encore une diviſion ; car outre que la tête d'un Enfant ainſi enclavée au paſſage, peut avoir le *vertex* poſé ſur un des os *ilium*, ſoit le droit ou le gauche ; la face dans ces deux poſitions pourroit ſe trouver du côté du *pubis* ou de l'os *ſacrum*. Mais comme je ne penſe pas que dans aucun des quatre cas variés de cette même ſituation, il y eût une route différente à prendre, j'ai cru devoir paſſer outre, pour ne pas multiplier les êtres ſans néceſſité.

Seconde & derniere diviſion de la troiſiéme ſituation générale.

Les ſituations de la tête d'un Enfant enclavée dans le détroit des os du baſſin, ſuivant ſa longueur & le grand diamétre de ce paſſage, ſont au nombre de cinq ;

1°. Lorſque la face ſe préſente la premiere, le front appuyé contre l'arcade du *pubis*, & le menton contre l'os *ſacrum*. L'Enfant a la tête renverſée en arriere, & le ventre en deſſous ;

2°. Lorſque le menton eſt comme accroché à la *ſimphyſe* des os *pubis*, & le front appuyé contre l'os *ſacrum*. L'Enfant a la téte renverſée en arriere, & le ventre en deſſus ;

3°. Lorſque ce ſera l'*occiput* qui ſe préſentera le premier, le *ſinciput* appuyé contre l'arcade du *pubis*, & la *nuque* contre l'os *ſacrum*. L'Enfant a le ventre en deſſus, & le menton ſur la poitrine ;

4°. Lorſque ce ſera, au contraire, la *nuque* qui poſera contre les os *pubis*, & le *ſinciput* contre l'os *ſacrum*. L'Enfant a le ventre en deſſous, & le menton ſur ſa poitrine ;

5°. Enfin quand dans ces différentes ſituations, l'Enfant préſentera l'une ou l'autre oreille ; le corps ſera de côté dans

la matrice, ou bien ſur le dos, ou enſi
ſur le ventre ; mais la tête ſera toujour
tournée à droite ou à gauche, ou, pou
parler plus juſte, le viſage ſera aini
placé.

Si la plûpart des Auteurs ſont obſcur
ſur les trois ſituations dont j'ai parlé ci
devant, ils ne le ſont pas moins dans ce
cinq dernieres : on trouve bien dans quel
ques-uns quelque choſe d'approchant
mais rien de précis. De tous ceux que j'a
vûs, je n'ai rencontré qu'un ſeul exempl
de ſatisfaiſant : je l'ai extrait de *Ridley*.
Cet Auteur rapporte, Obſerv. 33. qu'un
femme qui étoit groſſe & à terme, mou
rut ſans pouvoir accoucher : il fit l'ou
verture de ſon corps, & remarqua qu
la tête de l'Enfant étoit enclavée au paſ
ſage ; qu'il préſentoit l'*occiput*, ſur leque
il y avoit une tumeur conſidérable qu
prononçoit dans le vagin ; l'ouverture fi
voir qu'elle étoit formée par du ſang coa
gulé : le corps étoit bien ſitué dans la ma
trice, & le ventre en deſſous.

Cet exemple eſt pareil au quatriéme d
cette diviſion.

Premiere position de la seconde division appartenante à la troisiéme situation générale.

Si la face de l'Enfant se présente la premiere le front appuyé contre l'arcade des os *pubis*, & le menton contre l'os *sacrum*, il faudra dégager cette tête par le *sinciput* & non par le menton, parce que l'Enfant a la tête panchée en arriere; & si-tôt qu'on l'aura dégagée, sa situation sera rendue à la plus naturelle, puisqu'il a le ventre tourné en dessous, & qu'il y aura aussi la face, & que dans cette position le *vertex* se présentera le premier. Si la mauvaise situation de cette tête étoit la seule cause de l'accouchement laborieux, on l'acheveroit aisément alors, en tenant la tête bien assujettie dans les branches de l'Instrument, où la nature feroit aisément le reste. Mais si, par quelque cause que ce puisse être, l'Enfant ne sortoit pas, il n'y auroit qu'à glisser derechef l'Instrument dans la matrice, placer l'axe sous le menton, développer les branches & achever l'opération. Dixiéme cas.

Il faut remarquer que dans cette situation, il faut prendre une route toute particuliere pour introduire l'Instrument dans la Matrice; car au lieu de le faire passer

par la partie baſſe, il faut que ce ſoit par l'un ou l'autre des côtés, en inclinant tranſversalement le manche du côté oppoſé à l'axe, afin d'entrer dans la matrice, en gliſſant ſur l'une des joues de l'Enfant ſans quoi le menton ou la bouche de l'Enfant pourroit faire obſtacle à l'intromiſſion de l'Inſtrument, obliger à tâtonner long-tems, & peut-être à manquer l'opération ; ce qu'on pourra éviter ſi on prend la précaution que j'indique.

Deuxiéme poſition de la ſeconde diviſion, appartenante à la troiſiéme ſituation générale.

Onziéme cas. Si au contraire l'Enfant a le menton appuyé contre l'*arcade* du *Pubis*, & le *front* contre l'os *ſacrum*, on introduira l'Inſtrument par la partie baſſe ; en gliſſant ſur le *front*, on portera enſuite l'axe de l'Inſtrument vers l'occiput ; puis on développera de-là les branches ; on amènera la tête dans le Vagin, ce qui rendra cette ſituation naturelle, à la vérité de la ſeconde eſpéce ; car la face & le ventre de l'Enfant ſe trouveront en deſſus.

Troiſième poſition de la ſeconde diviſion, appartenante à la troiſième ſituation générale.

Douzième cas.

Mais lorſque ce ſera l'occiput qui ſe préſentera le premier, le *ſommet* de la tête appuyé contre l'*arcade* du *Pubis* & la *nuque* contre l'os *ſacrum*, comme dans cette poſition l'Enfant a le ventre en deſſus, & le menton appuyé ſur ſa poitrine, il faudra, après avoir introduit l'axe de l'Inſtrument dans la matrice par la partie baſſe, le conduire juſques ſous l'arcade du *Pubis* de la Mere, développer les branches en baiſſant les mains, tirer dans cette ſituation la tête de l'Enfant dans le Vagin. Si elle n'y deſcend qu'en partie, on portera alors l'axe ſous le menton, parce qu'il ſera devenu libre, & on fera deſcendre la tête dans le Vagin; enſuite, s'il eſt néceſſaire, on terminera l'accouchement en portant l'axe de l'Inſtrument à la nuque de l'Enfant, ſinon on retirera l'Inſtrument, après l'avoir fermé en partie, & l'on ſe ſervira des mains à l'ordinaire, parce que l'Enfant ſera alors dans la ſeconde ſituation naturelle des Enfans venant bien par la tête.

Quatrième position de la seconde division, appartenante à la troisième situation générale.

Treiziéme cas. Lorsque ce sera au contraire la *nuque* de l'Enfant qui posera contre l'*arcade* des os *pubis*, & le *sommet* de sa tête contre l'os *sacrum*, il aura le ventre tourné en dessous, & le menton appuyé sur la poitrine, il faudra porter l'axe vers le menton, en baissant les mains, développer ensuite les branches qui saisiront la tête; on l'amènera dans le Vagin, & enfin on terminera l'accouchement en relevant les mains.

Réflexions sur ces deux derniers cas.

Dans ces deux derniers cas, où l'Enfant a le menton également appuyé sur sa poitrine, il est bon d'observer que quoique l'Enfant se trouve dans l'un le ventre en dessus, & dans l'autre en dessous, il sera également difficile de porter l'axe de l'Instrument sous le menton, puisqu'il est fortement appuyé sur la poitrine; mais que ce qui ne se fait pas en une fois, peut se faire en plusieurs autres. On peut donc porter l'axe sur le milieu de la face de l'Enfant, & cela sans aucun danger, embrasser la

tête dans ſon petit diamétre, & dans cette ſituation la redreſſer en partie, enſuite fermer l'Inſtrument, comme il a déja été dit pluſieurs fois, porter l'axe ſous le menton pour achever l'opération. Mais il ne faut pas oublier que dans le deuxiéme cas où on eſt obligé de baiſſer ſuffiſamment les mains dans l'introduction de l'Inſtrument, il faut les relever un peu pour développer les branches, & enfin les relever beaucoup plus dans l'extraction : au conttaire dans le treiziéme cas, il faudra avoir les mains hautes dans l'intromiſſion, horiſontales dans le développement des branches, & baſſes dans l'extraction : ſans quoi, au lieu d'avoir une priſe ou point d'appui ſolide, on gliſſeroit dans ces deux cas pardeſſus le viſage de l'Enfant.

Ces deux remarques ſont donc bien importantes, puiſque ſans elles il ſeroit preſque impoſſible de réuſſir dans ces deux dernieres circonſtances : ce qui prouve que ma méthode eſt fondée ſur la ſtructure des parties de la Mere & de l'Enfant, ſur la méchanique des accouchemens comparée, & ſur celle de mon Inſtrument diverſement appliquée ; & ſi on y fait bien attention, on verra qu'avec cette méthode, je réduis toutes les ſituations de tête d'Enfant enclavée au paſſage, à une des deux naturelles, c'eſt-à-dire, la face en deſſous ou

en deſſus, & toujours le ſommet le premier, & cela en les déclavant.

Cinquiéme & derniere poſition de la ſeconde diviſion, appartenante à la troiſiéme ſituation générale.

Quatorziéme cas.

Pour terminer toutes les ſituations les plus remarquables de la tête d'un Enfant enclavée dans le détroit des os du baſſin, il ne nous reſte plus que celle où l'Enfant préſente, dans cette derniere diviſion, l'une ou l'autre oreille, ſoit que le *menton* ſe trouve poſé contre l'os *ſacrum*, & le *ſommet* contre l'*arcade* des os *pubis*, ou ſoit que le *ſommet* poſe contre l'os *ſacrum* & le *menton*, contre les os *pubis*. Dans l'une & l'autre de ces poſitions variées, il faut après avoir introduit l'Inſtrument par la partie inférieure, paſſer du côté du *vertex*, ſi on peut le découvrir, ſinon tenter le côté le plus aiſé à paſſer pour s'y poſer, & de-là développer d'abord l'Inſtrument un peu latéralement, enſuite ſe remettre directement pour tirer à ſoi, & terminer l'accouchement, comme il a été dit pluſieurs fois.

Il eſt bon de remarquer que je dis de paſſer du côté où l'on trouvera le plus de facilité, parce que du coté du ſommet de la tête rien ne fait obſtacle à l'Inſtrument,

au

au lieu que de l'autre côté, il y a le col de l'Enfant qui s'y oppose.

De nouvelles remarques qu'on se flatte de trouver, pour rendre cette méthode plus aisée, & que la pratique nous dictera, me fourniront le moyen d'en faire part au Public.

Si je suis assez heureux pour en trouver l'occasion, je rapporterai alors fidélement tous les obstacles que je pourrai rencontrer, & les voyes que j'aurai prises, ou celles que j'aurois dû prendre pour les surmonter; & enfin j'avertirai également de la bonne ou mauvaise réussite de ces accouchemens. Les tentatives que l'on fait avec mon Instrument, ne peuvent être d'aucun inconvénient: je le propose d'ailleurs comme un moyen plus doux dans les quatorze derniers cas; mais je ne puis me refuser de le croire assuré dans celui qui fait le sujet de la premiere partie de cet Ouvrage.

FIN.

Nota. *Des personnes fort habiles ont bien voulu me prêter une opinion, que je n'ai point eue à l'égard du* FORCEPS COURBE: *ils pensent que je le crois capable d'aller prendre la tête de l'Enfant dans la matrice, lorsqu'elle n'est point engagée dans l'orifice: je ne*

conſeille néanmoins ſon uſage que dans le cas où l'on ſe ſert de l'autre; & il a ſur lui des avantages eſſentiels, que l'expérience fera reconnoître en diſſipant les préjugés qu'on voudroit peut-être établir à ce ſujet. Je n'ai point la paſſion de faire des Inſtrumens pour augmenter l'arſenal de Chirurgie, qui n'eſt peut-être que trop compoſé; je ne me ſuis déterminé à faire des additions & des corrections, que ſur la connoiſſance mûrement réfléchie des inconvéniens qu'entraînoit la conſtruction que je corrige, & des avantages ſolides & réels qui doivent réſulter de celle que je propoſe : j'ai toujours conſulté des perſonnes éclairées, qui étant mes amis m'auroient déſſillé les yeux, ſi mes idées me les euſſent fermés. Quand on voudra bien me faire le plaiſir de juger de mes vûes ſans préoccupation, on changera de façon de penſer; du moins j'ai lieu de l'eſpérer.

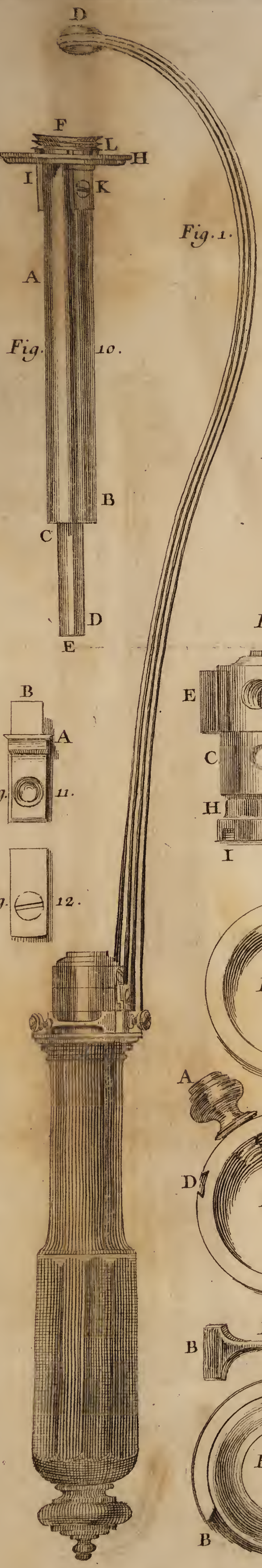

Fig. 1.

Fig. 10.

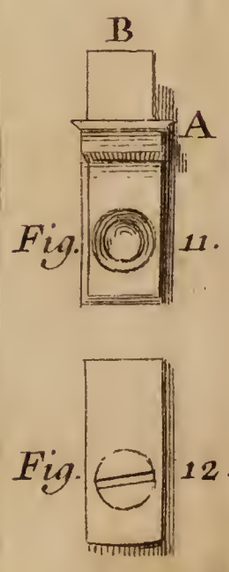

Fig. 11.

Fig. 12.

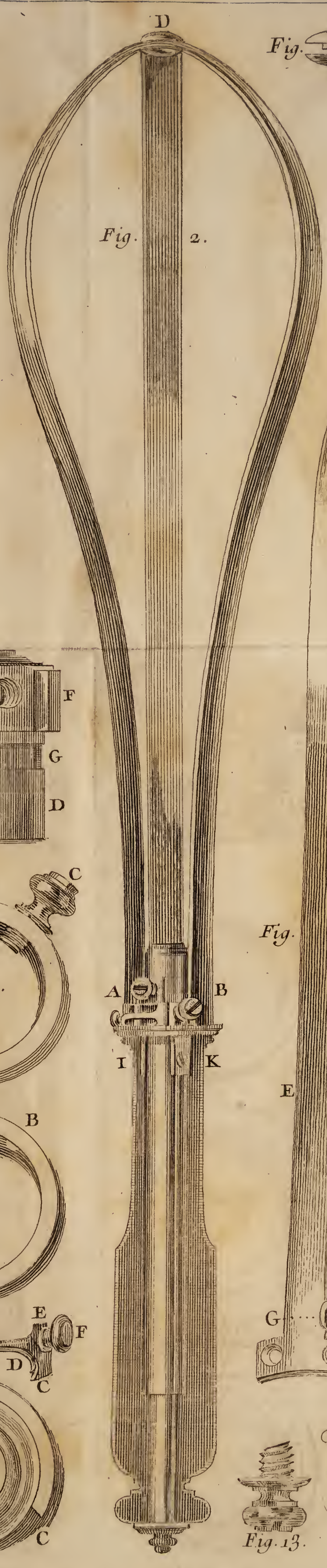

Fig. 2.

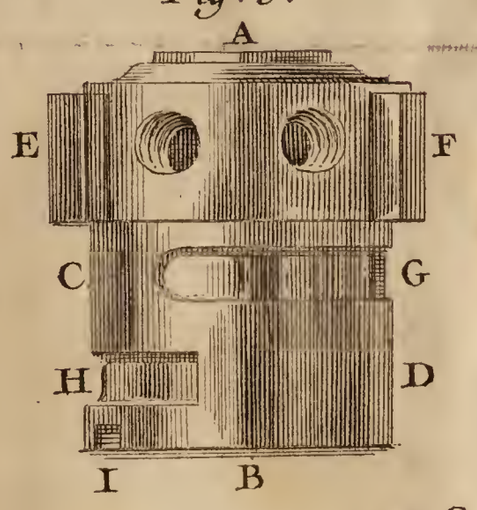

Fig. 3.

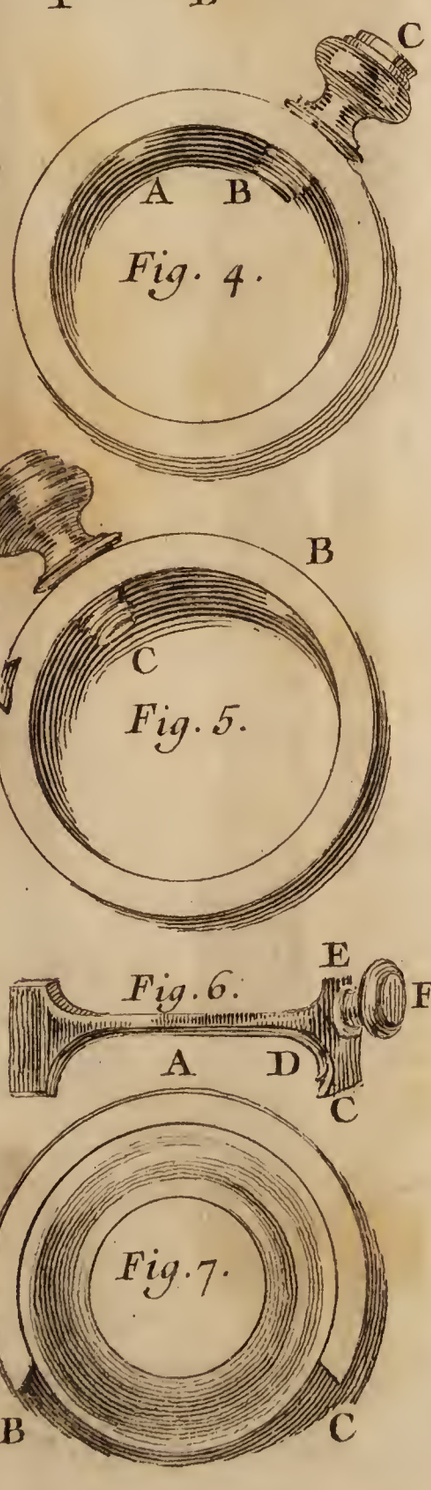

Fig. 4.

Fig. 5.

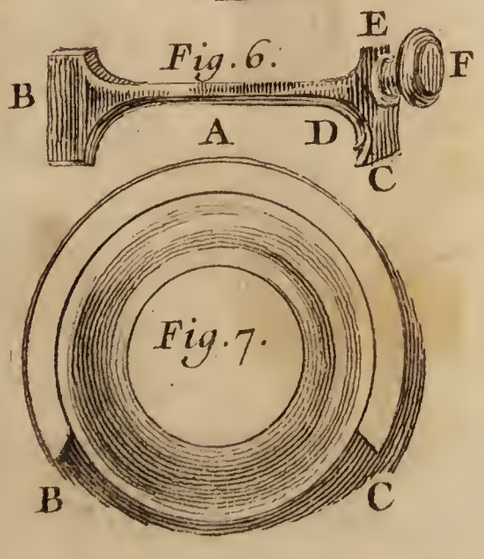

Fig. 6.

Fig. 7.

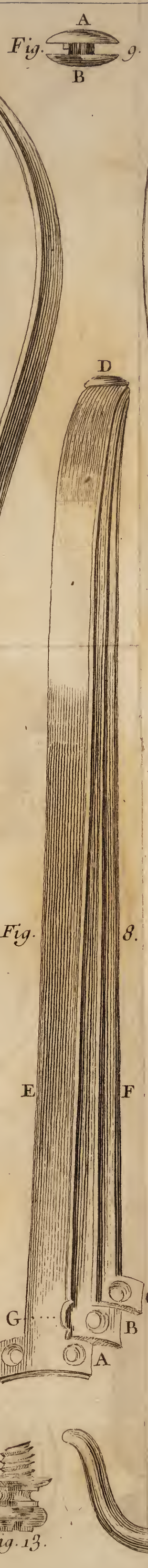

Fig. 8.

Fig. 9.

Fig. 13.

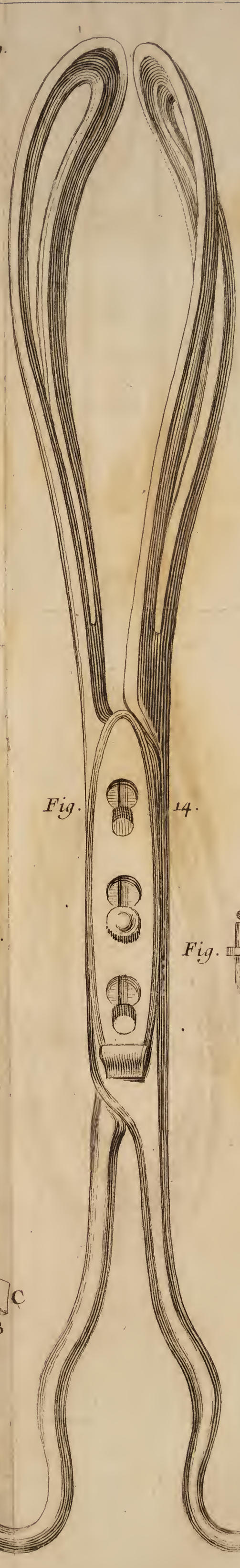

Fig. 14.

Fig. 15.

A. Levret inv. 1746. *Meissonnier Archi.te delin.* *A. Bouchet Sculp.*

TABLE DES MATIERES.

A

Accouchement naturel, pag. 45. Celui qui se fait par les pieds peut dans quelques circonstances passer pour naturel, *ibid.* Ce dernier est fort facile, 46. Raisons de cette facilité, *ibid.* Difficultés qu'il peut présenter, 58. Moyens de le terminer avantageusement, suivant *Mauriceau*, 47. Méthode de le terminer lorsque le volume de la tête fait l'obstacle, 49. Sentimens différens sur la méthode de dégager les bras avant que d'achever l'Accouchement par les pieds, *ibid.* Observations sur les accidens qui peuvent être la suite du travail de deux personnes dans l'Accouchement, par les pieds, 59. Moyens que l'Auteur propose pour terminer cet Accouchement, 66. Méthode de le terminer avec *le nouveau Tire-tête*, 67. Cet Accouchement peut donner lieu à la séparation de la tête, 47. Moyens d'éviter cet inconvénient, *ibid.*

Accouchement, où la tête est enclavée au passage, 72. Moyens qu'on a employés pour terminer un Accouchement de cette nature, 73. Examen des différens moyens proposés par les Auteurs pour le finir, 76. Différentes situations

de la tête enclavée au passage, 127. Méthodes relatives à ces différentes situations pour dégager la tête avec le nouveau *Tire-tête*, 132. *& suiv.*

Air, son accès dans la matrice est une cause de putréfaction, 2.

Aphorisme de *Mauriceau* sur la tête détachée du corps & restée dans la matrice, 5.

B

Bistouri passé à travers une gaîne ouverte par les deux bouts pour faire l'ouverture à la tête, 7.

C

Celse, méthode qu'il propose pour faire sortir la tête restée dans la matrice, 9.

Coëffe, de soye en rézeau de *M. Amand* pour l'extraction de la tête restée seule dans la matrice, 10. Différence entre la coëffe d'*Amand* & celle de *Grégoire*, 12.

Construction raisonnée du nouveau *Tire-tête* pour en faciliter l'exécution aux Artistes, 19.

Conformation des os du bassin de la Mere, lorsqu'elle est mauvaise, forme un obstacle à la sortie de la tête, 2.

Couteau pour dépecer la tête, 7.

Crochets, leur usage, pour tirer la tête enclavée, 76.

Curette, son inutilité pour l'extraction de la tête, 83.

D

Déchirement de la fourchette, peut être évité par la bonne méthode d'opérer avec les Instrumens, 43.

Deſcription analytique du *Tire-tête* de l'Auteur, 12.
Deventer n'eſt pas du ſentiment de l'Auteur ſur les attaches du *Placenta*, 124.
Diamétres différens du baſſin, & leur meſure, 131.
Dionis, Opération qu'il propoſe pour l'extraction de la tête ſéparée du corps & reſtée ſeule dans la matrice, 6.

E

Eaux, ce qu'on doit entendre par la formation des eaux dans l'Accouchement, 101.
Epaiſſeur de la matrice dans l'endroit où le *Placenta* eſt attaché, 114.
Etroiteſſe du baſſin des femmes eſt une cauſe de la ſéparation de la tête, 2.
Expériences du nouveau *Tire-tête* ſur les cadavres, 39.
Extraction de la tête de l'Enfant ſéparée du corps & reſtée dans la matrice, eſt fort difficile, 4. Obſervations de *Mauriceau* ſur cette difficulté, *ibid.* Obſervations de *M. de la Motte* ſur ce cas, 61. Avantages du nouveau *Tire-tête* dans cette occaſion, 37.

F

Forceps, ou *Tire-tête* de *Palfin*, ſon Hiſtoire, 82. *M. Gilles le Doux*, *Chirurgien d'Ypres* en conteſte l'invention, *ibid.* Il peut tirer les Enfans vivans, 91. Remarques importantes ſur ſon uſage, 94. Ses inconvéniens, 96. *Forceps* courbe inventé par l'Auteur, 99. Ses avantages, *ibid.* Mauvaiſes objections contre cet Inſtrument, 162.
Fourchette, eſt en danger d'être déchirée par l'u-

ſage du *Forceps*, 96. Moyens d'éviter ce déchirement, *ibid.*

Fronde propoſée par *M. Mauriceau* pour embraſſer la tête reſtée dans la matrice, 10. Fronde corrigée par *M. Walgrave* Profeſſeur à Coppenhague, *ibid.*

G

Grégoire (feu M.) diſputoit à *M. Amand* l'invention de ſa Coëffe, 12.

Guillemeau, tems qu'il veut qu'on choiſiſſe pour l'extraction de la tête, 6.

I

Incertitude des ſignes de la mort des Enfans qui ſont au paſſage, 76.

Inconvéniens de la fronde de *Mauriceau* & de la Coëffe d'*Amand* pour l'extraction de la tête reſtée dans la matrice, 11.

Inconvénient du travail de deux perſonnes pour terminer l'Accouchement par les pieds, 54.

Inconvéniens des crochets pour inciſer la tête, 77.

Inutilité de quelques Inſtrumens pour l'extraction de la tête reſtée dans la matrice, 9.

Inſtrumens tranchans pour inciſer & ſéparer les os du crâne, pour l'extraction de la tête, 6.

Inſtrument propoſé pour tirer la tête ſéparée du corps & reſtée dans la matrice, 87.

M

Macération que l'Enfant ſubit dans les eaux après ſa mort, eſt une cauſe de la ſéparation de ſa tête, 2.

Mauriceau, ſa méthode pour l'extraction de la tête reſtée dans la matrice, 6. Son ſentiment

ſur l'extraction de l'Enfant par les pieds, 47.
Méthode de *Mauriceau* pour ſecourir l'Enfant qui vient par les pieds, *ibid.* Méthode de l'Auteur dans ce cas, 56. Remarques ſur cette méthode, 57.
Méthode propoſée par l'Auteur pour éviter les inconvéniens de l'uſage du *Forceps*, 97.
Méthode de ſe ſervir du nouveau *Tire-tête* pour l'extraction de la tête ſéparée du corps & reſtée ſeule dans la matrice, 40.

N

Neceſſité de l'uſage des Inſtrumens pour l'extraction de la tête, reſtée dans la matrice 5.
Néceſſité de ſe faire aider par des perſonnes peu intelligentes, ſource d'accidens, 3.

O

Obſervation ſur l'uſage du nouveau *Tire-tête* de l'Auteur, 100.
Obſervation ſur un Accouchement, où l'Enfant étoit placé obliquement dans une matrice devenue oblique, par la ſituation baſſe du *Placenta*, 117.
Obſervation de *M. de la Motte* ſur la ſéparation de la tête de l'Enfant, 61.
Orifice de la matrice permet quelquefois l'introduction de la main pour l'extraction de la tête ſéparée du corps, 4.
Orifice de la matrice ; le dégré de ſon déplacement ne doit pas faire juger abſolument que la matrice ſoit pareillement déplacée, 115.

P

Passage, ce qu'on doit entendre par-là, 93.
Peu, ſon ſentiment ſur la tête de l'Enfant reſtée ſeule dans la matrice, 5.
Pied de Griffon, Inſtrument propoſé par *Paré* pour l'extraction de la tête reſtée dans la matrice, 8.
Placenta, ſon attache près de l'orifice de la matrice, 115. Sa ſituation baſſe paroît être une cauſe commune des Accouchemens laborieux, 117 Sa ſituation près de l'orifice de la matrice diſtend obliquement cet organe, 120. Sa ſituation baſſe empêche la dilatation de la matrice du côté de ſon attache, 125.
Précepies généraux ſur les Accouchemens, & en particulier ſur les laborieux, 132.

Q

Queue d'aronde; ce moyen d'union eſt préférable dans certains cas à la ſoudure, à la vis, & à la rivure, 24. Avantages & inconvéniens de cette jonction dans d'autres cas, 34. & 35.

R

Reſiſtance de la baſe du crâne & de la mâchoire inférieure, lorſqu'on tire l'Enfant par les pieds, 3.

S

Signes de l'obliquité de la tête enclavée au paſſage, 104. Signes infideles de la mort d'un Enfant qui eſt encore dans la matrice, 102.
Situations des femmes pour l'Accouchement, 39. & 106.

Situation oblique d'un Enfant dans la matrice : quelle en peut être la cauſe ? 115. Un Enfant peut être placé obliquement avec la matrice dans le corps de la femme, 146.
Situations différentes de la tête enclavée au paſſage, 127.
Speculum uteri, figure & uſage de cet Inſtrument, 8.

T

Tete d'Enfant ſéparée du corps & reſtée dans la matrice, eſt un accident très-grave, 1. Il arrive rarement aux perſonnes prudentes, 3. Le volume de la tête de l'Enfant s'oppoſe à ſa ſortie, 2. Les os de la tête gliſſent les uns ſur les autres pour favoriſer ſon paſſage dans l'Accouchement ordinaire, *ibid.* On fait une ouverture pour vuider la tête, lorſque ſon volume empêche qu'on ne termine l'Accouchement, 74. Sentiment de *Deventer* ſur ce ſujet, *ibid.* Tête enclavée au paſſage ; cauſes de cet accident, 7. Deſcription de cet état, 72.
Tire-tête de *M. Fried*, 80. Ses inconvéniens & ſon inſuffiſance, *ibid.*
Tire-têtes de diverſes formes par *M. Meſnard*, leurs inconvéniens, 81.
Tire-tête de *Mauriceau*, 76. Sa deſcription, 78. Ses inconvéniens, *ibid.* Méthode de s'en ſervir, 79. Son inſuffiſance, 80.
Tire-tête de *M. Petit*, 88.
Tire-tête de *Mrs. Grégoire & Soumain*, *ibid.*
Tire-tête de *Palfin*, corrigé par l'Auteur, 94.
Tire-tête de *M. Duſſé*, 90.
Tire-tête de *M. Chamberlain*, 91.
Nouveau *Tire-tête* de l'Auteur : ſa deſcription

analytique, 12. Sa deſcription *ſinthétique*, 19. Comparaiſon du *Forceps* avec le nouveau *Tire-tête* de l'Auteur, 99. Avantages de ce dernier pour terminer l'Accouchement par les pieds, *ibid.* Conſidération dans l'uſage du nouveau *Tire-tête*, 106. Uſage du nouveau *Tire-tête* dans les diverſes ſituations de la tête enclavée au paſſage, 134. *& ſuiv.*

Tumeur qui ſe forme ſur la tête de l'Enfant lorſqu'elle eſt enclavée, 113.

Extrait des Regiſtres de l'Académie Royale de Chirurgie.

MEſſieurs Petit & Caumont qui avoient été nommés pour examiner les Obſervations ſur les cauſes & les accidens de pluſieurs Accouchemens laborieux, &c. ayant fait leur rapport à la Compagnie, & ayant dit que cet Ouvrage contenoit pluſieurs recherches intéreſſantes pour le Public & le progrès de la Chirurgie; & en particulier la deſcription d'un nouvel Inſtrument ingénieuſement inventé par l'Auteur, pour extraire la tête du *Fœtus* ſéparée & reſtée dans la Matrice, & que d'ailleurs ce Tire-tête pourroit donner des idées de perfection à l'égard des Inſtrumens qui ſervent à l'extraction de certains corps étrangers comme les pierres de la Veſſie, les balles, &c. l'Académie en conſéquence a jugé l'Ouvrage digne de l'impreſſion; en foi de quoi j'ai ſigné le préſent Certificat.

BASSUEL, Vice-Secrétaire de l'Académie Royale de Chirurgie.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos Amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillis Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra ; SALUT, Notre amé le ſieur ANDRÉ LEVRET, Nous a fait expoſer qu'il déſireroit faire réimprimer & donner au Public des Livres de ſa compoſition, qui ont pour titre, *Obſervations ſur la Cure radicale de pluſieurs Polypes. Obſervations ſur les cauſes & les accidens de pluſieurs Accouchemens Laborieux. L'Art des Accouchemens démontré,* s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce néceſſaires; A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire réimprimer leſdits Livres autant de fois que bon lui ſemblera, & de les faire vendre & débiter partout notre Royaume, pendant le temps de ſix années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs-Libraires & autres perſonnes, de quelque qualité & conditions qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : Comme auſſi de réimprimer, ou faire réimprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire leſdits Livres, ni d'en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des Contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant, ou à celui qui aura droit de lui & de tous dépens, dommages & intérêts. A LA CHARGE que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Librairie dans trois mois de la date d'icelles : Que la réimpreſſion deſdits Livres ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feuille imprimée attachée pour modele ſous le Contreſcel des Préſentes, que l'Impé-

trant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. ET QU'AVANT de les expoſer en vente, les Manuſcrits ou Imprimés qui auront ſervi de copie à la réimpreſſion deſdits Livres ſeront remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LA MOIGNON, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE LA MOIGNON, le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayant cauſes, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la Copie des Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin deſdits Livres, ſoit tenue pour duement ſignifiée & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux, Conſeillers-Sécrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original: Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & néceſſaires ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Verſailles, le vingt-ſeptiéme jour du mois de Juin, l'an de grace mil ſept cent ſoixante, & de notre Regne le quarante-cinquieme. Par le Roi en ſon Conſeil.

LEBEGUE.

Regiſtré ſur le Regiſtre XV. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 52. fol. 81. conformément au Réglement de 1723. qui fait défenſe article 41. à toutes perſonnes de quelques qualités & conditions qu'elles ſoient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leur noms, ſoit qu'ils s'en diſent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir neuf Exemplaires preſcrits par l'article 108. du même Réglement à la ſuſdite Chambre. A Paris le 14. Juillet 1760.

G. SAUGRAIN, *Syndic.*

J'ai cédé à M. le Prieur, Imprimeur-Libraire ordinaire du Roi, tous mes droits d'Auteur aux trois Ouvrages de ma compoſition, dont les titres ſont tout au long dans le Privilége ci-derriere, pour jouir par ledit Sieur le Prieur, à perpétuité deſdits trois Ouvrages, aux clauſes & conditions du traité fait double entre lui & moi, en datte du 18. Juin de la préſente année. Fait à Paris, ce 1er. Août 1760.

LEVRET.

Regiſtré la préſente ceſſion ſur le Regiſtre XV. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeur de Paris, No. 167. conformément aux anciens Réglemens confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris, ce 12. Août, 1760.

G. SAUGRAIN, *Syndic.*